

Revue d'information du Pays de Fougères

# le pays de fougères

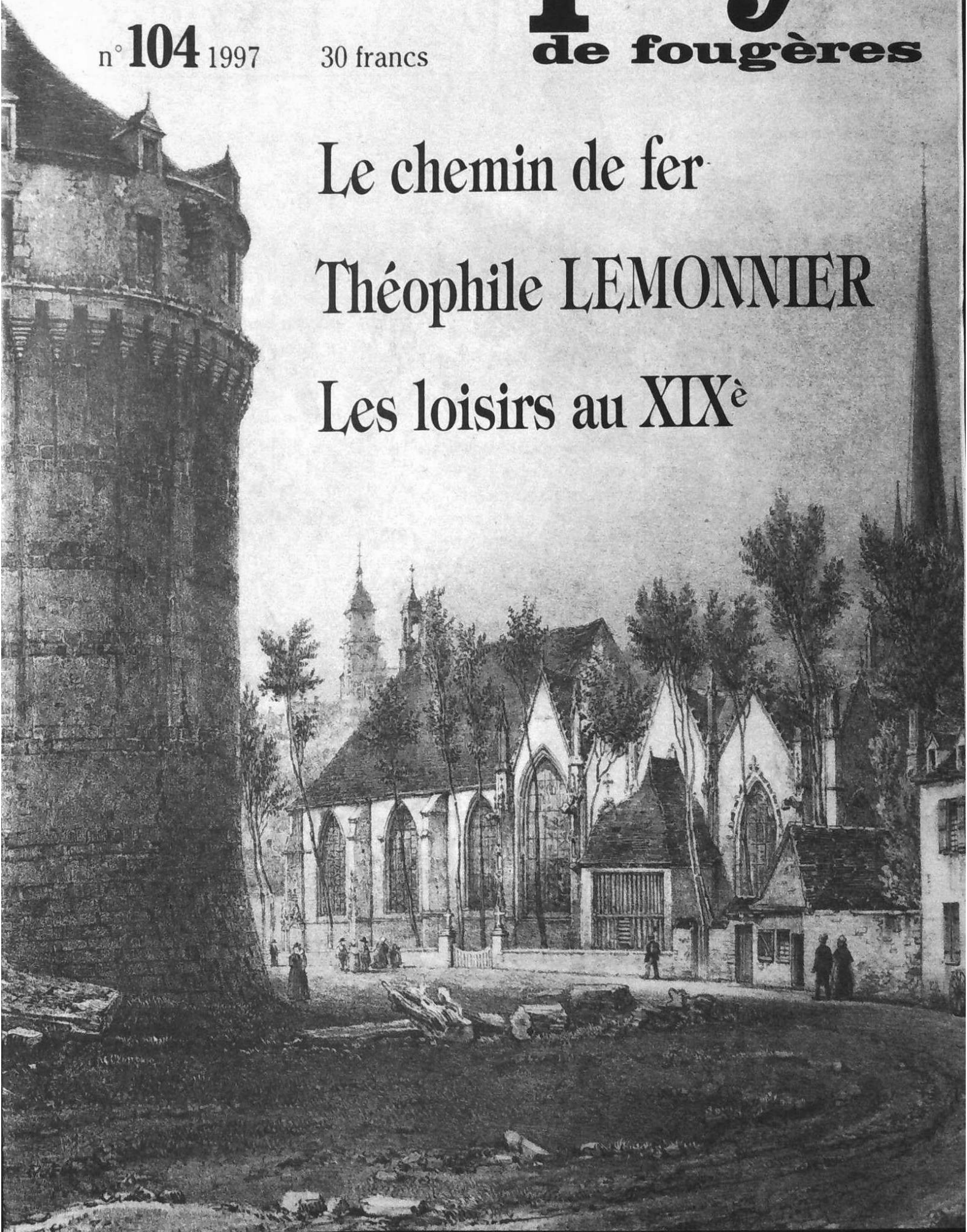
n° 104 1997

30 francs

Le chemin de fer

Théophile LEMONNIER

Les loisirs au XIX<sup>e</sup>



## sommaire

La Pomme d'amour poème de Josita Mess	p. 2
Georges Duby, hommage à un grand maître par René Cintré	p. 3 à 7
Fougères et le chemin de fer (2 <sup>e</sup> partie) par Daniel Bouffort	p. 8 à 13
Les laïzins des Fougérois au XIX <sup>e</sup> siècle par Patrick Rivais	p. 14 à 20
Les fresques de Théophile Lemonnier par Luc Legeard	p. 21 à 25
Gallo par Maurice Langlois	p. 26

Revue trimestrielle sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège social :  
98, rue de la Pinerie,  
35300 FOUGÈRES  
Abonnement - 4 numéros - 100 F.  
Soufflet à partir de 130 F.  
Prix du numéro - 30 F.  
Numéro CPPAP : 56230  
Chèque libellé au nom du "Pays"  
sans numéro de compte, envoyé à :  
"Le Pays" - B.P. 245  
35302 Fougères Cedex.

**Membres Fondateurs**  
René Cintré, Jacques Foucaux,  
Bernard Heudré

**Gestion-Administration**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
Christiane Rivais

**Comité de Rédaction**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
René Cintré, Yves Chevrel,  
Daniel Heudré, Jean-Yves Lafèvre,  
Cécile Le Pays du Teillevil,  
Michèle Mourat, Joseph Pommerail,  
Patrick Rivais

**Directeur de la Publication**  
Daniel Heudré

**Photo de couverture**  
Château et église Saint-Sulpice  
(Gravure du XIX<sup>e</sup> siècle, signée Poiné)  
Coll. R. Cintré

Les articles s'engagent que leurs auteurs,  
Toutes demandes de reproductions  
seront à effectuer  
au directeur de la publication

# La POMME d'AMOUR

*J'ai pris un mouchoir  
un mouchoir de lin  
l'ai brodé à ton nom  
à ton nom mon aimé...*

POÈME CHANTÉ

*J'ai pris une pomme  
une pomme verte  
l'ai mise dans le mouchoir  
le mouchoir de lin  
qu'aux quatre coins j'ai noué...  
sur le bord de ta fenêtre  
le mouchoir et la pomme j'ai déposés  
ensemble au soleil ont joué  
et quand la moisson est arrivée  
il y avait... une pomme  
une pomme verte  
à ton nom brodée  
en lettres dorées  
dans le mouchoir  
le mouchoir de lin  
aux quatre coins dénoués...*

*Adam et Ève ont croqué la pomme  
un enfant est né  
Adam et Ève ont croqué la pomme  
deux enfants sont nés...  
Aux quatre coins du Monde  
des enfants croquent les pommes  
aux quatre coins du Monde  
des enfants naissent par milliers  
chaque année...*

*Dans le mouchoir  
le mouchoir de lin  
aux quatre coins dénoués  
il y a aujourd'hui  
une pomme  
une pomme verte  
toute ridée  
comme nos visages  
par les ans fanés  
une pomme  
une pomme verte  
à ton nom brodée  
mon bien aimé...*

## La Pomme d'Amour

selon une légende bretonne

Les jeunes filles brodaient un mouchoir au nom de leur bien-aimé, y déposaient une pomme bien verte, nouaient le mouchoir et mettaient l'ensemble au soleil. Celui-ci mûrissait la pomme à travers les trous de la broderie et, lorsqu'on déplaçait le mouchoir, on pouvait y lire le nom de l'heureux élu.

Josita MESS 16/9/85

# L'héritage de Georges DUBY

par René CINTRÉ

## Hommage à un grand Maître

à Robert MOREAU,  
car les poètes aussi  
perçoivent l'invisible...

Le Moyen Age est une période clef pour comprendre le passé historique de Fougères. L'œuvre de Georges Duby qui vient de disparaître éclaire notre passé médiéval. Certes la ville n'est pas particulièrement mentionnée dans ses ouvrages et, pourtant, les éléments de ce que fut toute la vie durant cette époque nous apparaissent on ne peut mieux suggérés au travers de sa magnifique écriture.

Sans doute est-ce le propre des artistes d'établir des correspondances. René Cintré, par ses travaux publiés dans *Les Marches de Bretagne* et *Les grandes Heures du pays de Fougères au Moyen Age*, est tout à fait au diapason de la vision de Georges Duby. Grâce à notre ami, l'approche du Moyen Age dans le pays de Fougères est renouvelée et beaucoup de lecteurs éprouvent une certaine jubilation à arpenter les marches de Bretagne.

La beauté de l'écriture est la meilleure passerelle pour accoster aux rivages du Moyen Age. Nul n'était plus qualifié que René Cintré pour nous guider dans l'univers de Georges Duby et nous faire partager ses interrogations.

L'équipe de rédaction.

## • D'abord, un message

*"Ne croyez pas que je me tienne à l'écart des choses qui bougent autour de moi. Au contraire, je pense que le bon historien doit être à l'écoute de tout ; pas simplement de ce qui agite les conditions de son propre métier, mais des problèmes du monde".*

Telle était la conviction profonde de Georges Duby qui vient de nous quitter, laissant derrière lui une œuvre incomparablement immense - dont chacun pourra aisément retrouver les composantes à travers les catalogues de nos bibliothèques - toute entière consacrée à l'étude de la période médiévale. C'est pour cette raison que sa disparition nous affecte particulièrement, ainsi que tous ceux qui, comme nous, ont bu à sa source, partagé sa vision, emprunté sa démarche, écouté son message ; à savoir qu'on ne peut vivre en dehors de la perception du temps, que l'histoire a une signification et qu'il ne peut y avoir de conscience sans mémoire. En réalité tout se résume en une question de besoin : besoin de compréhension, besoin de lucidité, besoin de quête, besoin de valeurs, besoin de mémoire et d'histoire, besoin de croire en quelque chose ; surtout en l'avenir, quant à lui subordonné à l'inséparable besoin de progrès. Point sans le progrès dit "scientifique" ou "technologique" pour lequel on n'arrête pas de nous rabattre les oreilles - notamment à grands coups de pub à la télé ! - et qui la plupart du temps se suffit



Georges Duby, 1919-1996 (photo : D. Fourey)

à lui-même - mais de l'autre progrès, le vrai, le seul qui en vaille la peine : le progrès humain, celui des idées, de la pensée, de la morale et de la culture... qui de loin s'avère plus difficile à mettre en œuvre, qui affecte la nature de l'être et remet en cause les certitudes. Et c'est pour cela que nous avons peur. Mais c'est aussi pour cela que nous continuons d'espérer... *puisque au fond, à l'instar de Georges Duby avec lequel nous sommes on ne peut plus d'accord, faire de l'histoire c'est chercher aussi à se rassurer.*

Vaincre ses angoisses, repousser ses superstitions, reprendre confiance, fort de la connaissance du passé... tel est l'objectif que nous assigne en permanence le combat pour l'histoire.

Alors n'ayons pas peur des mots. Grand historien, grand professeur, grand humaniste, grand visionnaire, grand écrivain, grand homme de communication, Georges Duby n'était pas inconnu du grand public : l'œil vif, le regard malicieux, le visage rayonnant d'intelligence et de bonté. Surtout par l'expression d'un prodigieux savoir parfaitement pondéré, il nous invitait lui-même à pénétrer dans son œuvre et transpercer l'épaisseur du temps : une épaisseur d'au moins mille ans, remplie d'une insondable opacité masquant tout ce qu'on aimerait voir plus distinctement. Une vie consacrée à explorer - c'est le mot qu'il employait le plus souvent ! - les XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles recouvrant cette tranche de Moyen Âge réveillée par le franchissement exploitateur de l'An Mil, et stimulée par la formidable envolée de la civilisation : perfectionnement des outils, apparition de la charrue - nous disons bien de la charrue, la vraie charrue avec des roues et un soc métallique permettant de retourner le sol en profondeur ! -, recuit de la forêt, gain de nouvelles terres nourricières, élimination de la famine, poussée démographique. Invention, création, construction, fondation... progrès. Traduction en définitive d'un développement absolument fulgurant ; chaotique certes, mais irréversible, essentiel, profond... Et le grand historien de contribuer lui aussi à balayer, définitivement désormais - du moins on ose vraiment l'espérer ! - certaines vieilles idées préconçues globalement attachées sans aucun discernement à la période médiévale.



Le Diable mangeur d'homme, chapiteau de l'église de Chauvigny (Vienne), XI<sup>e</sup> siècle, in Duby (3).

Adolescence de la Chrétienté occidentale 980-1140, id. Skira, Genève 1967.

## • De l'histoire du Mâconnais...

Aussi Georges Duby se veut-il au départ historien du concret et des choses matérielles, dans la foulée de ses grands prédécesseurs comme Lucien Febvre et Marc Bloch, fondateurs de la prestigieuse *École des Annales*, ou encore Ferdinand Lot, Robert Boutruche, Robert Latouche... et tant d'autres mûs par la mécanique des faits économiques et des explications sociales. S'ensuivit, dès la fin des années 1940 - début des années 1950, toute une série de premières publications - à caractère strictement universitaire, faut-il bien le préciser - consacrées à l'étude du système domanial aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Celui-ci remis au goût du jour : décortiqué de fond en comble, traduit en chiffres, en statistiques et en termes budgétaires... recettes, dépenses, produits d'exploitation, bilans. Bref, la seigneurie analysée comme une véritable entreprise habilitée à rendre des comptes ; prétexte cependant - et c'est à ce niveau que se situe la grande nouveauté - à une meilleure connaissance des hommes qui dépendent d'elle et la composent. Et le fruit de ses recherches de se concentrer d'abord sur le Mâconnais, au cœur de la Bourgogne florissante, placée sous le signe de Cluny. Cluny la superlatif qu'il aimait toute sa vie et qui ne cessa de l'inspirer en tant que très haut lieu du sacré.

Cluny, l'abbaye mère qui donne le ton du grand renouveau médiéval : renouveau monastique, renouveau spirituel, renouveau artistique et intellectuel... tandis qu'à l'extérieur chacun se laissait porter par le courant de la douce embellie : des moissons plus fécondes, des épis plus fournis, des greniers mieux remplis, des grappes plus lourdes, des animaux mieux nourris... et sur les cours d'eau, des barques de plus en plus nombreuses, chargées de marchandises de plus en plus variées. Images d'un commencement, images d'une histoire en marche, images de la *France rurale* au temps de la première grande croissance agricole ; images de progrès : à encore, images d'espoir. Mais, pour lors, d'espoir seulement... car jamais, au fil de ces années demeurent par ailleurs fort difficiles, ne disparut l'horrible peur du manque de nourriture sans cesse récurrent. Traduction d'une véritable obsession dont s'ensuivit pour très longtemps - jusqu'à près de nos jours - la sacralisation - au sens fort du terme ! - de la valeur du pain.

Réexaminées aussi les idées reçues sur les prétendus terreurs de l'An Mil dont Georges Duby a démontré qu'elles ont été très exagérées par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle : une *légende romantique* en quelque sorte ! En réalité cette espèce de panique collective solidisant ressentie à l'approche du changement de millénaire n'apparaît guère fondée. Par contre - et c'est à partir de là qu'il nous faut rebâtir la vérité - la croyance en l'inévitabilité de la fin du monde - dont en termes bibliques *nul ne saura jamais le jour ni l'heure !* - était fort répandue dans les esprits ; et en cela très entretenue par la virulence du discours apocalyptique. Bien entendu cette attente de l'Apocalypse - toujours associée à celle du Jugement dernier - permanente, inquiète, suscitait de la crainte... Et Georges Duby d'ajouter, mais aussi de l'espérance. Preuve en est, selon le chroniqueur Thietmar de Mersebourg, *la millième année depuis l'enfantement du Christ sauveur par la Vierge sans péché étant arrivée, on vit briller sur le monde un matin radieux* [1]... Comme quoi, ce sont bien des grands bouleversements du monde qu'éclouent souvent les ferments du progrès. Mais hélas, *nos peurs sont éternelles.*

## •... à l'histoire totale

Et c'est ainsi que l'on passe d'un registre à un autre : celui qui conduit à l'histoire des mentalités, pénètre dans le tréfonds des consciences pour une découverte de l'histoire totale dont le regrette Georges Duby demeure - et pour longtemps ! - l'un de ses plus grands représentants aux côtés de Fernand Braudel - autre grand d'paru ! Jacques Le Goff, Jean Delumeau, Emmanuel Le Roy Ladurie, Pierre Nora... pour ne citer que les principaux. Histoire totale, entendez une autre façon d'aborder les choses par le biais de l'approche structurale - c'est le mot qu'on emploie ! - fondée sur la mise en évidence des relations existant entre eux les phénomènes et les hommes ; les hommes de même condition, ou de conditions différenciées, opposées ou complémentaires : tels que *Guerniers et paysans*, seigneurs et vassaux, dominants dominés... pour lesquels on s'ingéniera à repenser la symbolique des gestes, le sens des paroles échangées, la valeur des serments jurés sur les Saintes Écritures, la nature profonde des liens constituant la trame de la société dite féodale. Mieux encore, recherche des relations plus délicates à cerner entre les hommes et Dieu, entre le monde terrestre et le monde céleste, entre une certaine pratique de la vie et une certaine conception de la mort. Histoire sociale, histoire de l'Église, histoire religieuse, histoire politique, histoire comparée des civilisations, histoire de l'Art et de la Littérature désormais se confondent à la rencontre du *Temps des cathédrales* ; la plus belle part de l'héritage de Georges Duby. Et c'est ainsi que l'art roman nous apparaît décrit : conçu d'abord et avant tout comme l'expression d'une société profondément rurale, elle-même partie prenante du grand âge féodal. Traduction d'un monde hiérarchisé, cloisonné, fermé ; enfermé dans le cadre de la seigneurie qui gère tout, domine tout, écrase tout, qui oppresse et protège tout à la fois. Un monde totalement refait, incroyablement vigoureux, encore très mal dégrossi ; mais à l'horizon duquel se dressent déjà les éléments d'une organisation socio-politique parfaitement ordonnée : le château pour ceux qui combattent, les seigneurs, les chevaliers, les puissants, véritables prédateurs du terrain ; le monastère pour ceux qui prient, les moines, les clercs, les prêtres, éclaireurs de la foi des hommes, serviteurs de Dieu et garants de sa clémence ; les champs pour ceux qui travaillent, les rustres, les manans, les vilains, les pauvres, les laids, courbés sous le poids de leur trop lourde infortité.



La destruction du monde, pilier de l'église abbatiale de Souillac (Lot), vers 1130, op. cit.

Certainement à cause de sa jeunesse, mais peut-être aussi à cause de ses propres fondements idéologiques, ce monde nous apparaît en réalité en proie à d'immenses souffrances. Au physique, littéralement harcelé par le dénuement ; au mental, torturé par la hantise

du péché, dont le mal était le naturel complice. Cette hantise - viscérale, profonde, hallucinante - imposait partout et en toutes circonstances l'obligation première de respecter les commandements de Dieu... tandis qu'elle se nourrissait à la vue de ces mille et une représentations de l'Enfer : un Enfer spirituellement bien réel, peuplé de monstres engouffreurs de chair humaine. Autrement l'harmonie de ce monde demeuré par trop indompé se reformait au sein de l'église la plus proche. Et ce qu'il est convenu d'appeler, au titre de l'architecture, *la voûte en berceau* se voulait en plus reflet de la voûte céleste ; sensation de paradis, *symbole d'éternité et de perfection*... que chacun devait s'efforcer d'atteindre. Car il y a comme quelque chose de pédagogique dans la décoration romane. Voyez les chapiteaux, sculptés à partir des principaux épisodes de l'histoire sainte ; les fresques - quand elles ont été miraculeusement conservées - destinées à l'encadrement de l'imaginaire collectif ; surtout le tympan des portails - impossible à manquer ! - spécialement conçu pour attirer l'attention sur le thème du Jugement dernier et de la séparation fatidique des bons et des mauvais : ainsi à Vézelay, Comques, Moissac, Autun, Arles, Beaulieu-sur-Dordogne... tandis qu'à Souillac, la chute finale se consumait au fil d'un assourdisant pilier porteur d'un ultime enchevêtrement de bêtes infernales et de démons sataniques s'entredévorant. Dévoration !

En réalité, ce monde s'autodévorait lui-même... sous couvert de l'inductible développement de la civilisation urbaine. Et voici qu'apparaît la ville : un autre monde, une autre organisation, une autre société, une autre forme de représentation... apte à réunir les plus criantes contradictions du moment, opposant l'incroyable luxe de quelques-uns à l'incroyable misère du plus grand nombre, la brutalité persistante des meurtres au besoin d'idéal mystique ressenti à tous les étages du corps social. La ville encore, dont la cathédrale gothique revêt l'allure d'un véritable jaillissement. Jaillissement de la foi, jaillissement de la richesse et de l'argent, floraison de l'âme, élosion du regard, captation enfin de l'invisible à la croisée du réel et de l'im réel, à la rencontre du matériel et de l'immatériel : car *Dieu est lumière* (2), illumination, irradiation divine... dont l'aspect le plus directement palpable se traduit par l'avènement du vitrail. Et Georges Duby à engendrer la pensée : *Le vitrail, c'est l'art du trésor, l'art des châsses, des calices, des autels qui vient s'incorporer à la bâtisse. Il établit l'espace entier du sanctuaire dans les scintillements de l'orfèvrerie liturgique. Il en fait l'écrin d'une gloire annonciatrice des splendeurs surnaturelles, il transporte l'âme dans l'émouvant (3) : Chartres, Reims, Laon, Bourges, Notre-Dame de Paris... la Sainte Chapelle où l'unité totale est atteinte. Mais Dieu est aussi lumière dans le cœur et l'esprit des hommes. D'où la nécessité pour l'historien d'en relater la démonstration par le retour aux sources de la connaissance : décrire les images, interpréter les signes - comètes, éclipses, miracles, prodiges... et pour cela une balaine grande comme une île, ou encore ces lambeaux pieux de sang tant redoutés !, décoder la parole divine, traduire les symboles ; cela à la manière des lettrés de l'époque s'adressant aux foules ignorantes, ignorantes certes, mais non incultes ; encore moins bêtes ni même crédules ; simplement assidues, attentives et réceptives au message parce que toujours inquiètes - et qui le serait à moins ? - face à l'angoisse du trépas, face au songe de résurrection, face au vertige de la pesée des âmes... Interrogation, sensation, émotion. Là se situe le principal apport de Georges Duby ; entendez la faculté qu'il accorde à l'historien de donner libre cours à son émotion : émotion face aux documents qui*



De par sa taille gigantesque (ici, la balaine était considérée comme un animal diabolique. On croit aussi qu'elle avait la faculté d'offrir sur son dos rochers, marais et navigateurs... pour ensuite mieux les plonger dans les abîmes infernaux ; C'est le sort de ceux qui n'ont pas la foi et ignorent les rites du Diable. Miniature extraite du *Bestiaire Ashmole* (fin XII<sup>e</sup> début XIII<sup>e</sup> siècle), conservé à la Bodleian Library d'Oxford. Publié en facsimilé par le Club du livre, Paris 1984. (Traduit en français par Marie-France Dupuis et Sylvain Louri)

renouent les fils de la vie, face aux racines retrouvées, face aux valeurs réhabilitées ; émotion face aux individus recréés : *histoire des femmes, Histoire de la vie privée, Guillaume Le Maréchal ; Le chevalier, la femme et le prêtre* ; sensation de l'homme réinventé dans toutes ses dimensions, corporelles et spirituelles, charnelles et affectives. Émotion face à tous ces gens ressortis de la nuit, qui vivaient il y a mille ans et dont il ne cessa d'affirmer qu'ils sont nos ancêtres : ils parlaient à peu près le même langage que nous et leurs conceptions du monde n'étaient pas si éloignées des nôtres. (4)

### • Interrogations pour le futur...

Émotion enfin face au temps rétabli... et qu'on s'efforce toujours de comparer au nôtre : il y a donc des analogies entre les deux époques, mais il y a aussi des différences ; et ce sont elles qui nous apprennent beaucoup. Parmi celles-ci, la différence fondamentale, la différence essentielle qui nous renvoie à nos propres interrogations, celle qui échappe au profane mais que Georges Duby a su mettre en évidence, est que ces hommes - incarnant l'enfance de notre civilisation et dont nous avons finalement retrouvé la trace - étaient convaincus qu'il n'y a pas de cloisons étanches entre le monde réel et le monde surnaturel ; qu'il existe toujours des passages entre les deux et que Dieu se révèle dans ce qu'il a créé, dans la nature (5). Et c'est ce passage qui nourrissait toutes les

craintes et toutes les espérances... tandis que le miroir des formes s'employait à refléter la très nette supériorité de l'esprit sur le corps. Mais il est vrai qu'à cette époque ce dernier était si malmené...

Quant à nous : qui sommes nous ? Que sommes nous devenus ? Que croyons nous ? et sommes nous encore capables de trouver des réponses satisfaisantes à toutes ces questions ? D'abord méfions-nous de la perte de mémoire qui menace. Ignorer le passé, refuser de reconnaître nos ancêtres, c'est renoncer à une partie de nous-mêmes ; c'est prendre le risque de ne pas comprendre ce qui nous arrive... surtout à l'heure où le constat nous entraîne par trop facilement sur le terrain des comparaisons fallacieuses : c'est un fait, au Moyen Âge, le peuple vivait en permanence dans la crainte du lendemain. En revanche, on ne peut parler de vraie misère, car des relations de solidarité, de fraternité, faisaient que le peu de richesses était redistribué. Cette solitude épouvantable du misérable que l'on voit de nos jours dans le métro n'existait pas. Et le grand historien de préciser davantage : *Les sociétés médiévales étaient des sociétés de solidarité. L'homme était inséré dans des groupes, le groupe familial, le groupe du village, la seigneurie qui était un organisme d'exaction, mais aussi un organisme de sécurité sociale. Lorsque venait une famine, le seigneur ouvrait ses greniers pour nourrir les pauvres. C'était son devoir et il en était persuadé. Ces mécanismes d'entraide ont fait que ces sociétés ignoraient la misère terrible que nos sociétés connaissent aujourd'hui (6).*

Inquiétudes ! Inquiétudes aussi à propos du devoir d'enseignement incombant à notre société. Aussi, pour autant que nous demeurions fidèles à sa pensée, laissons-nous s'exprimer encore une fois celui qui, fort de son expérience d'historien, s'autorisa, en février 1993, à pousser ce cri d'alarme : *une civilisation qui, comme la nôtre, laisse périliter ses organes d'éducation est gravement malade. La maladie est là. Le malade s'en rend-il compte ? A-t-il la volonté de se soigner ? Le mal est-il incurable ? Il faudrait d'abord que chacun prenne conscience de la gravité du mal, que chacun admette qu'il est anormal que les organismes chargés de transmettre le savoir et une règle de sociabilité soient si abandonnés, si démunis. Anormal que l'enseignement - pris entre la méfiance des parents et les brutalités des élèves - soit devenu l'un des métiers les plus ingrats ; pas seulement en France, mais dans toute la société occidentale... Je parle de l'École, mais il y a le même abandon de toute préoccupation pédagogique au sein de la famille, de l'entourage, de l'entreprise. Nulle part je ne vois de lieux où soient transmises non seulement les connaissances mais aussi les valeurs. Je suis moi-même à tel point intoxiqué que j'ose à peine prononcer le mot "valeurs". S'il n'est plus question de valeurs, comment voulez-vous que la démocratie survive, que notre société intègre l'immigrant, tâche de se défendre contre l'intolérance, la xénophobie, le racisme ? Au nom de quoi ? Si la démocratie est si mal en point, c'est en grande partie parce que ceux qui la défendent ne songent pas assez que leur premier souci doit être d'enseigner et de faire respecter les règles du civisme (7).*

Georges Duby, un maître qui donne à réfléchir non seulement sur le sens de l'histoire mais aussi sur le rôle inhérent à chacun de nous face aux carences de notre temps. Qui donne aussi - et peut-être surtout ! - à rêver : rêve de chaleur et d'esthétique à travers le voile posé sur la part de vérité que nous restituons le passé. Rêve pour demain... et pourquoi pas, à la lumière d'un Moyen Âge mieux perçu, mieux compris, mieux apprécié, rêve d'une société plus solidaire, plus cohérente, plus humaine.

## Georges DUBY

(1919-1996)

Né à Paris en 1919, décédé à son domicile d'Aix-en-Provence le 3 décembre dernier, Georges Duby s'inscrit parmi les plus grandes figures de l'histoire française. Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, il débute sa carrière universitaire comme assistant à la faculté de Lyon en 1944 ; puis devient professeur à la faculté de Besançon en 1950 et, à partir de 1951, à celle d'Aix-en-Provence. En 1970 il est nommé au Collège de France où il occupe la chaire d'histoire des sociétés médiévales... et en 1987, élu membre de l'Académie française. Homme de connaissances et de communication, il s'employa tout particulièrement à diffuser le plus largement les fruits de ses recherches, dirigea de nombreuses collections, anima autant d'équipes autour de très grandes synthèses et publia ses mémoires en 1991 sous le titre *l'histoire continue*. Homme de contact avec le public, il eut aussi pour la télévision et travailla à l'adaptation filmée de plusieurs de ses œuvres comme *Le temps des cathédrales* ou *Le dimanche de Bouvines*. Enfin, consacra aussi une partie de son temps à la création d'une chaîne culturelle et devint président du Conseil de surveillance de *La Sept*... Mais pour nous, Georges Duby reste surtout l'auteur d'une quantité absolument impressionnante d'ouvrages et d'articles, dont nous retiendrons les plus marquants :

- Économie domaniale et économie monétaire. Le budget de l'abbaye de Cluny entre 1080 et 1155, in *Annales E.S.C.*, 1952.
- La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région méconnue, 1953.
- Économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval, IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, 2 vol., 1962.
- Adolescence de la Chrétienté occidentale 980-1140, 1967, éd. Skira.
- L'Europe des cathédrales 1140-1280, 1966, éd. Skira.
- Fondements d'un nouvel humanisme 1280-1440, 1966, éd. Skira.
- L'An Mil, 1967.
- Le dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214, 1973.
- Chevaliers et paysans, VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : premier essor de l'économie européenne, 1974.
- Le temps des cathédrales, 1978 : reprise chez Gallimard du texte déjà paru aux éditions Skira. *Le temps des cathédrales* a été adapté à la télévision en 1979 - disponible en cassettes vidéo, TF1 Entreprises 1991.
- Les trois ordres ou l'imagination du féodalisme, 1978.
- Le chevalier, la femme et le prêtre : le mariage dans la France féodale, 1981.
- Guillaume le Maréchal, le meilleur chevalier du monde, 1984.

Et sous sa direction, ou avec sa collaboration :  
 - Histoire de France en 3 vol., 1970-1971, éd. Larousse ; réédition 1982.  
 - Histoire de France, T.1 Le Moyen Âge 987-1450, éd. Hachette 1987.  
 - Histoire de la France rurale, 4 vol. éd. du Seuil, 1975-1976.  
 - Histoire de la France urbaine, 3 vol. éd. du Seuil, 1980-1981.  
 - Histoire de la vie privée, 5 vol. éd. du Seuil, 1985.  
 - Histoire des femmes, 5 vol. éd. Plon, 1991.

NOTES  
 (1) Cité dans Duby (G.), *49 siècles révisés*, T. 1, Abbaye de la Charente occidentale 980-1140, éd. Skira, Genève 1967, p. 8.  
 (2) Duby (G.), *49 siècles révisés*, T. 2, L'époque des cathédrales 1140-1280, éd. Skira, Genève 1966, pp. 11 et suivantes.  
 (3) *Ibidem*, p. 26.  
 (4) Interview avec Georges Duby réalisée par Michel Fassin et Francis Daves, in *L'Express* 10 mars 1994 - Quant à la chaîne culturelle qui précède, pp. 10-12.  
 (5) *Ibidem*, p. 68.  
 (6) *Ibidem*, p. 70.  
 (7) Extraits de sa conférence donnée par Georges Duby à Paris le 26 février 1993.

René Cintré, Docteur ès lettres

# FOUGÈRES

et le



par Daniel BOUFFORT

Nous poursuivons notre présentation de l'aventure ferroviaire du pays de Fougères\* entreprise dans notre précédent numéro. On évoque ici le prolongement de la ligne initiale Vitré-Fougères jusqu'au Mont Saint-Michel, les difficultés de la Compagnie fondatrice et le développement ultérieur du réseau vers la Manche et la Mayenne. Une place particulière est réservée à la création et à l'exploitation de la ligne à voie étroite Fougères-Rennes des Tramways d'Ille-et-Vilaine.

2<sup>e</sup> partie

## PROLONGEMENTS, ERREMENTS et DÉVELOPPEMENTS

### Le prolongement de la ligne Vitré-Fougères jusqu'au Mont Saint-Michel (12)

En 1868, la Compagnie du Chemin de Fer de Fougères à Vitré obtient la concession du prolongement de la ligne jusqu'au Mont Saint-Michel. La convention prévoyant cette concession est signée par le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et est ratifiée par le décret impérial du 26 juillet 1868.

L'objet de ce prolongement est de permettre et favoriser le commerce de la tangue et de mettre en communication Fougères et Vitré avec le port de Pontorson (13) et avec la future ligne stratégique Cherbourg-Brest.

Il s'agit en fait de faciliter la commercialisation du sable vaseux de la baie dans l'arrondissement de Fougères, celui-ci étant réputé pour ses vertus fertilisantes (14). Une enquête économique avait été menée sur cette perspective par la préfecture d'Ille-et-Vilaine en 1868.

Un débat quelque peu polémique sépare les tenants d'un tracé par St-James, de ceux favorables à un tracé par Antrain. Le tracé par Antrain l'emporte et l'enquête d'utilité publique est lancée en juillet 1869.

Les travaux de ce chemin de fer à voie normale débutent en 1870 mais sont stoppés pendant les hostilités de la guerre franco-allemande. La première section de la ligne - jusqu'à St-Brice en Coglès - est ouverte le 18 janvier 1872.

En octobre 1872, le premier train atteint le terminus à Moidrey. L'implantation de la ligne rencontre des réticences dans les milieux pontorsonnais qui refusent de la subventionner, de souscrire des actions de la Compagnie, voire de vendre les terrains traversés, ce qui oblige la signature d'un décret de prise de possession d'urgence. La ligne comporte six stations : Pontorson, Antrain, Tremblay, Saint-Brice, Saint-Etienne, Saint-Germain-en-Coglès, Fougères. La station de Pontorson sera, pendant de longues années, distincte de celle de la Compagnie de l'Ouest et le raccordement entre la ligne Fougères-Moidrey et la ligne Avanches-Dol ne sera effectué en gare de Pontorson qu'en 1883. Dès lors, l'accès à la Côte d'Émeraude et à Saint-Malo sera possible par le chemin de fer. La grande période des trains de plaisir s'ouvre.

L'inauguration de la gare de Moidrey, à 6 km du Mont Saint-Michel, au milieu des dépôts de tangue, donne lieu à une mani-

festation importante en présence de l'évêque de Coutances qui bénit la locomotive. La section de Pontorson à Moidrey sera fermée en 1886 et remplacée par la suite par un tronçon Pontorson-Le Mont Saint-Michel, sur lequel circulera à partir de juillet 1901, un tramway à vapeur de la Compagnie de l'Ouest. À Fougères, le prolongement de la ligne vers le Mont Saint-Michel implique le creusement d'une tranchée urbaine, le percement d'un tunnel et l'installation du pont de la rue des Feuilleries. Celui-ci est mis en place en novembre 1872.

### L'échec de la Compagnie du Chemin de fer de Fougères

En dépit de l'extension réalisée vers la mer, certaines questions soulevées par Krajewski (15) ressurgissent dès 1874 et mettent en déséquilibre l'entreprise. Parmi celles-ci, il faut insister sur les aspects suivants :

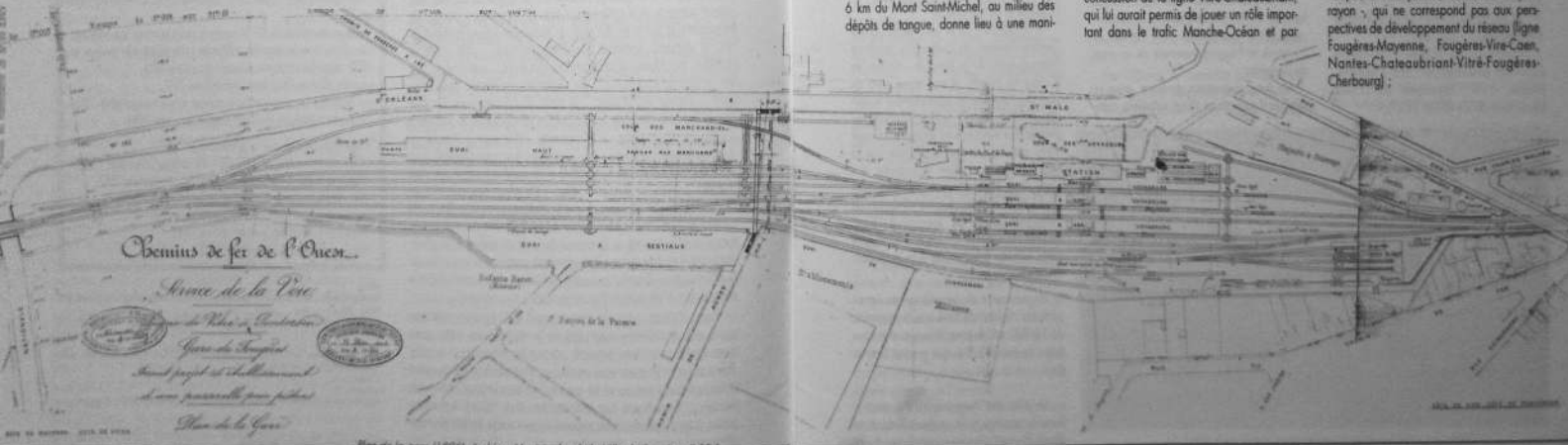
- les mauvaises relations avec la Compagnie de l'Ouest retardent les raccordements à Vitré et à Pontorson et empêchent la mise en place de services communs marchandises entre Vitré et Rennes et le passage des trains d'une ligne à l'autre ;
- la Compagnie n'a pas obtenu la concession de la ligne Vitré-Chateaubriant, qui lui aurait permis de jouer un rôle important dans le trafic Manche-Océan et par

CHENINS DE FER DE L'OUEST	
<b>Excursion à la Mer</b>	
<b>TRAIN DE PLAISIR</b>	
<b>De Fougères à St-Malo-St-Servan</b>	
LE DIMANCHE 11 AOUT 1901	
Prenez des Voyages aux gares voisines	
ALLER ET RETOUR } 3 <sup>e</sup> classe 25 fr. 2 <sup>e</sup> classe 15 fr.	
ALLER, le Dimanche 11 Août 1901	
Départ de Fougères ..... 4 <sup>h</sup> 20 matin	
- S'-Germain-en-Coglès.....	4 43 -
- S'-Etienne-en-Coglès.....	4 55 -
- S'-Brice-en-Coglès.....	5 02 -
- Tremblay.....	5 18 -
- Antrain.....	5 35 -
Arrivée à S'-Malo-St-Servan.....	6 05 -
RETOUR, le 11 Août 1901	
(part du 11 au 12)	
Départ de S'-Malo-St-Servan.....	
Arrivée à Antrain.....	11 21 -
- Tremblay.....	11 34 -
- S'-Brice-en-Coglès.....	11 51 -
- S'-Etienne-en-Coglès. Missit.....	12 08 -
- S'-Germain-en-Coglès. Missit.....	12 25 -
- Fougères.....	12 42 -

Le train de plaisir, annonce extraite du Petit Fougérois, 31 juillet 1901.

conséquent d'améliorer la rentabilité de son réseau ; cette dernière ligne est concédée à la Compagnie de l'Ouest et est mise en service en 1881 ;

- la ligne Vitré-Fougères a été dimensionnée pour un trafic purement local - voie unique, fortes pentes, courbes de petit rayon -, qui ne correspond pas aux perspectives de développement du réseau ligne Fougères-Mayenne, Fougères-Vire-Caen, Nantes-Chateaubriant-Vitré-Fougères-Cherbourg ;



Plan de la gare (1896), Archives Municipales de la Ville de Fougères 202-1

Aussi, à partir de 1874, la Compagnie n'est plus en mesure de donner des dividendes à ses actionnaires. En 1881, elle affiche un déficit de 63000 F. Au cours de l'année 1879, et compte-tenu de sa situation financière, M. De Dolmas sollicite du gouvernement le rachat par l'État de la ligne d'intérêt local Vitré-Moidrey. La proposition de l'État, contenue dans une convention du 11 juin 1881, consiste à racheter la ligne pour 4.000.000 F. (non compris le matériel roulant) étant entendu qu'une réfection complète de la ligne est nécessaire pour permettre le passage des trains à grand trafic. Le montant des travaux est estimé à 6.140.000 F. Après diverses péripéties et polémiques politiques ou niveau local [16], la convention, modifiée par un accord du 2 mai 1882, est ratifiée par la Chambre des Députés et le Sénat au printemps 1882 [17].

La loi validant le rachat de la Compagnie prévoit également la rectification et le doublement de la voie de Fougères à Moidrey, la gestion de la ligne étant assurée provisoirement par l'Administration des Travaux Publics. Le montant du rachat est arrêté à 3.797.000 F. et les obligations sont rapidement remboursées au prix de 265.16 F. Rappelons que le prix d'achat en 1867 était de 280 F. Compte-tenu des évolutions monétaires, le rachat se solda par une perte de plus de 50% pour les actionnaires et les obligataires.

La Compagnie se déclare en liquidation à compter du 20 juin 1882. L'exploitation de la ligne Vitré-Moidrey est bientôt concédée par l'État à titre temporaire, à la Compagnie de l'Ouest (convention du 24 février 1883).



Mécaniciens et machine au dépôt de Fougères. (coll. D.B.)

L'État ne souhaitant plus intervenir directement dans la construction et l'exploitation des chemins de fer, il concède le réseau existant aux grandes compagnies. La convention concernant les lignes de l'Ouest de la France est signée le 17 juillet 1883. Celle-ci prévoit l'exploitation à titre définitif par la Compagnie de l'Ouest des lignes de Vitré à Moidrey, Mayenne à Fougères et la construction par la même société de la ligne Fougères à Vire.

### La création de la ligne Mayenne La Sèlle-en-Luitré [18]

Cette ligne est créée par l'État et exploitée par la Compagnie de l'Ouest.

Le raccordement de Mayenne à la ligne Vitré-Le Mont Saint-Michel, par Ernée, Saint-Denis-de-Gastines, Châtillon-sur-Colmont et St-Georges-de-Buthvent, avait été reconnu d'utilité publique par la loi du 17 octobre 1875. La section Mayenne - La Sèlle-en-Luitré, inaugurée par le Ministre des Travaux Publics, Sadi Carnot, est mise en service le 23 octobre 1881 ; trois trains circulent par jour et un transbordement des marchandises pour Fougères à lieu en gare de la Sèlle-en-Luitré.

La jonction à Fougères par train direct sera en 1885. Elle nécessitera le doublement de la voie ferrée entre la Sèlle et Fougères et l'agrandissement de la gare de Fougères.

Un long contentieux juridique entre la ville de Fougères et l'État émaillera cette

création, la ville de Fougères ayant promis une subvention de 2000 F. par km de Fougères à la limite de l'arrondissement, dans le cas où Fougères serait tête de ligne.

### La réalisation de la ligne Fougères Saint-Hilaire-du-Harcouët Vire [19]

Le projet de cette ligne existe en 1883. Les travaux ont été commencés mais ont dû être interrompus en raison de problèmes budgétaires. La loi du 6 août 1885 relative à l'établissement du chemin de fer Fougères à Vire permet de relancer cette aspiration et les plans et profils de la ligne sont arrêtés par décision du Ministre des Travaux Publics en date du 21 novembre 1891.

La ligne est exécutée par l'État. Elle est raccordée à la ligne de Pontorson au lieu-dit Clinchard en St-Germain-en-Coglès. Elle sera ouverte aux voyageurs en juillet 1894 - 700 billets sont délivrés le dimanche 18 juillet 1894 qui suit l'ouverture de la section Fougères-Saint-Hilaire-du-Harcouët.

La création de la ligne Fougères-Vire aura nécessité un important réaménagement des installations de la gare de Fougères et de ses abords.

Le doublement de la voie, de la gare à l'embranchement du Guelandry, implique l'élargissement de la tranchée urbaine (de la gare au tunnel), et par conséquent du pont des Feuteries, et naturellement le percement d'un second tunnel, parallèle au premier. Les travaux sont entrepris en août 1893 mais ne peuvent se dérouler que la nuit pour ne pas gêner le passage des trains vers Pontorson et Saint-Hilaire-du-Harcouët. Plus d'une centaine d'ouvriers de l'entreprise Merle de Louvigné-du-Désert s'activent aux terrassements et à la maçonnerie, éclairés à la lumière d'un projecteur Wells.

Le percement du second tunnel est un véritable chantier de mine avec évacuation de 12.000 m<sup>3</sup> de terre, boisage et maçonnerie sur les 283,5 m que mesure l'ouvrage.

La pont des Feuteries qui ne pouvait livrer le passage qu'à une voie unique est élargi. Il s'agit d'un pont métallique de 90



Une vue de la gare de Fougères à son apogée. (coll. L. Pfé)

tonnes (aujourd'hui en place actuellement) reposant sur deux culées de maçonnerie. Entre les éléments de la charpente métallique, un hourdage de briques est réalisé. Sur celui-ci sera posée une couche de béton et une chape. Le nouveau pont des Feuteries est un peu plus élevé que l'ancien, ce qui modifie le profil et la perspective de la rue.

### L'agrandissement des installations de la gare

Le développement graduel du trafic ferroviaire rend assez rapidement insuffisantes les installations de la gare, notamment en ce qui concerne le déchargement des marchandises. Il faut, dit-on, plusieurs jours, pour amener un wagon à un quai. En 1893, la Compagnie de l'Ouest dépose un dossier d'aménagement auprès du Ministre des Travaux Publics.

Ce projet comprend :  
- la création d'une grande voie de débard (en bordure de l'actuelle rue de Sévigné), d'une longueur de 350 m, permettant le déchargement de 50 wagons à la fois ;  
- l'allongement de la halle aux marchandises de deux travées (soit plus 7 m) avec dans son prolongement, l'aménagement d'un quai découvert de 80 m ;  
- la création d'un quai à bestiaux de 170 m de long en continuité du quai utilisé par les militaires, à proximité de leur dépôt (actuel quartier de l'Annexe) ;  
On aura compris que l'ensemble de ces agrandissements qui correspondent à une extension de la plateforme de la gare de



Le TV en gare de Gasné. (coll. L. Pfé)

stations ferroviaires et la suppression du passage à niveau font naître la nécessité de créer une passerelle piétonnière pour relier rapidement le quartier des Orières à la place de la Gare. Une pétition est lancée par les habitants en 1894. Celle-ci n'aboutira qu'en 1925 par la signature d'un décret autorisant la Compagnie Ouest-État à construire l'ouvrage en finançant par un emprunt couvert par une surtaxe de 0,05 F. par billet voyageur. L'ouvrage métallique d'une longueur de 120 m sur 2 m de large sera ouvert au public le 6 avril 1928 et remis à la Ville de Fougères.

En janvier 1909, l'ensemble du réseau appartenant à la Compagnie de l'Ouest est racheté par l'État, en raison de la situation financière désastreuse de la Compagnie. Du coup, toutes les lignes de la région fougéroise relèvent de la nouvelle société qui prend la dénomination "Ouest-État". En 1909 également, le député de Fougères Alexandre LEFAS saisit la Chambre d'une proposition de loi tendant à développer le réseau Ouest-État en créant une nouvelle ligne d'intérêt national Paris-Dreux-Alençon-Fougères-Rennes-La Brohinière [21]. Cette proposition s'appuie sur deux arguments :  
- le trajet Paris-Rennes par Le Mans n'est pas le trajet le plus court,  
- la plus grande partie de cette ligne est déjà construite ; l'aménagement complémentaire qu'elle impliquerait serait moins dispendieux que le doublement de la section Chartres-Laval, rendu nécessaire par l'augmentation du trafic.

On sait que ce projet fit long feu mais il atteste que cette période marque l'apogée du transport ferroviaire pour le pays de

Fougères. La gare de Fougères n'est elle pas, alors le siège d'un "groupe" de chemin de fer. 195 agents y sont employés dont 96 à l'exploitation, 77 au matériel et à la traction, 22 aux voies et bâtiments. En 1914, le groupe est transféré à Alençon, ce qui suscite un certain nombre de réactions. C'est probablement le début du déclin de l'activité ferroviaire dans notre région qui se conclura, par touches successives, par la désaffectation de toutes les lignes. (voir calendrier ci-contre).

Mais notre "panorama ferroviaire" serait incomplet si l'on ignorait la liaison directe Fougères-Rennes par le tramway à vapeur.

### La ligne Fougères-Rennes du Tramway d'Ille-et-Vilaine (22-23)

L'absence d'une liaison ferroviaire directe Fougères-Rennes suscite naturellement et précocement nombre de débats.

Au début de la décennie 1890, Fougères est, en effet, la seule ville du département à ne pas être reliée directement à Rennes.

La liaison Rennes-Fougères, par Vitré n'est pas du tout performante : partant de Rennes le matin, il n'y a aucune possibilité d'être à Fougères avant midi, contrairement à ce qui se passe pour les autres chefs-lieux d'arrondissement. L'important marché hebdomadaire de Fougères (beurre et bestiaux) est donc inaccessible aux Rennais. Cette liaison déficiente a une malheureuse incidence sur la distribution postale : une lettre postée à Rennes le dimanche après 18 h,

	TRAFIC VOYAGEURS	TRAFIC MARCHANDISES
Fougères - Pontorson	fermeture le 2 octobre 1938	déclassement Antrain-Pontorson, en 1954, puis suppression en 1957 ; Fougères-Antrain, fermeture le 25 mars 1987
Fougères - Mayenne	fermeture le 1 <sup>er</sup> mars 1938	
Fougères - Saint-Hilaire-de-Harcourt	fermeture le 10 octobre 1938	déclassement Les Loges-Marchis-Saint-Hilaire-de-Harcourt en 1964, fermeture le 2 avril 1987
Fougères - Vitré	fermeture le 5 mars 1972 substituée par une ligne routière 4 mars 1991, circulation du dernier train voyageurs en provenance de Lourdès.	31 décembre 1968, fermeture du dépôt d'entretien des machines 16 novembre 1969, fermeture du service petits colis 16 janvier 1991, fermeture du service par wagons isolés 1 <sup>er</sup> janvier 1994, fermeture du service messagerie (SERNAM) Actuellement, le service se réduit aux trains complets entre Vitré et la Selle-en-Lotrè (un train par trimestre, environ...)

n'est distribuée à Fougères que le mardi matin. Dans le sens Fougères-Rennes, il n'est pas possible de parvenir au chef-lieu de département avant 11 heures, ce qui limite naturellement le développement des affaires.

Dans le cadre de son plan d'équipement du département en chemin de fer à voie étroite, le Conseil Général, dans sa décision du 22 août 1891, classe donc la ligne Rennes-Fougères parmi ses priorités de réalisation, aux côtés des lignes Rennes-Chateaugiron et Rennes-Plelan.

Un décret d'utilité publique est signé le 17 août 1895.

La ligne Rennes-Fougères est la première ligne du réseau départemental à être mise en service ; le tronçon Rennes-Saint-Aubin-du-Cormier est ouvert le 5 septembre 1897. Cette ligne constituera le fleuron de la Compagnie des Tramways à Vapeur d'Ille-et-Vilaine, qui gère à son apogée, 512 km de voies départementales - le plus long réseau départemental de France.

Cette ligne serpente sur 55 km empruntant pour l'essentiel l'accotement de la nationale 12. Une courbe l'en éloigne dans la forêt de Sevaillès pour éviter la déclivité. La voie évite également les agglomérations de Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Jean et Saint-Marc-sur-Couesnon. Entre Romagné et Fougères, la ligne trace 6 km de voies propres, à l'écart de toute route existante. A Fougères, une gare est installée rue Duguay-Trouin, et une station terminus est établie rue de Sévigné, face à la gare de la Compagnie de l'Ouest. Le principe du raccordement à la gare de l'Ouest est voté par le Conseil Général en 1936 et les travaux sont entrepris puis stoppés par la guerre.

A partir de 1897, 3 rotations journalières sont effectuées. La durée du trajet est de 3 heures, soit une moyenne de 18 km/heure.

Compte-tenu des bons résultats obtenus, on envisage un moment que cette ligne puisse être promue au rang de ligne d'intérêt général. Des arguments multiples plaident, en effet, en faveur de cette transformation, notamment un argument straté-

gique : relier directement à Rennes, le Camp de la Lande d'Ouvé et les magasins d'artillerie de Fougères. Dans le même enthousiasme, on projette de raccorder certains quartiers de la ville de Fougères au tramway et de créer ainsi un tramway électrique avec 2 lignes :

- gare TIV - Laignelet, par rue du Tribunal, place Gambetta, rue de la Forêt,
- place Raoul II - rue de Vitré, par boulevard de Rennes, place Gambetta, rue du Maine, rue de Nantes, route de Vitré.

On sait que ces deux perspectives firent long feu. Il reste que la liaison TIV Rennes-Fougères connut un réel succès à la différence des lignes Liffré-Antrain (34 km), Sens-de-Bretagne-Pleine-Fougères (27 km), ouvertes au début du siècle mais supprimées dès 1935 et Mi-Forêt-Soutoger (20 km).

Dans le but de rendre plus compétitive la ligne Rennes-Fougères, le Compagnie TIV remplacera le tramway à vapeur par une automotrice Billard entre mars et juillet 1938. La nouvelle machine - 135 cv, 70 km/h, 155 places - effectuera alors la liaison en 1 h 09.

En décembre 1947, le trafic marchand est encore de 1200 tonnes/mois entre Fougères et Rennes. Néanmoins, la fermeture de la ligne intervient le 3 avril 1949. Les michelines seront remplacées par un service d'autocar et le personnel est licencié ou mis à la retraite.

Ainsi donc l'aventure des chemins de fer départementaux s'achève dès l'après-guerre, ne pouvant résister au développement des transports routiers. La politique du Conseil Général s'est en effet réorientée en faveur de la route dès la fin de la première guerre mondiale sous l'effet de l'augmentation des prix du charbon et des progrès de la technologie automobile et routière (cylindrage et goudronnage) [24].

Indiscutablement, c'est le transport par route qui s'est imposé depuis lors, provoquant la désaffectation totale de l'ensemble de l'"étoile fougéraise". Mais cette rapide évolution ne peut que laisser songeur : on a mis une trentaine d'années à créer de toute pièce un nouveau et coûteux dispositif ferroviaire, dont on attendait qu'il apporte la prospérité et le dynamisme à tout le pays fougérais ; ce réseau a fonctionné une quarantaine d'années ; aujourd'hui, 130 ans après le début de l'aventure, il est complètement démantelé ! Voilà de quoi nous



La désaffectation... avant l'arrachement. (Coll. G. Dulong-Guénée)

appeler à la méditation et à l'humilité pour les années qui viennent, les années 2000, les années AB4...

Remerciements à Madame BOISSEAU, député d'Ille-et-Vilaine, Marc COBAC, René DERIEUX, Germaine DULONG-GUÉNÉE, Jean-Pierre HARNCOIS, Louis PRÉ

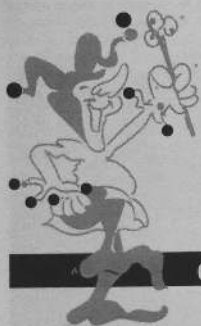
Daniel BOUFFORT  
(décembre 1996)



La gare TIV de Fougères (actuelle rue Duguay-Trouin). (coll. M. Cobac).

#### NOTES

- ADN 554-4 et 5513
- Dans son récent ouvrage sur le canton de Pontorson (Alan Sutton, éditeur, Rennes, 1995), Charles Boulan nous apprend que du fait des travaux de consolidation du Gouvernement, un important trafic maritime arriva à port de Moidrey vers 1667.
- Cet argument avait été à l'origine en 1855, de la concession par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine de l'exploitation d'une ligne voie ferrée à traction à cheville Rennes-Moidrey, à une éphémère Société Bretonne des Tangueries. Voir également à ce sujet, l'article de Michel REYNAUD, in Le Pays de Fougères, n° 103/1996.
- Voir 1<sup>er</sup> partie de cet article, Le Pays de Fougères n° 103.
- Cette affaire intervient dans le contexte des élections municipales du 21 août 1881 opposant le député républicain sortant M. Ribon à M. de la Villegonier, légitimiste. M. Ribon sera battu, mais l'élection de M. de la Villegonier sera invalidée et ce dernier sera mis en échec par le Comte de Lamboulaye.
- La loi paraît au Journal Officiel du 11 juillet 1882.
- AMVF 2 O 2.
- AMVF 2 O 2-1.
- AMVF 2 O 2-1 et Petit Fougères 23/04/1894.
- Proposition 2873 séance du 25/11/1909.
- ADN 554, 24 et 36 + AMVF 203-1.
- De Duvalneuil [A.] et Edom [L.], Petit train d'Ille-et-Vilaine, Éditions Comarone, Le Mans, 1984.
- Lignes d'autobus (pas nécessairement en service journalier) et subventionnés par le département en 1926 et concédés à la Société Générale des Trarapans Départementaux : Gossé-Vitré, Guislé-Fougères, Bazouges-Fougères, Vitré-Fougères, St-Brice-en-Coglès-Gossé, St-James-Fougères, Bazouges-St-James, Bazouges-Cambourg, Bazouges-Pontorson.
- Un service Rennes-Fougères par autocar existe en 1932 (sans Bouvet - Rennes).
- Un service Laval-Fougères existe en 1934 (Agence concédant des automobiles Renault).



# Les Loisirs des Fougerais

au XIX<sup>e</sup> siècle

de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1870

1<sup>ère</sup> partie

par Patrick RIVAIS

Comme la France, Fougères connaît au XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir du Second Empire, un essor industriel important.

De 7300 habitants en 1800, le chiffre de la population passe à 11200 en 1872 puis à 21000 en 1900.

Quelles distractions ont les Fougerais pendant ce siècle ? La réponse est multiple. L'aristocratie et la haute bourgeoisie n'ont pas les mêmes loisirs que la classe ouvrière dont les revenus lui permettent à peine de survivre. Les ouvriers travaillent douze heures par jour et ne bénéficient guère que du dimanche pour avoir un peu de temps libre. Pas de congés annuels. Si l'on ne travaille pas, c'est à cause du chômage saisonnier. Les premières grèves ont éclaté en 1867. Malgré tout, si l'on ne peut s'offrir le théâtre, on peut toujours assister aux fêtes qui accompagnent, chaque année, les événements religieux et profanes.

Jusqu'à la création de la Chronique en 1837, nous disposons de peu de sources pour imaginer quelles furent les distractions des Fougerais à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, dans ses Notes sur l'histoire de la Ville et du Pays de Fougères, le Vicomte Le Bouteiller évoque les Fêtes pour la rentrée du Parlement en ces termes :

*"En 1769, on célébra à Fougères une grande fête pour la rentrée du Parlement de Bretagne... On fit chanter un Te Deum et l'Exaudat et on dressa un feu de joie devant le portail de Saint-Sulpice. On illumina la façade de Notre Dame des*

*Marais et on la décora des armes de la ville, de la Bretagne, du roi et de Mgr le duc de Duras".*

**Bals, Jeux,  
Société de lecture,  
Société d'Horticulture,  
Société des Courses...**

On peut relire Chateaubriand qui évoque, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, sa vie fougeraise : *"Chez mes sœurs, la province se retrouvait au milieu des champs : on allait dansant de voisins en voisins, jouant la comédie dont j'étais*

*quelque fois un mauvais acteur. L'hiver, il fallait subir à Fougères la société d'une petite ville, les bals, les assemblées, les dîners, et je ne pouvais pas, comme à Paris être oublié".*

Chénédollé écrit le 21 août 1803 à Lucile : *"Nous sortîmes avec une amie de Chateaubriand pour aller nous promener dans la forêt".*

Étienne Aubrée dans Balzac à Fougères cite une lettre d'Henri de Pommereu datant de 1828 : *"Le dimanche, on allait passer la soirée chez une vieille demoiselle, nommée Mlle de la Gesmerais, parente de mon oncle, et qui, pendant toute l'année, ce jour-là recevait la bonne société du pays. La vie était alors très simple en province. Il y avait dans le salon des tables de jeu et on servait des rafraîchissements peu coûteux. Les gens raisonnables faisaient une partie de Boston, jeu qui était de la guerre d'Amérique, et les joueurs organisaient un vingt-et-un. Jamais on n'entendait dire "je fais dix louis", on jouait à un centime la fiche et lorsqu'il y avait un coup de dix sous, la galerie était émue. Balzac ne jouait pas, mais il observait beaucoup".*



Chateaubriand, obligé de "subir" les bals et les dîners à Fougères.

On ne se contente pas de jouer, de danser ou de se divertir. Il faut se cultiver. C'est le but des sociétés de lecture qui, pour reprendre les propos d'Étienne Aubrée, veulent *"offrir aux amateurs de saine littérature, l'occasion et les moyens de se connaître, de se réunir et de s'encourager".*

Dans Lucile et René de Chateaubriand chez les sœurs à Fougères, le même auteur écrit : *"M. de Québriac faisait partie de la Société de lecture, société littéraire composée de membres de la noblesse et de la vieille bourgeoisie de Fougères. La société de lecture de Fougères, dont les séances se tenaient dans l'immeuble situé juste en face de l'hôtel de Marigny... Cette société, vers l'époque qui nous intéresse, était assez fermée, car si M. de Québriac, le fils de Bénigne de Chateaubriand, fut reçu "agrégé" de cette société le 15 décembre 1807, puis "sociétaire" le 1<sup>er</sup> février 1811, elle refusa d'admettre parmi ses membres le "candidat" qui était M. le Général de Pommereu, lors de la séance du 15 décembre 1827".*

René du Pontavice de Heussey évoque cette même société : *"Vers une heure de relevée, lorsque "Messieurs les membres de la Société de lecture de Fougères" venaient par couple, après le repos de midi, se livrer à une promenade majestueuse et digestive autour de la place aux Arbres, ils apercevaient souvent un jeune homme aux longs cheveux rêveusement accoudé sur le parapet... Les gros bonnets de la bourgeoisie fougeraise passaient alors, clignant de l'œil, docalement de la tête comme il convient à gens entendus en disant : "C'est M. Balzac, l'homme de lettres de Paris".*

En 1859, des amateurs créent une Société d'Horticulture. Le président en est le sous-préfet, futur maire de Fougères, le baron Charles Debordes de Chalendrey. L'article 1<sup>er</sup> du règlement est de favoriser l'introduction de végétaux de tout genre. La société se réunit une fois par mois dans une des salles de la mairie où l'on procède à des distributions de graines ou de plans rares comme les patates douces. Aux bas-jardins, un jardinier donne des cours de taille des végétaux. Désormais en septembre, la société organise un concours

Joseph de la Chesnardière directeur de la Société Philharmonique lors de la cavalcade de 1864.



d'horticulture, avec fête de nuit ou avec concours de labourage ou expositions au collège et à l'ancienne chapelle Saint Nicolas. Depuis 1865, des courses au trot existaient à Antrain. Aussi, le 1<sup>er</sup> octobre 1869, Honoré Bertin réunit, à son domicile, la Société des Courses au Trot de Fougères qui compte 75 membres MM. de Pommereu, de la Villegontier, du Pontavice, Bertin, Dorange et de Saint-Gilles font partie de la commission dont l'une des premières missions est de trouver un terrain. Quelques semaines plus tard, la population est conviée à une réunion d'information au cours de laquelle M. de Pommereu donne lecture des statuts de la société et annonce que le terrain choisi se situera dans les prairies touchant l'usine d'Iré. La première course est fixée au mois de juillet 1870.

## La création de la bibliothèque

En 1838, Gilbert de Pommereu donne à la ville de Fougères les volumes de sa bibliothèque. Le numéro 3 de la Chronique l'annonce dès le 24 janvier 1837. La bibliothèque, essentiellement

de lecture et non de prêt, est établie d'abord dans une chambre qui dépend des bâtiments du collège. Dans une lettre adressée à Balzac le 27 juin 1846 le général écrit : *"depuis que vous avez quitté notre petit pays, je me suis fait fondateur de la bibliothèque de Fougères, je l'ai dotée de cinq mille bons livres, elle est ouverte au public quatre fois par semaine, elle a un bon règlement, un bon bibliothécaire et un sous-bibliothécaire ; mais elle est jusqu'à présent fort mal logée, la ville se propose de la placer plus grandement et plus convenablement, le nombre des lecteurs qui la fréquentent est plus considérable qu'on ne l'avait espéré d'abord et tend toujours à s'accroître. Je pense que ce nouveau établissement qui manquait aura de bons effets et pourra aider à la civilisation de notre population qui est déjà en voie de progrès".*

Dans la Chronique du 31 juillet 1838, un lecteur, tout en reconnaissant que la salle de travail de la bibliothèque est *"convenable et suffisamment éclairée"*, que les bibliothécaire et sous-bibliothécaire sont *"accorts et gracieux"*, regrette que les ouvriers ne puissent aller s'instruire que le dimanche. Il déclare : *"Il est impossible de se livrer à aucun tra-*





L'Hôtel de Ville servit de salle de spectacle jusqu'à la construction du théâtre.

vail sérieux ce jour-là. Un simple plancher vous sépare des habitués bruyants du café établi au rez-de-chaussée, leurs voix de Stentor montent vers vous et vous emplissent l'oreille, quoi que vous puissiez faire".

### Musique, chorale, etc.

Il existe à Fougères une Société Philharmonique. C'est l'accompagnatrice obligée des fêtes nationales et de la Fête Dieu. Elle participe aussi aux distributions des prix dans les écoles de la ville : l'école primaire communale, le pensionnat des Dames de Saint-Joseph, le collège. La société se produit évidemment lors de la Sainte-Cécile. L'été, parfois, elle donne des concerts en plein air sur la Place aux Arbres.

Des troupes extérieures viennent également à Fougères. Ainsi en décembre 1838, quarante chanteurs montagnards des Pyrénées, élèves du conservatoire de

Bagnères-de-Bigorre, donnèrent un concert à Fougères. "Ils firent sensation, on voulut les imiter ; plusieurs réunions de chanteurs se formèrent, beaucoup de jeunes y entrèrent, et reçurent les principes de musique... La plupart des jeunes gens de la ville ont fait partie de ces réunions. Honneur et reconnaissance à ceux qui se sont occupés de l'instruction musicale...". On retrouvera ces chanteurs montagnards en juin 1854.

Le 26 décembre 1838 donc, Joseph de la Chesnardière, maire de Fougères de 1848 à 1855, dirigea le premier cours gratuit de musique vocale ouvert aux jeunes ouvriers de 8 à 22 ans. L'autorisation des parents est nécessaire. Les femmes ne peuvent assister aux leçons. Ces cours qui ont lieu deux fois par semaine, les mercredi et samedi à 7 heures du soir, dans une salle de la mairie, s'adressent aux "jeunes gens de Fougères appartenant à des familles honnêtes qui ne sont pas assez riches pour faire donner des leçons de musique à leurs enfants". Il arrivait en effet que des professeurs de passage s'arrêtent à

Fougères pour y donner des leçons ainsi M. Standt, professeur du Conservatoire de France, Maître de Chapelle de l'Empereur de Russie, qui descendu à l'Hôtel de la Grand'Maison, "a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de se fixer dans la ville de Fougères pour y donner des leçons de piano, de composition et d'accompagnement". En 1845, un professeur de danse se propose d'apprendre aux Fougerais les danses les plus modernes.

Sur les 146 élèves qui sont en début de la chorale laquelle, en 1839, prend le nom de Société d'Harmonie, on pense que la théorie en dégoutera un grand nombre mais qu'il en restera assez pour que les cours aient une utilité. "Nous aimons mieux que nos jeunes ouvriers se réunissent le dimanche pour chanter que pour boire et se battre", peut-on lire dans la presse.

Après trois mois d'activités, Joseph de la Chesnardière est secondé par M. Boislouveau, Mozart, Méhul, Rossini, Glück, Weber et Boieldieu sont au programme du premier concert donné à Saint-Sulpice en juin 1839.

Début 1840, les 50 élèves de M. Jumalais donnent un concert vocal dans la salle de la mairie. "Ces jeunes gens méritent d'être entendus après ceux de M. de la Chesnardière qui nous ont laissé de si doux souvenirs qu'on serait bien aise de les entendre de nouveau". Dans sa lettre à Balzac, le général de Pommerai écrit que "deux jeunes gens, à l'encontre l'un de l'autre, ont ouvert chacun leur école de musique vocale et nous avons aussi, nous autres diaboliques, de César, - naguère musiciens terribles et barbares, nos compagnies chantantes comme bannières, elles ont été se faire entendre et applaudir dans la capitale du département et autres villes voisines".

En 1849, une nouvelle société s'organise "les Orphéonistes de Fougères". Des jeunes gens, venus des diverses industries de la ville, se retrouvent pour chanter sous la direction de M. Blanchet, ouvrier lui-même et élève médaillé de l'Orphéon de Paris. Salle d'asile Saint-Léonard, en décembre 1861, comme l'année suivante, des artistes fougerais donnent un concert vocal et instrumental au profit des pauvres. Les deux cents mélomanes pré-

sents peuvent apprécier "avec un indicible plaisir, la voix si suave, si fraîche" de la comtesse Victor du Pontavice, ou applaudir mademoiselle de la Chesnardière au piano au cours d'une soirée qui se révèle "délicieuse ; deux heures se sont écoulées trop tôt au sein d'une belle réunion et sous les charmes d'une douce mélodie".

Un dimanche d'avril 1863, la Société Musicale dont le président est M. de la Chesnardière et le chef d'orchestre Robert Boislouveau, se produit place aux Arbres. "Que ces réunions sont désirables ! Tout le monde est là : on se voit, on se coudoie, on se reconnaît, et en même temps que la vie se confond ainsi entre tous, on a l'avantage d'éprouver un plaisir qui exerce le goût, et qui entretient le sentiment, trop rare de plus en plus, de ce qui est beau, vrai et entraînant".

Quelques semaines plus tard "l'élite de la société et le clergé de Saint-Léonard" assistent aux deux concerts donnés par l'Orphéon de Fougères sous la direction d'Auguste Jumalais dans la chapelle Saint-Nicolas et dans la grande salle de la mairie. En 1865, la Société Philharmonique adopte de nouveaux statuts qui la rendent plus indépendante de la ville. Complément de la précédente, le nouvel Orphéon se produit pour la première fois à une messe en juin 1866. Leurs prestations sont de plus en plus nombreuses et revêtent plus de régularité. Après le festival de l'Association musicale d'Ille-et-Vilaine qui se tient dans nos murs, en 1867, on souhaite une salle qui soit assez grande pour accueillir toutes les personnes qui, maintenant, affluent aux concerts.

A la fin des années soixante, il existe cinq sociétés musicales. Outre les deux précitées, on trouve la Musique Municipale, la fanfare des sapeurs-pompiers qui accueille les jeunes de 12 à 25 ans et, depuis 1868, à l'initiative de l'abbé Ménager, une société de musique religieuse, composée d'une vingtaine de membres, la Sainte-Cécile. Les rues résonnent en outre des accents de musiques militaires.

### Le Théâtre

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas de théâtre à Fougères. Il dut y en avoir un, un siècle plus tôt, sous les combles de la cohue à chair, place Royale (actuelle place du

Théâtre). "Un théâtre de comédie" précise Émile Pautrel. Après sa destruction en 1743, les représentations ont lieu à la mairie.

Le Bouffeur reproduit le programme d'une représentation dramatique donnée par les élèves du collège le 31 août 1773 à l'hôtel de ville : Les Plaideurs, comédie en trois acte avec Jean Baston de la Ribaisière dans le rôle du juge Dandin, Le Petit Paysan Hardi, entrée de théâtre et Le Quiproquo, drame imité des Jeux de la Petite Thalie. un vaudeville est chanté. Le tout est suivi par la distribution des prix.

Mais au tout début du siècle qui nous intéresse, il n'existe apparemment pas de troupe théâtrale locale. Certains théâtres itinérants passent plusieurs jours à Fougères, le plus souvent à l'occasion de la Foire comme le théâtre de M. Fabry en 1841 et 1842. L'artiste n'a pas tout le public souhaité. "Il ne peut accuser tout le monde d'indifférence et d'oubli, et il est à croire que le talent véritable que quelques acteurs ont montré finira par lui ramener ceux qui se montrent encore rebelles au plaisir qu'il nous procure". Il est vrai que les conditions ne sont pas toujours réunies. Ainsi lors de Langevine en 1839 : "le local est singulièrement choisi : une écurie de caserne ! Cependant, mardi, heureux ceux qui étaient arrivés de bonne heure, car cinquante personnes en furent pour leur petit voyage au Faubourg Roger ; il n'y avait plus de place. Quelques quinze jetaient une lumière suffisante pour que l'on put distinguer les bancs inoccupés, l'orchestre se composait d'un modeste violon, placé si près des premières que de temps à autre, le coude de la musique était sur le point de toucher l'aristocratie de la salle, les places à 75 c. ... Des tentures rayées de bleu et de blanc dissimulaient tant bien que mal, les mangeoires et les râteliers, où se tenaient les plus ingambes de la réunion, fiers d'avoir défroncé les ci-devant boîtes de foin".

En 1852, la troupe dramatique du théâtre de Saint-Malo, sous la direction de M. Alexandre donne plusieurs représentations dans la salle de la mairie. Drame, vaudevilles sont au programme. Le choix des pièces est difficile eu égard à la disposition et aux dimensions, on ne peut plus exiger, des lieux ainsi qu'au manque de décors et d'accessoires. Il y a cependant des premières, des secondes et une tribune. Les pièces choisies "ne renfermaient aucune gravelle" et ne pou-

vaient effaroucher conséquemment la plus austère vertu". Alfred Douchin, le rédacteur de la Chronique écrit : "Le goût théâtral est peu prononcé chez les habitants de notre bonne ville, et, ce qui est plus vrai encore, que l'argent a peu de tendance à aller se glisser dans la poche des artistes de ce genre". Le jeudi, "jour de labeur et d'affaires qui domine toute idée de plaisir" est la plus mauvaise soirée, même si l'on y voit "un certain nombre de dames élégantes et distinguées".

Les troupes se succèdent à la mairie ou sur le champ de foire. A partir de 1860, les représentations sont de plus en plus nombreuses. Une rubrique théâtre apparaît dans la Chronique.

PAR PERMISSION DE M. LE MAIRE.  
 BREVETÉ & DÉPOSÉ. 1857.  
 Salle de la Mairie.  
 Pour les Adieux au Public :  
 SE VERRA BREVETÉ  
**BÉRANGER.**  
 LA BROUILLE et LE RACCOMMODEMENT  
 Vaudeville en 1 acte  
**CAUCASIE.**  
 Vaudeville  
 LES QUATRE AGES DU CŒUR.  
 Drame.  
 Air de LOÛTE, sans de violon.  
 A LA REUNION SUITE :  
**La Bataille de Marengo.**  
 — TOMBOLA. —  
**Les deux Frères.**  
 Vaudeville.  
 Les deux actes entiers à 7 heures — les comédies à 7 heures précises.  
 Des entrées sont prises pour les arts et pour les personnes abonnées.  
 Prix des Places : Parterre, 4 Fr. — Loges, 8 Fr. —

Programme d'une soirée théâtrale en 1857, salle de la mairie.

voient effaroucher conséquemment la plus austère vertu". Alfred Douchin, le rédacteur de la Chronique écrit : "Le goût théâtral est peu prononcé chez les habitants de notre bonne ville, et, ce qui est plus vrai encore, que l'argent a peu de tendance à aller se glisser dans la poche des artistes de ce genre". Le jeudi, "jour de labeur et d'affaires qui domine toute idée de plaisir" est la plus mauvaise soirée, même si l'on y voit "un certain nombre de dames élégantes et distinguées".

Les troupes se succèdent à la mairie ou sur le champ de foire. A partir de 1860, les représentations sont de plus en plus nombreuses. Une rubrique théâtre apparaît dans la Chronique.

### Les fêtes religieuses et les fêtes nationales

Ces fêtes constituentelles un loisir au sens où nous l'entendons aujourd'hui ? Sans doute pas. Mais au XIX<sup>e</sup> siècle, elles offrent un événement obligé de l'existence quotidienne de la population.

Chaque année au mois de juin a lieu la Fête-Dieu. Le trajet est invariablement le même. La procession part de Saint-Léonard, suit les rues du Temple, Royale (Nationale) et de la Priterie afin de se rendre à l'église Saint-Sulpice, puis revient par la route de Rennes, les boulevards, la Place d'Armes, la place Royale (du Théâtre). La Société Philharmonique l'ac-

compagne et la compagnie de sapeurs-pompier escortent les autorités. Les fidèles ont dressé de nombreux reposoirs qui ornent les rues et les places. On n'en compte pas moins de quinze à l'été 1853. Voilà comment en 1842, la *Chronique* évoque "l'un des plus poétiques spectacles" qu'il y ait : "C'est celui de la procession de la Fête-Dieu dans la vallée de Saint-Sulpice, vue de la place de Bretagne par une belle soirée de printemps, lorsque les acacias en fleurs de cette délicieuse promenade embaument l'air de leur suave parfum ; lorsque l'air saturé de vapeur, arrêtant l'ascension de la fumée qui s'échappe des toits, la force à s'étendre sur tous les objets comme un léger voile bleuâtre.

Venez alors vous placer sous les acacias de la tour carrée du Papegault, un jour de fin d'Octave de la Fête-Dieu, cette fête des fleurs et des enfants, ces autres fleurs, et voir la procession du sacre de Saint-Sulpice, comme on dit en Bretagne, serpenter, paraître, disparaître dans les chemins de la vallée, au pied des vieilles murailles féodales du Château, autour de l'église gothique et des maisons du 15<sup>e</sup> siècle, au milieu de cette végétation si fraîche, si luxuriante, qui fait l'ornement de cette gracieuse vallée".

En 1855, la statue de Notre-Dame des Marais est portée en procession dans les rues à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. En 1856, on célèbre la solennité de la Sainte-Enfance, puis le mois de Marie à Saint-Sulpice. En juillet 1864, ont lieu la bénédiction de la première pierre de l'agrandissement de l'église Saint-Léonard et, en 1869, celle de la chapelle Notre-Dame des Marais à Saint-Sulpice.

Les corporations fêtaient aussi leur Saint Patron. En juillet 1839, 130 jeunes tisserands parcourent les rues de la ville, sur quatre files "portant un grand nombre de maïs en larviers et en myrte, destinés aux chefs d'atelier et aux marchands de toile". Le dimanche, après la messe célébrée à Saint-Sulpice, ils parcourent une seconde fois la ville. Certains d'entre eux, acteurs d'un jour, interprètent la Mort de César de Voltaire. Un bal se poursuit jusqu'à 6 heures du matin. Deux semaines plus tard, ce sont les menuisiers qui fêtent leur corporation. "Violons en tête, ils parcourent la ville, chargés de branches de larviers et de fleurs qui ils attachent aux maisons des chefs d'atelier". Ils portent une image de

Sainte-Anne en guise de bannière.

Et puis, il y a les fêtes nationales. Que l'on vive sous la Royauté, la République ou l'Empire, le cérémonial est semblable.

Depuis le rétablissement de la monarchie, la Fête du Roi a lieu le 1<sup>er</sup> mai. On célèbre à Saint-Léonard une messe à laquelle assistent les autorités civiles et militaires. 21 coups de canon sont tirés, pendant l'office, sur la Place aux Arbres. Les édifices publics sont illuminés, et les habitants sont invités à pavaiser les façades de leur maison. En 1838, un Te Deum est chanté à Saint-Léonard en l'honneur du Comte de Paris, en présence de la Garde Nationale.

En 1848, la promulgation de la Constitution est l'occasion d'une grande fête avec défilé de la Garde Nationale et de la Troupe. Rangée en bataille sur la Place d'Armes, l'artillerie de la ligne tire le canon avant et après la lecture de la Constitution. Le 11 janvier 1852, les autorités civiles et militaires dont le drapeau a retrouvé l'aigle impériale fêtent l'élection du Président de la République ; le 4 décembre 1852, c'est la proclamation de l'Empire. Désormais la Fête Nationale, fête anniversaire de Napoléon III, a lieu le 15 août. Jusqu'à la fin de l'Empire le programme est le même : à 3 heures, jeux sur la place d'Armes, en fin d'après-midi, cérémonie religieuse et feu d'artifice en soirée sur la place aux Arbres.

Sous les voûtes de l'église Saint-Sulpice, en septembre 1855, un Te Deum est donné à l'occasion de la prise de Sébastopol. "Le soir vers 7 heures, lorsque les édifices publics et toutes les maisons particulières, celle du riche comme celle de l'artisan, furent illuminées, la société philharmonique comprenant toute l'importance de son concours dans un tel moment, se réunit d'abord sur la place du Brûlis, puis sur la place d'Armes, et joua avec un admirable entrain pendant plusieurs heures au milieu d'une foule compacte dont la joie était indicible. Des feux d'artifice improvisés mêlent leurs éclats à l'expansion de l'allégresse populaire se traduisant par des bravos dont la spontanéité prouve combien sont vivaces toujours, dans notre généreuse France, les idées de gloire et de grandeur nationale. Ainsi s'est passée cette grande fête en l'honneur du triomphe de nos armées" écrit, avec flamme, A. Douchin, le rédacteur de la *Chronique*.

Au mois de juin de l'année suivante, la fête donnée pour le baptême de S.A. le Prince Impérial, est l'occasion d'une distribution extraordinaire de pain aux pauvres de la ville par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, rue Nationale. Un petit feu d'artifice est même tiré depuis le balcon de l'hôtel Saint-Jacques, rue Porte Roger. En 1858, à l'hôtel de ville, a lieu la remise de la Médaille de Sainte-Hélène aux anciens soldats de l'Empire. En juin 1859, nouveaux Te Deum, l'un en l'honneur de la victoire de Magenta, l'autre de Solferino. A l'issue de la Grand-Messe du 17 juin 1860, on fête la réunion de la Savoie et de Nice à la France. La musique des sapeurs-pompier joue des airs patriotiques, un feu d'artifice est tiré sur la place aux Arbres mais un arrêté de l'adjoint au maire, le baron Debardes défend expressément de tirer des pétards dans les rues, sur les places publiques ou par les fenêtres des maisons.

### Carnaval, Angevine et autres foires

Chaque année des fougerais fêtent le carnaval. Ces festivités ne revêtent pas une grande ampleur. "Le carnaval de 1846 a été triste comme les années précédentes" peut-on lire dans la presse. Seuls quelques individus sont costumés qui attirent à peine le regard des passants. Pourtant en février 1839, le maire a jugé bon de prendre un arrêté afin de prévenir les désordres qui pourraient survenir. L'article 1<sup>er</sup> dispose que les personnes qui désirent se déguiser, se masquer ou se travestir doivent se présenter au bureau de police pour y faire leur déclaration. L'article 2 autorise le commissaire de police à arrêter tout individu dont le déguisement serait contraire aux bonnes mœurs. L'article 3 interdit le port de l'épée, de bâton ou de tout autre arme aux personnes masquées ou travesties. L'article suivant leur interdit d'insulter qui que ce soit ou de s'introduire par violence dans les boutiques et les maisons. En 1851, le carnaval est plus animé. "Une troupe composée de... jeunes gens, les uns masqués, les autres simplement travestis et ayant la figure barbouillée de noir, parcourent brièvement les principales rues et les faubourgs de notre ville. L'un d'eux portait un gros mannequin de paille, habillé et masqué : c'était à n'en pas douter, l'effigie de

Mardi-gras... Un tambour et une corne précédaient et annonçaient au public son passage... Arrivés au lieu de la sépulture (place aux Arbres), ils y déposèrent cette effigie burlesque, et après avoir longtemps dansé en rond autour en chantant et continuant l'infériorité musicale, on l'a brûlée au milieu du redoublement d'un nouvel accès de joie".

Manifestations économiques, les foires sont cependant une distraction pour nos concitoyens. La plus importante est Langevine. Son origine remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Elle se déroule sur le champ de foire, début septembre. La presse relate l'édition de 1839 : "Notre champ de foire offrait le coup d'œil le plus pittoresque ; le commerce s'était partagé ses différents quartiers comme de coutume ; d'un côté les marchands installés à la file sous des baraques en planches, plus loin des débitants qui formaient à eux-seuls toute une ligne de bataille avec leur vis à vis de charcutiers indispensables dont les échappés abondamment pourvus, exhalèrent une odeur appétissante. A l'entrée les bateliers et les artistes de divers genres avaient dressé leurs tentes. Il y avait à la porte assaut de grimaces, de refrains de grosse caisse, de bêtes à faire rire... pour qu'il ne manquât rien aux agréments de la promenade la Société Philharmonique s'était piquée d'un redoublement de galanterie". En 1845, on note la présence de magasins de bijouterie et de jouets d'enfants. Le soir, un éclairage incite les promeneurs à faire des achats.

Au printemps, sur la même place, se tient la foire des Rameaux. A l'Ascension, la fête a lieu en forêt.

De nombreux curieux viennent voir passer le char de l'industrie linière manufacturière qui, ce mardi de septembre 1862, arrive triomphalement à Fougères, se rendant à l'usine d'Iné, précédé de la fanfare des pompier. Deux petites fileuses à la mine éveillée et une bergère sont perchées sur le char.

### Divers

En juin 1839 paraît dans la presse la première publicité pour l'établissement des bains de mer de Saint-Malo dont l'ouverture est fixée au 11 juillet. Chaque année, à pareille date, une publicité est publiée dans la *Chronique*. On imagine que les amateurs ne furent pas légion, ne



Fougères au XIX<sup>e</sup> siècle.

serait-ce qu'en l'absence des moyens de communication. En 1842, des habitants de Fougères établissent par association un service de voitures qui, partant de Fougères à 5 heures du matin et de Rennes à 4 heures du soir, permettent d'aller à Rennes et d'en revenir le même jour. Il faut attendre 1849 pour qu'une voiture publique fasse l'aller et retour entre Fougères et Saint-Malo. Elle passe par Antain et Dal et correspond avec d'autres villes de Bretagne comme Dinan et Saint-Brieuc.

Pour tous ceux qui n'ont pas la chance de découvrir la mer, l'étang de Saint-François est tous les ans "à l'époque des chaleurs, le rendez-vous de jeunes gens qui vont s'y baigner, malgré les funestes exemples du danger que présentent les sources d'eaux vives dont il est rempli". A partir de juillet 1843, ainsi qu'en témoignent les publicités parues dans la *Chronique*, nos concitoyens peuvent se faire tirer le portrait en couleurs, grâce au daguerrétype de Léon Na qui exerce son art chez M. Duhal au château. En 1856, M. Pépin, miroitier, doreur et photographe exécute des portraits au daguerrétype sur verre, sur papier et sur toile pour 4 F., 6 F. et plus. On trouve d'autres photographes en 1860 au faubourg Roger, en 1863 dans la cour de l'ancien hospice Saint-Nicolas. En 1863, dans la Grand Rue, une succursale de la Photographie Bretonne annonce qu'elle viendra huit jours chaque mois. Elle offre un jardin et un salon à leurs clients. Mais il faudra attendre pour disposer d'un photographe sédentaire. Depuis mai 1840, encore ou

château, on peut prendre des bains, bains de Borège et de vapeur, pour 50 c. et 75 c., à toute heure et sans prévenir d'avance. L'eau y est filtrée et toujours limpide. Tout au long de cette première moitié de siècle, la Halle aux Toiles, place Royale, accueille des commerçants, de Paris ou d'ailleurs, venus vendre toutes sortes de marchandises et de nouveautés. On fait même trois mois de crédit... pour les personnes bien connues.

Le premier cirque dont la *Chronique* se fait l'écho, le cirque Pietro Bono donne deux représentations, en septembre 1852, dans la cour du collège. Un dimanche de février 1863, c'est un ballon cubant 22400 litres qui doit s'élever au-dessus de la Place aux Arbres. A son bord M. Lemoire, premier balloniste de France.

La salle de la mairie accueille les spectacles les plus divers et les plus insolites. En janvier 1853, lors d'une soirée scientifique, les curieux découvrent "l'illumination aussi prompte que l'éclair de 200 bougies assez éloignées les unes des autres", "l'apparition de l'étrincelle sur la machine électrique", la démonstration de la foudre sur un paratonnerre, le télégraphe électrique, la pile Volta. En 1854, un théâtre de singes et de chiens savants investit la salle. Cette même année, des numéros de prestidigitation offrent aux spectateurs "un polyorama pittoresque représentant les merveilles de la nature et de l'art, les effets de la lune sur les lacs, ceux de la neige sur les monuments et les paysages".

Il y a bien entendu de nombreux cafés. En 1852, l'annuaire de Fougères recense

15 cafetiers, 28 cabaretiers auxquels il faut ajouter 13 auberges, 2 hôtels et 2 restaurants. Mais pas question de servir à boire "à une heure indue". Un arrêté municipal stipule que "tous les aubergistes, cabaretiers et cafetiers sont tenus de fermer leurs établissements à 10 heures précises du soir". Régulièrement, le tribunal de simple police fait état de troubles occasionnés par des citoyens pris de boisson. En 1856, le sous-préfet de Fougères déplore que des ouvriers, notamment des menuisiers-ébénistes, aillent au cabaret le lundi, voire même le mardi pour "les plus ivrognes", plutôt qu'au travail.

Certains Fougérais doivent aussi fréquenter la maison de Tolérance rue de la Forêt. Vers 1860, le tribunal de police dresse régulièrement des amendes aux filles publiques qui se promènent sur le champ de foire, appellent les passants, stationnent sur la porte de leur "lieu de travail"... ou ne se présentent pas à la visite sanitaire.

En 1862, en moins de deux mois, nos concitoyens peuvent assister à deux exécutions capitales. Le 8 janvier, Victor Xavier Guenée monte sur l'échafaud. Et, le 22 mars, 3 à 4000 personnes assistent à l'exécution de Jeanne Liger.

## La cavalcade historique de 1864

Des jeunes gens décident d'organiser une grande cavalcade historique à l'instar de ce qui se passe dans des villes voisines. Un bureau est élu dont le président est un nommé Féclier. Douze commissaires sont nommés parmi lesquels on trouve des noms connus : de la Chesnardière, Honoré Bertin, Dorange. Quatre d'entre eux se rendent à Avranches afin de se mettre en rapport avec les organisateurs. La ville vote un crédit de 2000 francs dont 1000 sont affectés à la construction des chars. Des chevaux hongres et des juments sont loués aux agriculteurs à la condition que ceux-ci les amènent, la veille, au soir de la fête, à l'écurie de la caserne. Des répétitions ont lieu les jeudi et dimanche.

Danjou de la Garenne assisté de Nogrix fils est l'organisateur de la fête qui se déroule sur trois jours les 21, 22 et 23 mai.

Le samedi a lieu l'annonce aux flam-

beaux de l'entrée du sire de Montéjan, joué par le comte Victor du Pontavice. Le dimanche, à midi, le gouverneur de Fougères, Bertrand de Plasquen, interprété par Danjou, et son cortège, partent du château pour aller à l'extrémité du faubourg Roger recevoir le sire de Montéjan et accompagner son entrée à Fougères. A la même heure, le Procureur Syndic et ses conseillers partent de l'hôtel de ville pour venir à la Porte Roger offrir les clefs de la ville au sire de Montéjan. La cavalcade historique se termine par le char de la charité représentant un château fort sur les tours duquel flottent des drapeaux l'un aux armes de la Bretagne, l'autre aux armes de Fougères.

Le char est suivi de la Société Philharmonique, du Maire en uniforme officiel, puis de deux pelotons de cantonniers dont l'un porte un drapeau où sont inscrits ces mots : *Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice, Vive le Prince Impérial*. Viennent ensuite les autres chars : celui de l'Agriculture, tiré par dix bœufs et escorté de cultivateurs à cheval, celui de l'Horticulture représentant un jardin d'où des fillettes, vêtues en jardinière, lancent des bouquets, celui des Saboteurs, celui de la Chaussure reconstituant un atelier où des ouvriers et des ouvrières font fonctionner des machines à couper et à piquer, celui de l'Industrie Métallurgique et Mécanique, le plus imposant, tiré par dix chevaux. Les corporations des jardiniers, des saboteurs, des tanneurs, des chaussonniers accompagnent les chars. Les autres corporations suivent avec leurs bannières : tisserands, moçons, charpentiers, couvreurs, menuisiers et verriers.

La cavalcade dure six heures. Par bonheur, il fait un temps superbe. Très chaud même. Le soir, l'orchestre du 14<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie anime le bal donné au profit des pauvres. Le lundi, les omnibus partent de la place d'Armes pour se rendre à la Yverrie de Laignelet où les directeurs, MM. Leclerc, font exécuter les travaux les plus délicats et les plus beaux. Il s'agit d'offrir un maximum d'étrangers dans notre ville.

Des concerts, des jeux, un bal et un feu d'artifice mettent la touche finale à ces festivités.

L'heure ne sera bientôt plus à célébrer les victoires militaires du Second Empire, ni à chanter avec les musiques locales la "Marche de Sébastopol". A la veille de

l'instauration de la Troisième République, le nombre des corporations ouvrières qui défilent lors de la cavalcade de 1864, a montré que Fougères était devenue une ville industrielle de premier rang.

Le dimanche 25 août 1867, au milieu d'une liesse populaire, la ligne de chemin de fer Fougères-Vitré est inaugurée. Après la bénédiction des locomotives, le cortège se rend à une exposition organisée par la Société d'Horticulture puis au banquet servi dans les ateliers de M. Madiot, industriel en chaussures. Une fête vénitienne puis un feu d'artifice mettent un point d'orgue à cette première journée. Divers jeux, mats de cognac, tourniquets, jeux du baptême, course aux ânes, courses en sac, retraite aux flambeaux marquent la seconde.

Le 3 octobre 1869, c'est au tour de l'usine à gaz d'être bénie. Les autorités et le clergé défilent, escortés par la compagnie de sapeurs-pompiers, musique en tête. La Société Philharmonique et l'Orphéon exécutent plusieurs morceaux avant le lâcher de ballons et le feu d'artifice. Enfin grâce à l'action du député Albert de Dalmas, de négociants fougérais et de M. Buet, l'un des deux banquiers de la ville, Napoléon III signe, au début de l'année 1870, le décret portant création d'une Chambre de Commerce à Fougères.

Patrick Rivais.

**Sources :**  
Chateaubriand : Mémoires d'Outre-Tombe.  
Étienne Aubrée : Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs à Fougères.  
Étienne Aubrée : Balzac à Fougères.  
R. du Pontavice de Houssey : Balzac en Bretagne.  
Victime Le Bouteiller : Notes sur l'Histoire de la Ville et du Pays de Fougères.  
Chronique de Fougères.  
Docteur Chesnai : Cavalcade du 22 mai 1864 (Société Archéologique et historique - Tome XXIV).  
Le Syndicalisme ouvrier en Bretagne, Claude Geslin.  
Annuaire de Fougères (Archives Municipales).

# UN DÉCOR OUBLIÉ

## Les fresques de Théophile Lemonnier

à l'hospice de la Chesnardière

(actuellement chapelle du lycée Jean Guhenno)

par Luc LEGEARD

*Théophile Lemonnier, peintre, enseignant, militant sera l'un des principaux artisans de la renaissance de l'art breton. Son œuvre fougéraise, la seule de ses grandes décorations à avoir été conservée en place, témoigne de son talent et de son engagement artistique.*

### Un parcours classique

Théophile Lemonnier naît à Rennes le 27 février 1901 dans une famille qui s'intéresse à l'art. Son père, pharmacien, est aussi poète (1). Théophile Lemonnier entre très jeune à l'école des Beaux-Arts où il va faire toutes ses études et le principal de sa carrière. En 1922, première consécration, il reçoit le prix du Ministre. L'année suivante, il est admis à l'école Nationale des Beaux-Arts de Paris (2). Il entre dans la classe de Lucien Simon où il reste trois ans. Il obtient le premier prix de nature morte et sera admis deux fois au second essai du concours de Rome.

Diplômé du professorat de dessin, il regagne sa ville natale. Il enseigne alors dans un des lycées rennais sans jamais renoncer à son art.

Dès 1925, il est membre de la Société Nationale des Beaux-Arts. Il expose régulièrement ses œuvres aussi bien à la Nationale que dans des galeries privées. Les critiques ne tardent pas à remarquer son talent. "Ce jeune peintre taillé en force n'a rien d'un fauve... Il croit à la tradition. Il accorde une importance primordiale au métier. Il dessine soigneusement et solidement. Il met chaque plan à sa place. Mais il a dextérité pour lui ne sert qu'à dénoncer l'amour du travail bien fait. Il faut de la poésie pour animer la

matière. C'est savoureux et simple comme un morceau de lard mangé sur le pouce contre une fenêtre à travers laquelle on aperçoit une échappée de canton. Les œuvres de Lemonnier sont puissantes et traversées d'un air vif". (3)

Le peintre de chevalet aime les paysages : "simples collines, chemins à ornières, crêtes bleuâtres de l'Arée, été raplécé d'éteules, estuaires sur vases argentées comme des poissons, ciels lourds et tempêteux, vieille chapelle de granit patinée comme de l'argent... Royaume du vent et des eaux, mais latteurs sur les prairies, jardins imprévus débordant de reines des prés, foulils de rève jusqu'à la ligne vaporeuse des peupliers". (4)

Théophile Lemonnier privilégie les effets atmosphériques : "Ejjet le matin à Vieux-Vy-sur-Couesnon", "Malin sur la rivière", "La marée montante", "La grande Brière en automne". S'il aime errer sur "les landes tristes plafonnées d'un ciel bas" d'où il rapporte de nombreux croquis, il aime aussi peindre le pittoresque "vieille cour de ferme au pays du sel", "la première bolée", "un barbier de village en Haute-Bretagne". Il lui arrive même de se mettre en scène : "Le peintre à la campagne", "exquis tableaux lumineux, rempli d'une fraîcheur-agreste". (5)

Théophile Lemonnier est aussi un illustrateur et un graveur de talent. Dès



Théophile Lemonnier (1901-1986)

le début des années vingt, il offre à plusieurs revues des bois gravés : chapelle Sainte-Divi, chapelle Saint Golen à Trégastel Ploumanac'h (6). En juin 1926, il crée la couverture de la revue "La nation bretonne". En 1931, il publie un album comprenant vingt planches, intitulées "vieilles cours et vieux toits de Rennes". Il illustre aussi des contes et des nouvelles qui paraissent dans "La Bretagne touristique". Ainsi "L'autre uile" de Roger Vercel (Prix Goncourt 1934) (7). Il soutient par ses critiques élogieuses Jeanne Malivel (1895-1926) l'un des membres fondateurs des Seiz Breur (les sept frères) qui se proposent de "renover" l'art breton : "Ses bois sont d'une grande originalité d'interprétation et d'une stylisation très personnelle. Sans être barbare, son œuvre est d'un burin sauvage, plein de vigueur et d'une imagination brillante". (8)



Le chevet de la chapelle de la Chesnardière... aujourd'hui "chapelle" du lycée Jean Guéhenno

Nos fabricants de meubles se trompent...

Par ailleurs, les artistes n'ont point de centre pour se rencontrer et faire l'échange de leurs idées. Ils ne sont soutenus par personne. S'ils hésitent, s'ils se lancent dans des voies souvent plus que hasardeuses, n'est-ce pas parce que les architectes bretons ne leur tracent pas le bon chemin ? Toute reconnaissance ou révolution artistique a pour point de départ des œuvres architecturales. C'est l'architecte qui le premier traduit avec une vérité et une sûreté saisissante les caractéristiques d'une nouvelle civilisation. Tous les autres artistes guidés par l'esprit nouveau qu'il a pour ainsi dire matérialisé, produisent alors à leur tour. Or existe-t-il une architecture bretonne ? Nous avons donc encore devant nous bien des années d'essais généraux en perspective". (10)

Les jalons de la rénovation artistique sont posés. Théophile Lemonnier va tenter de bier son art au cadre architectural. Au milieu des années trente, il se lance dans la création de vastes ensembles peints.

### Le décorateur

La première commande qui date de 1934 est celle du rideau du théâtre de Rennes (11). Théophile Lemonnier crée un décor figuratif typiquement breton : "La fée Viviane endort l'enchanteur Merlin dans la forêt de Brocéliande. Au pied d'un chêne énorme, Merlin s'est endormi. Viviane a mis à profit les enseignements que l'enchanteur lui a donnés. Elle le retient maintenant à tout jamais prisonnier d'amour, dans le cercle de sa tendresse pour l'empêcher de retourner à la cour d'Arthur en son château de Kerduel". Théophile Lemonnier a traité ce thème avec un rare bonheur, une science et un goût remarquable dans la composition, un art à la fois infiniment délicat et d'une généreuse hardiesse dans le choix, la répartition, l'orchestration des colonis. Il a su résister à la tentation, toujours si alléchante de pousser l'exécution de sa toile à un degré de fini qui n'eût point été de mise. A chaque instant de son labeur il a su se souvenir qu'une grande fresque n'est pas une toile de petit maître aux détails minutieusement finis. Il a compris qu'une orchestration décorative perd tout intérêt si elle devient un agrandissement photographique". (12)

### Le militant du renouveau

Théophile Lemonnier est de cette génération de l'après-première guerre mondiale, qui, ayant souffert, croit à l'avènement d'une région et à l'épanouissement de son art. En 1921, il devient l'un des animateurs de l'équipe de "Breiz Atao" (Bretagne debout) revue qui met en exergue : "l'idée nationale bretonne n'est même pas examinée. Elle est dénaturée d'abord, répétée avec dédain ensuite". Le jeune peintre adhère en outre au mouvement "Unvaniez Yaouankiz Breiz" (union de la jeunesse bretonne) qui revendique le fédéralisme voire le panceltisme.

L'exposition des Arts appliqués (9) organisée à l'initiative de Jean Julien Lemoindat à l'école des Beaux-Arts de Rennes en 1922 sera pour lui l'occasion d'une véritable profession de foi.

En 1937, Théophile Lemonnier est présent à l'exposition internationale des Arts Décoratifs qui a lieu à Paris sur le front de Seine. Il peint pour la première salle du pavillon breton dite "salle des activités" un grand panneau de 5,70 mètres sur 4,80 mètres qui a pour thème l'élevage. Neuf autres peintures figurent à ses côtés dont le Rennais Louis Ganin et le Nantais Jean Bouchaud.

L'année suivante, il répond à une importante commande : celle de la décoration de la chapelle du nouvel hospice de Fougères.

### Un décor religieux

En 1934, le nouveau maire de Fougères, Henri Rebuffé (13) évoque devant le conseil municipal la question de l'hospitalisation des vieillards. Il mentionne le projet de transfert de Saint-Louis dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu. Il propose la construction d'un hospice sur le terrain de la ferme de Beaumanoir, propriété des Hospices.

La comtesse d'Avenel fait alors don aux Hospices civils d'un terrain dépendant de son domaine. Elle souhaite qu'y soit construit un hospice de vieillards mais elle pose ses conditions : l'hospice sera tenu par des religieuses et une rente viagère de 5000 francs lui sera versée. Son offre est acceptée. Les terrassements commencent en février 1937, les marches sont posées. La chapelle est terminée en septembre de la même année. Un an plus tard, en septembre 1938, le plan d'installation de la chapelle est présenté par Monsieur Hec qui dirige l'un des deux plus importants cabinets d'architectes rennais : "le soubassement intérieur sera en granit rouge (pier-

re reconstituée). Une peinture en fresque représentera le chemin de croix. La décoration des deux grandes niches latérales par des compositions ayant pour thème Saint Louis et la Sainte Vierge seront exécutées". (14)

Théophile Lemonnier est sollicité. Les travaux traités de gré à gré seront exécutés pour le prix forfaitaire de 20.000 francs.

La surface à couvrir est importante : deux grandes peintures décoratives sur plâtre de 47 m<sup>2</sup> chacune qui s'inscrivent dans des demi-cercles de près de 7 mètres de hauteur. Cet ensemble est complété par les quatorze stations d'un chemin de croix.

L'artiste adopte le parti pris de la sobriété, du classicisme qui sied au sujet. Il privilégie d'emblée quelques colonis : un bleu tendre, un rouge pâle, un rose pastel et des bruns orangés qui vont créer une harmonie chaude, propice au recueillement qu'implique ce lieu de prière.

Le décor ne sera pas improvisé mais longuement étudié, revu, corrigé une fois en place, en fonction de l'effet produit.

Théophile Lemonnier accorde avant tout la primauté au trait, au dessin qui va charpenter, structurer le décor. Il s'appuie sur une maquette, peint de petits formats avant de procéder à une mise au carreau. Il s'aidera pour cela de nombreux calques.

Pour la fresque figurant Saint Louis (15) il n'avait retenu au départ que huit personnages comme le prouve l'esquisse du premier développement latéral. Saint Louis accueille à sa gauche trois hommes et à sa droite quatre femmes, personnages modernes ainsi que l'attestent les habits qu'ils portent. La thématique va quelque peu évoluer puisque la version définitive comporte des ajouts et présente un plus grand nombre d'acteurs. Saint Louis apparaît, assis sur son trône, encadré par quatre chevaliers arborant tunique, heaume, lance et baudrier. Placé dans un réel contexte historique, il reçoit vieillards, femmes et enfants. L'artiste a fait figurer de part et d'autre de cette scène principale deux autres scènes : Saint Louis donne de l'argent à une femme agenouillée, Saint Louis bénit un malade qui porte un bandeau sur les yeux.



La fresque de Saint Louis : dessin du projet, 1939

La fresque de Saint Louis : extrait (état actuel)



La fresque de Saint Louis : partie centrale (état actuel)



Théophile Lemonnier n'a pu s'empêcher de représenter à l'arrière-plan le château de Fougères que symbolisent les tours Raoul et Surienne construites au XV<sup>e</sup> siècle. S'il commet là un anachronisme, le peintre tente d'établir le lien entre le thème imposé et la ville au passé incontournable.

La seconde fresque qui fait pendre, figure la Sainte Vierge. Comme Saint Louis, elle est le personnage central de trois scènes distinctes. Elle est représentée entourée d'anges musiciens. Puis elle reçoit et bénit un ange. Enfin portant le Christ elle accueille les rois mages.

Ces deux œuvres sont complétées par un chemin de croix qui reste la partie la plus étonnante et la plus novatrice de cet ensemble peint. La superficie limitée de chaque station (0,75 m x 0,55 m), le support : béton coloré dans la masse, incrusté de gravier lavé, a, par ses contraintes, obligé l'artiste à se renouveler. Il lui a fallu styliser chaque scène, ne retenir que deux ou trois personnages en buste, privilégier les visages et les mains. L'artiste a très vite

compris le parti qu'il pouvait tirer de la croix, élément central de la passion. Le jeu des droites et des obliques crée le dynamisme et témoigne de la souffrance du Christ. Une ligne oblique, le Christ marche. Deux lignes obliques qui se rejoignent, le Christ est seul, à terre, écrasé sous le fardeau.

La rugosité du matériau sur lequel le peintre travaille a permis de suggérer, de gommer surtout ce qu'il y avait d'éthéré dans les deux grandes fresques. De près l'œil ne voit pas. De loin, il recompose fidèlement les scènes qui prennent ainsi tout leur sens. L'œuvre gagne en densité et en émotion.

Le décor de la chapelle, achevé le 25 août 1939 ne sera guère admiré. Une semaine plus tard, la déclaration de guerre remettait tout en cause.

Théophile Lemonnier est mobilisé et ne reviendra à Fougères qu'en décembre, lors d'une permission. L'hospice de la Chesnardière qui devait accueillir les vieillards sera réservé aux blessés à partir de juin 1940. Le 9 juin 1944, deux

bombes rendent le nouvel hospice inutilisable. Le collège des garçons situé à l'angle de la place Larboisière et de la rue Rallier ayant été détruit par le bombardement va finalement venir s'installer à la Chesnardière. C'est là que va être construit à partir de 1964 le lycée Jean Guéhenno.

De l'hospice initialement prévu ne restent que la chapelle et son décor (16).

Théophile Lemonnier entré comme professeur d'anatomie à l'école des Beaux-Arts de Rennes en janvier 1936 en devient le directeur en octobre 1948. Il succède au peintre Pierre Galle (1883-1960) son professeur et son ami. En 1949, l'artiste reçoit le prix Berheim qui

#### NOTES

- (1) Victor Lemonnier sera un proche du poète Rennes Louis Tercelin, créateur de la revue *L'hermine de Bretagne*.
- (2) La même année qu'André Mariel-Bossy qui décorera la chapelle de l'hôpital de Fougères.
- (3) Florian Le Roy, in *La Bretagne touristique*, mars 1929.
- (4) Idem.
- (5) *La Bretagne touristique*, mai 1928.
- (6) Breiz Atao, 1925.
- (7) *Revue Bretagne*, janvier 1935. Il illustre aussi "La retraite de Monsieur le recteur" de Florian Le Roy dans *Bretagne*, octobre 1937 et "Vallée de Noël en Haute-Bretagne" du même auteur en décembre 1937.
- (8) Breiz Atao, 1922.
- (9) Exposition des Arts appliqués, inaugurée par Paul Léon, directeur des Beaux-Arts. Elle avait pour but de contextualiser la concentration des 2/3 du marché des industries d'art alors entre les mains des Allemands.
- (10) Breiz Atao, 1922.
- (11) Le décor du premier rideau du théâtre avait été imaginé par Jean Julien Lemonnier en 1913-1914. Il devait compléter le plafond mais il ne fut pas réalisé à cause de la guerre. Théophile Lemonnier créa finalement ce rideau. Il n'est plus en place aujourd'hui mais est, semble-t-il conservé par la ville de Rennes.
- (12) "En souvenir de l'inauguration au théâtre municipal de Rennes du rideau exécuté par Théophile Lemonnier" plaquette de Monsieur Jamin. Archives Municipales de Rennes.
- (13) Voir Fougères Mémoires du Pays p. 213, et Bonnin (Hélène) "Henry Rebuffé, un maître pour Fougères I" Le Pays n° 75 pp. 12-19.
- (14) Archives Municipales de Fougères 2 MN 5/5.
- (15) Ce thème de Saint Louis est à mettre en rapport avec l'ancienne dénomination de l'hospice des vieillards, Saint Louis ou Louis IX (1214-1270), roi de France de 1226 à 1270, accompli plusieurs croisades en Terre Sainte, soutint l'autorité royale, réforme profondément la justice, en jeta les fondements de l'institution parlementaire. Il fait construire la Sainte Chapelle, la Sorbonne et les Quinze-Vingts. Sa réputation d'érudit et de vertueux lui vaut une grande estime et fait de lui l'arbitre désigné de nombreux conflits.
- (16) La chapelle du lycée Jean Guéhenno qui n'est plus affectée au culte sert aujourd'hui de salle d'examen.
- (17) Certaines de ses œuvres figurent au Musée des Beaux-Arts de Rennes. Les autres sont dispersées dans des collections privées.



La fresque de la vierge : extrait (état actuel).

récompense son œuvre. Aimant la solitude, les livres, le peintre continue de créer, partageant son temps entre la Bretagne et le Périgord où il possède une maison.

Théophile Lemonnier disparaît en 1986. Ses toiles, gravures et dessins sont alors dispersés. (17)

Luc Legeard  
(Photos : Jean Hérisset)



Le Chemin de croix : dessin de projet.

#### C'est à noter à FOGÈRES

Jean Bourdin Philippe Dansette  
Michel Dauquet Jacques Kozarski  
Gérard Mursie Raymond Thomas  
et Philippe Pautonnier

(peinture, céramique, sculpture, aquarelle, huile, encre et art floral)

ont le plaisir de vous inviter à leur exposition  
Galerie du 21 rue Leboulleiller  
(face au château) à Fougères

EXPOSITION du 12 avril  
au 11 mai 1997  
tous les jours de 14 heures à 19 heures

Le Chemin de croix : 3<sup>e</sup> station (état actuel).



#### PRINCIPALES EXPOSITIONS de THÉOPHILE LEMONNIER DURANT L'ENTRE-DEUX GUERRES

- 1925 : devient membre de la société nationale des Beaux-Arts, expose à la galerie Muller à Rennes : "La première bolée".
- 1926 : en mai, expose dans le cadre de la 32<sup>e</sup> exposition de l'association artistique de Bretagne "Un barbier de village en Haute-Bretagne".
- 1928 : expose au salon de la Nationale "Le peintre à la campagne".
- 1929 : expose dans le cadre de l'association artistique de Bretagne à Rennes "L'étang le matin", "Vallée de Rochefort-en-Terre".
- 1930 : expose au salon de la Nationale "La grande Brière en automne".
- 1931 : participe au cinquantième de l'école des Beaux-Arts de Rennes. Présente deux tableaux : "Le barbier de village", "Cour de ferme au pays du sel".
- 1933 : expose une peinture dans le cadre de l'association artistique de Bretagne.
- 1934 : expose dans le cadre de l'association artistique de Bretagne : "Hiver en Sologne".
- 1935 : expose trois œuvres dans le hall d'Ouest-France : "Église du Tiercent", "Matin sur la rivière", "Marais salants", expose dans le cadre de l'association artistique de Bretagne "Cour de ferme en Bretagne".
- 1936 : expose dans le cadre de l'association artistique de Bretagne "La vallée du Couesnon à Vieux-Vy".
- 1937 : décore le hall "des activités" (Pavillon de la Bretagne) à l'exposition internationale des Arts Décoratifs.

# GALLO

par Maurice Langlois

Le regain d'intérêt pour la culture galloise n'est plus à démontrer. Le succès des "Rollanderies" à Dompierre-du-Chemin en est l'expression évidente. Le conte nous entraîne dans l'imaginaire où parfois la réalité reste bien présente. Voici donc pour le plaisir des petits et des grands l'histoire du renard qui avait des puces.

## Le r'nard è lé puces

Le r'na avé passé la nêté à fourgoné dans sa têt. Sa fêz plusieurs s'minn que ça duré. Pas m'yein d'dormi, j'emé i n'avé yu autant d'puces, ça l'piqué partout su le pai, su l'bino, su l'dos, su l'zoreill, su le genoua, su la queue. Partout que j'vous dis ! La pauv bêt ça fêz piaté la va. I l'avé baou s'gratte, s'erbolé, s'mordille, rin fezé rin. Ça y'i graté dans son pai coum si ça t'è un fourmyère... I n'pouvè pu duré...

brèyé ça y'i douni faim, l'iaou yen vint à la goule. Mé... le puces d'abord. I fallé n'ava raison. Y'avé une agobé qu'avé t'è faite par le patour au mitan du russé pour faire tourné un p'ti moulin taillé dans du bois piacé ent deux grosses roches, là èyou que l'iaou pouvè s'saouvé.

Le r'nard s'appêchi, è rentri tout doucement dans la rivière. Su l'coup y fut su l'point de r'sorti, i trouve l'iaou bêt frède. Falé mieu attrapé un chaou erfêrdi que d'gardé lé puces a longucur de nêté. I résti don choumé la, just su l'bord sans bougé. Un p'ti ca après il avanci un tout p'tit, jusqu'à la ch'fille, è y resti là sans bougé. Queukun qui l'aré s'gardé arc vu qui l'avancé à p'ti coup sans j'emé s'présé. Il arrivi bêteu jusqu'au genoua, è s'trempi astour jusqu'à la mêtê d'la queue, et beto l'iaou y arrivi jusqu'au bino. I trembié un p'ti ca, mé i n'erculi point. Au bout d'une heure l'iaou te rendue jusqu'à la mêtê du dos. I s'detourné è r'gardé son pai. I vèyé lé p'tite bêt qui allingn vers le haou pour pa y'êt nêyé.

Mé boun gens ça grouyé è ça saouté. I s'mi à rigolé et avanci cor tout doucement. Liaou y arrivi au collet au bout d'une heure de pu.

Il avé d'pu en pu frè mè in' voulu point bourdè. Lé puces r'montingn de pu en pu haou, son collet n'ète tout na. Au bout de troua heures i t'è casimé au mitan du russé. I n'avé pu qu'sa têt qui dépassé cor de l'iaou. Il avé bêt n'envie d'arrêté là, mé i n'vlé pas s'contenté d'nêyé sé puces en plongeant d'un coup la têt dans l'iaou... Nouna qui s'di en rigolant. Il avanci cor o l'musiaou d'ersé au d'sus de l'iaou pour pouva respiré. Lé puces montingn, montingn su sa truffe, bêt i furent les unns su l'zaout. I n'avé des centing, de bedaougé, i n'avé au mingn gros coum une p'lote de fil nâi.

Le r'nard avanci cor à l'endré l'pu fond d'la rivière. I n'avé pu que l'bout d'la truffe qui dépassé. Là i sorti sa lichette, longue coum ça, è là, d'un coup il baleyi tout lé puces qu'il envèyi tout ensemble ché dans l'iaou. Après i sorti de l'iaou tout gueroué mè bêt debarassé è mis en appètit par la goulée d'bestioles. L'secou l'pai è courti un p'ti ca pour se r'chaouffé. Astour il allé faire un tour du côté du coq d'cé michon.

Maurice Langlois  
(Dessins de Maud Langlois)



### Laiterie NAZART

Fabriqués selon les méthodes traditionnelles

Nombre de producteurs : 601  
Volume de la collecte de lait : 90.012.954 litres  
Productions : Beurre de barotte : 4.573.490 kilos  
Camemberts : 283.140 pièces  
Cheddar et spécialités from : 363.256 kilos  
Caséines et caséinates : 1.912.135 kilos  
Lait concentrés : 3.065.000 kilos

1996



En vente chez tous les bons commerçants  
2, rue du Nançon - B.P. 103 - 35301 FOUGÈRES - Tél. 02 99 99 25 99

### La Taverne Maître Kanter

HÔTEL DU COMMERCE - 7 jours sur 7



BAUDOIN

avec dégustation de ses spécialités

CHOUCRROUTE - FRUITS DE MER

Plateau de fruits de mer

à emporter

Place de l'Europe ☎ 02.99.94.40.40 FOUGÈRES

### EDF GDF SERVICES ILLE-ET-VILAINE



• Accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leur développement  
• Offrir à tous des services de plus en plus personnalisés

AGENCE DU PAYS DE FOUGÈRES

1 rue de La Massais - B.P. 532

35305 FOUGÈRES Cedex ☎ 02 99 94 33 33

### Crédit Mutuel de Bretagne

15, rue du Tribunal  
35300 FOUGÈRES Tél. 02 99 99 11 09

L'ÉPARGNE PROJETS - L'ÉPARGNE LOGEMENT



### KENY TÉLÉ ■ HIFI ■ ÉLECTROMÉNAGER

VIDÉO ■ MICRO-INFORMATIQUE

FRANÇOIS BOURGEON

36, rue de Nantes  
35300 FOUGÈRES

Tél. 02 99 94 39 39  
Fax 02 99 94 52 13



dessins, brochures, affiches, tracts, lettres, carnets, enveloppes, faire-partis, naissance, mariage, deuil, menus, cartes de visite et de commerce

50 PARIGNY

☎ 02 33 49 02 53 télécopie 02 33 49 53 18

# MAJUSCULE

Librairie Papeterie

FOURNITURES  
SCOLAIRES

## MARY

FOURNITURES  
DE BUREAU

10, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 35304 FOGÈRES CEDEX

Tél. 02 99 99 56 28

## ACHAT - VENTE

**CARTES POSTALES**

JOUETS ANCIENS

BIBELOTS - MEUBLES

FÈVES - LIURES - PIÈCES

## "GÉO TROUVE TOUT"

49 Bd Jean Jaurès 35300 FOGÈRES

Tél. 02 99 99 32 01 - 02 99 99 97 12

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 13 H.30 À 19 H.

Réussissez la décoration, l'aménagement  
et l'entretien de votre maison

**Avec "le coup de main"**  
+ STORES <sup>2 SERVICES</sup>

### 1 - L'ENTREPRISE

Peinture - Décoration - Vitrerie - Revêtements sols  
Revêtements muraux - Traitement façades - Isolation  
Tâpissierie - Sellerie

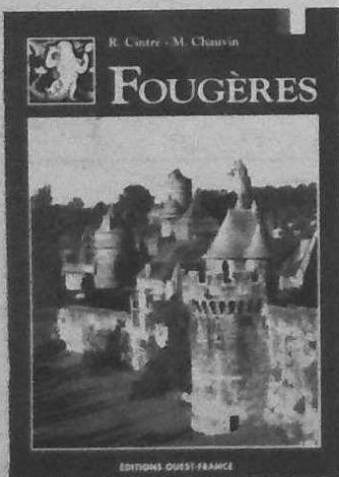
### 2 - "LE COUP DE MAIN"

Réalisation de travaux difficiles  
Prêt ou location de matériel  
Ventes : au magasin ou à domicile



**PINTO et Fils**

20 rue des Français-Libres  
Z.A.C. de la Guénaudière  
35300 FOGÈRES ☎ 02 99 99 23 74



## MAISON DE LA PRESSE

librairie - papeterie

D. DUNEUFGERMAIN

14/16 place A. Briand 35300 FOGÈRES

### RELAIS FRANCE LOISIRS

Vient de paraître aux éditions Ouest-France

LE NOUVEAU GUIDE DE FOGÈRES

des origines à nos jours par R. CINTRÉ - Également publié en anglais

Téléphone 02 99 99 38 81

Télécopie 02 99 99 95 98

# Le Pays



revue d'information du pays de Fougères

n° 105 1997

30 francs

Prisonniers de guerre  
Allemands à Romagné

La moisson  
des années  
1950



## sommaire

Editorial	p. 2
Guy, une vie, une poésie par Jean-François Helleux	p. 3 à 6
Prisonniers de guerre Allemands à Romagné par Gilles Le Pays du Teilleul	p. 7 à 12
Claude Rivet, un esthète de talent par Yves Chevrel	p. 13 et 14
La cour des Buffards par Patrick Bachelier	p. 15
La moisson des années 1950 par Maurice Langlois	p. 16 à 18
Gallo, par Maurice Langlois	p. 19
Le pays, hier et aujourd'hui : Romagné par Gilles Le Pays du Teilleul	p. 20 à 24
Une vieille chanson fougèraise par Maurice Dukamel	p. 25 et 26

Revue trimestrielle sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social :  
98, rue de la Pinterie,  
35300 FOUGÈRES

Abonnement - 4 numéros : 100 F.  
Souvenir à partir de 120 F.  
Prix du numéro : 30 F.  
Numéro CPPAP : 56230

Chèque libellé au nom du "Pays" sont numéros de compte, en voyez à "Le Pays" - B.P. 245  
35302 Fougères Cedex

**Membres Fondateurs**  
René Cintré, Jacques Fouchoux,  
Bernard Heudré

**Gestion-Administration**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
Christiane Rivats

**Comité de Rédaction**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
René Cintré, Yves Chevrel,  
Daniel Heudré, Jean-Yves Lefèvre,  
Gilles Le Pays du Teilleul,  
Michèle Mourou, Joseph Pommereul,  
Patrick Rivats

**Directeur de la Publication**  
Daniel Heudré

Photo de couverture :  
Le fiacre  
(photo : Maurice Langlois)

Les articles n'engagent que leurs auteurs.  
Toutes demandes de reproductions  
sont à effectuer  
au directeur de la publication.

# ÉDITORIAL

Au premier semestre 1996, notre association participait activement à la création de l'exposition **"la chaussure fougèraise, une aventure industrielle"**.

Cette manifestation installée dans la Maison de Savigny et ouverte au public pendant les mois de juillet et août devait connaître un réel succès en atteignant une fréquentation de 8600 visiteurs.

Selon le projet initial, cette exposition devait s'organiser, se compléter et s'enrichir dans le temps, avec un volet industriel (réalisé en 1996), un volet social (prévu pour 1997) et un volet architectural et urbanistique (prévu en 1998).

Pour des raisons budgétaires et de localisation, l'échéance de 1997 ne pourra être respectée. Mais l'idée de la progression vers la constitution d'un lieu de mémoire de la chaussure fougèraise n'est pas pour autant abandonnée.

D'ores et déjà, la réflexion est engagée pour réaliser en 1998 une nouvelle initiative sur la base du projet initial et avec la volonté de cultiver un lien avec le Musée International de la Chaussure de Romans.

Par ailleurs, une partie de l'équipe conceptrice de l'exposition 1996 s'est lancée dans une autre aventure, celle de la publication pour la fin de l'année 1997 des **souvenirs de Jean-Marie Pitois**, l'un des pionniers de l'industrie fougèraise de la chaussure et témoin très avisé de la mutation socio-économique de la ville dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous en reparlerons certainement.

D. Bouffort

# Guy

## Une vie, une poésie

par Jean-François HELLEUX

*"La nature se couvre de neige. Un feu ardent crépite dans la cheminée. Assis dans un rocking-chair, pipe allumée à la main, l'homme attend dans la pénombre".*

Ainsi, pourrait commencer un roman ou un scénario de pièce de théâtre. Mais, aujourd'hui, point de théâtre, le hasard m'a fait rencontrer un homme, landéennais d'adoption, écrivain par passion.

Guy Marcon a publié dans la collection **"Poètes du Temps Présent"** à **"La Pensée universelle"** un recueil de poèmes intitulé : **"Les tumultes de l'âme"** (1) dans lequel, avec un brin de nostalgie et, une extrême sensibilité, il décrit les éléments de la nature, les lieux de son enfance, cette Bretagne qu'il adore, ou les événements qui l'ont marqué. Suivons ensemble le parcours du poète. Suivons les caprices du hasard, qui ont sans cesse modifié le cours de cette vie.

(1) disponible chez l'auteur.

### De l'enfance à l'adulte

Guy est né en 1940, à St-Jean-Brevelay, une petite commune du Morbihan. Quatrième d'une famille de six enfants, très tôt, il s'est rendu compte des difficultés de la vie. Alors qu'il n'avait que sept ans, son père décède et laisse la famille sans soutien à Quiberon, leur lieu de travail. Ils reviennent à St-Jean-Brevelay, se privant de l'aide des deux aînés (16 ans et 14 ans) qui, vu les difficultés, partent travailler à Paris.

Guy devient "l'homme" de ce qui reste de famille et, c'est à lui qu'incombe les tâches les plus rudes. Tout en allant à l'école, il aide aux travaux des fermes qui n'hésitent pas à le demander : piquage des choux, battage en été... À quinze ans, il passe son certificat d'études, moment crucial, à cette époque, qui marque le passage du monde de l'enfance à celui de l'adulte. Il lui fallait trouver du travail et, comme la vie d'ouvrier de ferme ne lui plaisait pas, il prend la décision de monter à Paris, comme ses aînés.

Il n'avait jamais pris le train ; d'ailleurs, il n'était jamais parti de sa région. "En fin 1956, j'ai pris le train

Quimper - Paris qui passait à Vannes et, je suis parti pour Montparnasse, comme beaucoup de Bretons, avec uniquement un certificat d'études en poche... C'était pas évident".

Guy arrive donc à Montparnasse, sa valise à la main, avec uniquement 5000 F. de l'époque que sa mère lui avait donnés, sans savoir où il allait, loger le soir, s'il allait trouver du travail ; en un mot, comment il allait bien pouvoir s'organiser pour vivre. Sur le quoi, il rencontre un "type" auprès duquel il se renseigne : "Ce monsieur, je m'en rappelle encore, un grand, avec des lunettes, un par-dessus et un chapeau mou. Il était intrigué, il a failli partir. Il a fini par me dire : "Si le travail ne vous fait pas peur, si vous n'avez pas un choix précis, il y a une solution : l'alimentation : boucherie, cuisine ou pâtisserie. Vous auriez une chance de trouver un travail. Dans ces métiers là, on est pris tout de suite".

Le type, sur le quoi de la gare lui donne une adresse, près des halles, où il se rend. Il arrive au Syndicat des Pâtisseries et, par inexpérience, force la porte pour être reçu tout de suite. La secrétaire, qu'il rencontre, téléphone puis, aussitôt, lui donne l'adresse d'une entreprise, qui cherche un apprenti. Il s'y rend par le train de banlieue. Après maintes difficultés - il se trompera de train et se retrouvera à Versailles - il arrive chez M. Gilbert, pâtissier à Meudon, qui le prend le soir même, comme apprenti pour trois ans. C'est une bonne maison avec une clientèle aisée. Au bout de deux ans, son patron l'inscrit à l'école Ferrandi et il passe son CAP.

"J'ai été reçu avec mention bien, à la grande fierté de mon patron. Heureusement parce que, si on était coité, on prenait une bonne raclée. Ça portait atteinte à la fierté du patron et à la renommée de l'entreprise".



Guy à l'âge de 2 ans, à St-Jean Brevelay.

## Le pâtissier

Les années ont passé. Guy est appelé au service militaire. Comme deux de ses frères étaient en Algérie (un y a été blessé) il peut faire son temps en Allemagne. Au retour de l'armée, il travaille pendant deux ans dans une pâtisserie industrielle, ce qui lui permet d'avoir son samedi après-midi et son dimanche et, de gagner un peu mieux sa vie que dans une pâtisserie traditionnelle. C'est pendant ces années qu'il se marie avec Vetty qui deviendra son égérie. Le couple aura la joie de voir arriver dans le foyer deux charmantes petites filles. En 1967, il prend une grande décision. Il s'associe avec un ami qui travaille avec lui et ensemble ils créent leur propre entreprise de pâtisserie industrielle, dans un petit local, au pied de la Butte Montmartre. Sans un sou, un ami grossiste leur fait l'avance du matériel et c'est parti : Guy fabrique pendant que son associé vend. En 1969, l'entreprise s'agrandit et s'implante dans le XX<sup>e</sup> arrondissement. Une flotte de huit véhicules circule alors dans Paris. En 1979, nouveau changement, la société, toujours en progression, s'implante à Bondy, dans un local encore plus grand. Elle emploie alors une douzaine de personnes. Guy, on s'en doute, a été complètement absorbé par sa vie de travail. Peu de sorties, peu de loisirs. "Je me suis mis à écrire pour me sortir le boudoir de la tête. J'écrivais quand je rentrais le soir, parfois jusqu'à plus de minuit".

## L'écrivain

Depuis qu'il est jeune, Guy aime écrire. Déjà, dans son Morbihan natal, tout en participant aux travaux de la maison ou, en aidant dans les fermes, il pensait à des histoires et, le soir, dans le grenier, il écrivait des textes libres sur un cahier de 300 pages que lui avait acheté sa mère. Il a eu la chance de rencontrer un instituteur, à l'école de St-Jean-Brevelay qui l'a encouragé. Connaissant son goût pour l'écriture, un jour il lui dit : "Une fois par semaine, tu vas aller te promener dans un endroit différent et, tu vas me décrire ce que tu vois. Si ton texte est bon, on le lira en classe le lendemain". Guy, un peu fier, se sent mis en confiance. Il se met à écrire et, depuis, il ne s'est jamais arrêté.

Dans les années 1980, après une enquête méthodique dans le Morbihan, il rédige un manuscrit de 300 pages : "Le Prix du sang" dans lequel il raconte l'his-

toire de la résistance pendant la guerre dans ce département qu'il connaît bien. Les Éditions Picolet acceptent de le publier mais lui demandent d'attendre un ou deux ans car, il viennent de sortir un roman qui traite d'un sujet analogue ("La chronique d'un bel été" de J.C.I. Bourliès). Entre temps, il refuse son manuscrit à une autre maison d'édition qui le lui demande, respect de la parole. Quelques années plus tard, les Éditions Picolet ne voudront plus du manuscrit et celui-ci regagnera les étagères des écrits du poète. Triste réalité de l'incompatibilité du monde des affaires et du monde de l'écriture.

Guy écrit de nombreux poèmes - il en a plus de 300 - dans lesquels apparaissent, entre autre, avec une pointe de nostalgie, l'amour de la nature et, celui de la Bretagne. Dans son recueil de poèmes : "Les tumultes de l'âme", il s'exprime avec une grande sensibilité. Il nous décrit entre autre : "La tombe à la file" dans lequel il évoque un lieu de Loire Atlantique, souvenir de la chouannerie, où les gens amènent toujours leurs enfants en invoquant la jeune martyre enterrée en forêt. Dans "Mon père" et "Souvenir de la petite maison" il nous parle de ses parents et de l'amour qu'il leur garde. "La forêt", "Les pins", "L'île de Houat" sont de magnifiques tableaux verbaux de la nature qui l'entoure. La guerre et ses conséquences l'ont marqué à tout jamais. C'est le thème qu'il aborde dans : "Vieille femme", "Hommage aux combattants", "L'enfant et le drapeau". Enfin pour abrégé cet inventaire à la Prévert, car il vrai que l'on pourrait parler en détail de tous les textes, "L'œil du poisson mort", et "Le chevalier solitaire" sont des coups de gueule acerbes contre l'immobilisme des gens, face aux malheurs de ce siècle ; contre cet égoïsme envahissant qui est en train de tuer le monde.

Guy commence à rédiger ses mémoires avec une méticulosité sans pareil. Tous les jours, depuis des années, il note les événements qui marquent la journée. Aujourd'hui, il reprend ses notes et commence une longue rédaction. "Cela me permet d'être précis mais, surtout d'être honnête avec les autres mais surtout avec moi-même, car le temps, en nous faisant prendre de la hauteur modifie ou altère nos sentiments du moment".

Comme beaucoup d'écrivains amateurs, Guy n'a jamais écrit avec le souci d'être lu. Pour lui ce n'était pas son but,

sa finalité. Sa famille, ses amis étaient son seul public, jusqu'à ce qu'il décide d'éditer son recueil. Il a toujours hésité à faire lire ses textes libres ou ses poèmes. "La peur de se sentir un peu "couillon" vis à vis des gens. Il y a toujours un peu d'autobiographie dans ce qu'on écrit et, on hésite à se dévoiler". Son plaisir d'écrire est un peu égoïste. Il écrit d'abord pour lui, pour le plaisir de créer, de jouer avec les mots. Pourtant, un événement est venu bousculer ce principe et l'a fait connaître à un large public. Évidemment, que même avec beaucoup d'imagination, il ne pouvait prévoir.

## L'accident d'Ermenonville

Le 3 mars 1974, par un beau dimanche de printemps, un DC-10 de la Turkish Airlines, qui venait de décoller d'Orly, s'écrase, à 800 km/h, au milieu de la forêt d'Ermenonville : 346 hommes, femmes et enfants sont littéralement désintégrés. La forêt est laminée sur une longueur de plus de 500 mètres et une largeur de 100 mètres. Les arbres, déchiquetés, laissent pendre des restes sanglants mêlés de vêtements et d'objets divers. Sur le sol s'amoncelle une multitude de débris de la carlingue. Le capitaine Lannier, de la Gendarmerie de Senlis, intervient sur les lieux de l'accident. Son rapport est explicite : "Partout des scènes de cauchemar : la forêt d'Ermenonville avait été transformée en champ de bataille ; c'était Verdun après la boucherie" (2).

Sous ses yeux, il avait l'horrible bilan de la catastrophe aérienne la plus tragique jusqu'à ce jour de mars 1974. L'avion transportait, entre autre, les supporters de l'équipe de rugby anglaise qui venait de disputer, la veille, un match à Paris et, 38 jeunes japonais, sélectionnés par leurs entreprises pour effectuer un tour du monde, récompense pour l'obtention de leurs diplômes de fin d'études.

(2) "Destination désastre"  
P. Eddy, E. Poirier, B. Page Ed. Grasset, p. 26.

Le hasard crée des situations étranges. L'endroit où l'avion s'est écrasé - près du pavillon de Chaalis - c'est le lieu exact où Guy et sa famille allaient tous les dimanches matins faire un barbecue (autorisé à l'époque), avant de passer l'après-midi dans la forêt. Ce jour là, la famille s'est réveillée plus tard que d'habitude et, comme il y a de la route à faire, Vetty a souhaité aller plus près, dans la forêt d'Armainvilliers. En ce début de mars, il fait un peu frais et, les



Devant le monument, en forêt d'Ermenonville  
Vetty et Guy accompagnés d'un prêtre hollandais et d'un prêtre bouddhiste (au second plan).  
Au premier plan, le Président de l'association (2<sup>e</sup> à partir de la gauche) et ses trois secrétaires.

enfants veulent rentrer. À peine arrivés à la maison, ils allument la télévision et, apprennent l'accident. Quelle n'est pas leur stupeur en s'apercevant que le lieu de l'accident est "leur" endroit. Ils prennent conscience que, eux aussi, auraient pu être laminés par l'avion. Pendant longtemps, ils n'y sont pas retournés. Bien plus tard, dans les années 1977, Guy y retourne seul et, découvre le monument érigé par les familles des victimes. "C'était un grand monument, fait en granit de Cornouaille, sur lequel

étaient inscrits les noms de toutes les victimes". Guy s'assoit sur l'un des bancs placés là, prend un calepin et se met à écrire le poème "Aux morts d'Ermenonville". Il déchire la feuille et la met dans sa poche. Des jours et des jours durant, la feuille passe d'une poche dans l'autre, d'un vêtement à l'autre.

Un jour, il va livrer le restaurant de la Madeleine situé sous l'église de la Madeleine à Paris - ce restaurant destiné aux gens en difficultés est tenu par le curé de la Madeleine. En se baissant, le



Forêt d'Ermenonville  
Vetty et Guy, entourant la stèle sur laquelle est gravé le poème.

papier sort de sa poche et, est ramassé par le curé. Celui-ci, après l'avoir lu, lui demande de l'écrire proprement et, lui conseille de le placer sur le monument "Sa place est là-bas". Guy met la feuille sous verre et, un après-midi, suivant les conseils de l'ecclésiastique, dépose le poème sur le monument d'Ermenonville. "A ma manière, je rendais hommage à ces pauvres gens qui s'étaient désintégrés là".

Des mois se passent. Guy et ses filles, un jour, retournent près du monument. Un petit mot, coincé entre deux plaques de verre, enlèver dans un sac plastique, a été placé près de son poème. Écrit en anglais, il demande à Guy de prendre contact avec un Japonais. Quelques jours après, il apprend que beaucoup de monde était à sa recherche : les gardes forestiers, la gendarmerie de Senlis, ils avaient cherché dans toute la France, mais une erreur d'orthographe les avait engagés sur de mauvaises pistes. Il entre en communication avec ces personnes et quelques mois après, il voit arriver chez lui deux couples de japonais qui avaient fait le voyage spécialement pour le rencontrer. "De là, a démarré quelque chose de fantastique". Dans les années qui suivent, toute l'association créée au Japon se déplace régulièrement et, Guy va les accueillir et assiste à leur cérémonial bouddhiste. Un jour, le président de l'association lui demande pourquoi il

avait écrit ce poème puis, il poursuit : "Quand le mardi, après l'accident, nous avons eu notre première cérémonie, notre prêtre bouddhiste, qui nous voyait dans une telle souffrance, nous a dit qu'il ne pouvait pas nous expliquer pourquoi c'était arrivé, mais, un jour, une main vous l'écrira. Monsieur Marcon, vous êtes cette main là". Guy apprenant à les connaître par la suite, comprend que dans leur culture, il est devenu l'intermédiaire entre eux, et les enfants disparus. Ce que lui confirmera l'ambassadeur du Japon qu'il aura l'occasion de rencontrer dans les mois qui suivront.

Depuis, Guy et sa famille sont allés régulièrement au Japon, invités par les familles de l'association. Ils ont découvert leur civilisation, leur mode de vie, même leurs maisons, ce qui est exceptionnel, car, le Japonais ne reçoit que rarement chez lui, préférant l'hôtel et le restaurant.

En 1980, lors d'une grande cérémonie, dans la forêt d'Ermenonville, une chanteuse célèbre du Japon, Yoko Shibata, après l'avoir mis en musique, interprète le poème de Guy. De retour au Japon, un disque sort et est largement diffusé. Guy, qui en reçoit un en cadeau, le garde précieusement au milieu des nombreuses photos de ses amis du pays du soleil levant. Depuis, le poème a été gravé sur une stèle de granit (travail de l'entreprise Le Gal de Fougères) érigée près du monument, sur le lieu du drame.

Guy est toujours resté en contact avec ses amis. Résidant maintenant à Landéan, il a eu l'occasion de leur faire visiter Fougères et une partie de la Bretagne, il est devenu l'ambassadeur de cette terre qu'il aime. "Cette mer que d'une dune bretonne, offre une image, que seul, celui qui la comprend, aime et ne peut oublier". (3)

(3) "Le de Houx" - Les Turbulences de l'âme, p. 22. Guy Marcon, La Pensée universelle.

## AUX MORTS D'ERMENONVILLE

A vous tous qui ce jour-là étiez heureux,  
Filant vers un pays lointain,  
A vous tous, contés entre les mains de Dieu,  
Vivants votre dernier matin.

Pour vos âmes, plus question de patrie  
Quitte bien vite l'enfer et le feu,  
Abandonnant les pauvres corps meurtris,  
Elles ont acquis la paix, c'est notre vœu.

Je viens parfois devant votre pierre,  
Et je me demande souvent pourquoi,  
Pourquoi cela, mouille clairière,  
Fait de chair et du sang, oui, pourquoi ?

Hommage à vous tous, martyrs,  
Hommage à tous ceux qui vous aiment,  
Et pleurent à n'en plus finir,  
Cette pierre est votre emblème !

## LES SABOTS DE BOIS

Ils résonnent encore dans mon cœur,  
Car ils étaient l'écho de la vie,  
Mais pour nos pieds, ils n'ont plus d'honneur,  
Tant d'être humains ils ont servi.

Les sabotiers sont morts avec le temps,  
Il n'y a plus de chemins caillouteux,  
Les petits routes que j'aimais tant,  
N'entendent plus les sabots souffreteux.

Je n'entends plus les cloches de minuit,  
Et les libelles passer en chantant,  
Les sabots ne claquent plus dans la nuit,  
Les sabotiers sont bien morts dans le temps.

Je rêve parfois de sabots de bois,  
Quand ils frappent sur la pierre blanche,  
L'âme et l'écho échoient dans le bois,  
Qu'on entendait sous la lune blanche.

## L'homme et l'écriture

En quittant Guy, je me mets à rêver à cette vie d'un "homme de série" comme se nommait lui-même J. Guéhénno, bousculé par des rencontres, des hasards qui ont forgé un destin auquel rien ne prédestinait l'ouvrier. Le hasard, quelle définition pourrait en donner Guy ? J. Guéhénno parlant de sa vie disait : "Le hasard y a eu une grande part mais je ne crois pas que les choses soient jamais écrites. Je crois que tout est affaire de volonté" (4). (Un maire du pays de Fougères à l'occasion d'une fête citait cette phrase qu'il avait entendue : "Le hasard n'existe pas. C'est le nom que Dieu prend quand il veut passer incognito". Sans doute pour Guy est-ce un mélange des deux. Un proverbe populaire ne dit-il pas : "Aide-toi, le ciel t'aidera" ?)

(4) Radioscopie - J. Chancel 1973 Ed. Laffont.

L'artisan, par plaisir, s'est transformé en écrivain. Cette tranche de vie nous montre que tout homme possède en lui des richesses innombrables. L'écriture n'est pas réservée à une élite, comme on pourrait parfois le croire. Guy quand il parle de son goût pour les belles phrases affirme : "L'imaginaire m'a sauvé dans mon travail, il m'a certainement évité des dépressions... Écrire c'est se sortir de soi-même". Quel bel exemple ! Ami lecteur, si tu essayais... Écoutes ce que disait Sénèque : "Ce n'est pas parce qu'écrire est difficile que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'écrire est difficile".

Jean-François Helleux.

# Prisonniers de Guerre à ROMAGNÉ Allemands

par Gilles le Pays du Tailleul

## LE COMMANDO 300

Une période dont on ne parle pas beaucoup, et qui n'est pas très connue à Romagné, c'est celle où nous avons hébergé, et fait travailler des prisonniers allemands, de 1946 à 1948.

Il est intéressant de replacer cet événement dans son contexte.

Il convient, tout d'abord, de rappeler qu'en 1945, la situation économique est catastrophique : l'indice de production industrielle est, nous dit René Rémond, à 38% de sa capacité. Les sources d'énergie font défaut : l'extraction du charbon est tombée de 67 à 40 millions de tonnes. L'agriculture va mal : les rendements de blé sont à 40% du taux de 39. En septembre 1946, la ration de pain tombe à un niveau inférieur à celui de l'Occupation. L'inflation est galopante.

Le constat est sévère.

Une ordonnance du Ministère de l'Économie Nationale, en date du 1er mai 1945, décide "...d'encourager les col-

lectivités et les établissements publics à entreprendre des travaux pour favoriser la reprise de l'activité générale".

Après l'examen des demandes par la "Commission inter-ministérielle d'agrément...", un financement d'État est affecté au département d'Ille-et-Vilaine, par un arrêté du 5 janvier 1946. Et la commune de Romagné va pouvoir bénéficier de ce programme pour réaliser la construction du chemin vicinal 11, appelé aujourd'hui "la Route du Chesnois".

Dans le même temps, se définissent les modalités d'emploi des prisonniers de guerre ennemis dans l'économie nationale... À la fin de l'année 1945, un million, puis au printemps 1946, un million et demi de prisonniers allemands sont mis à notre disposition par les Alliés. Une circulaire du 5 septembre 1945, émanant du Ministère de l'Intérieur, et du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, définissent ces modalités d'emploi.

### Conditions d'utilisation des prisonniers

Art. 2 - Garde des prisonniers.  
La garde des prisonniers de guerre est, en principe, assurée par l'autorité militaire ; si celle-ci ne peut la fournir, elle incombe à l'employeur qui embauchera des gardiens civils en nombre déterminé dans les conditions particulières après entente avec les autorités locales. Dans ce cas, l'employeur est responsable des gardiens engagés par lui devant l'autorité militaire. En cas d'évasion, les frais de recherche et, s'il y a lieu, les primes de capture, sont à la charge de l'employeur. De même, dans le cas où les gardiens recrutés par lui se rendraient coupables vis-à-vis des prisonniers d'actes contraires à la Convention de Genève, l'employeur sera responsable de leurs agissements devant l'autorité militaire.

9 - Discipline.  
Tout refus de travail doit être sanctionné : Diminution de vivres, suspension d'envoi de lettres et colis, travail supplémentaire pour rattraper le travail non exécuté si si besoin est, comparution devant le tribunal de justice militaire pour refus d'obéissance. L'employeur enverra un compte-rendu au Dépôt relatant les motifs d'indiscipline ou refus de travailler. La discipline doit être ferme, sans vexations ni brutalités.

Des employeurs ont été signalés comme ayant exercé des brutalités contre les PG. Les instructions ministérielles sont formelles pour interdire les brutalités, et les employeurs fautifs se verront retirer la main-d'œuvre mise à leur disposition et ce sans préjudice des poursuites judiciaires dont ils pourraient être l'objet.

Les PG ne doivent pas sortir du commando sans être gardés. Ils n'ont pas à aller rendre visite à des particuliers. Les employeurs doivent se conformer aux instructions prescrites dans leurs contrats et maintenir les PG en bonne condition de travail.

Commune de Romagné

liste nominative des P.G. répartis en Kommando à employer dans la commune de Romagné

N°	qualité	Noms	numéro matricule	date d'arrivée
1	cap. chef	Börsen	1303111	27/11/45
2	cap. chef	Gaidling	1303112	27/11/45
3	cap. chef	Hendrich	1303113	27/11/45
4	cap. chef	Stoll	1303114	27/11/45
5	cap. chef	Eichner	1303115	27/11/45
6	cap. chef	Nozi Bak	1303116	27/11/45
7	cap. chef	Schönk	1303117	27/11/45
8	cap. chef	Werner	1303118	27/11/45
9	cap. chef	Schneidmayer	1303119	27/11/45
10	cap. chef	Pohlend	1303120	27/11/45
11	cap. chef	Schweitzer	1303121	27/11/45
12	cap. chef	Schneider	1303122	27/11/45
13	cap. chef	Schneering	1303123	27/11/45

Une liste de prisonniers.

Dès le 20 janvier 1945, la Mairie de Romagné avait fait une demande pour avoir des prisonniers de guerre Allemands. C'est le 16 février 1946, qu'une lettre du Chef d'Escadron Le Mintier de Lehélec annonce au maire de Romagné que sa demande a été acceptée, et que le dépôt 1102, de Rennes, met à sa disposition 50 prisonniers de guerre Allemands. Des P.G.A. la commune est invitée à venir les prendre au dépôt, route de Redon, le 23 février 1946, à 9 heures. Etant donné des problèmes de transport de l'époque dus au manque d'essence, on pense qu'ils ont dû être acheminés à Romagné, dans un wagon des T.I.V.

C'est donc la conjugaison d'une nécessaire relance de l'économie, et la possibilité d'utiliser une main d'œuvre inemployée qui va permettre à la commune de Romagné de faire une route avec des prisonniers Allemands.

Un certain nombre de circulaires précisent les conditions d'utilisation des prisonniers de guerre. Ceux-ci relèvent du Ministère des Armées, "Service des P.G. ennemis".

#### Le prix.

Il y a d'abord un prix à payer pour "la main-d'œuvre prisonnière". Que ce soit la commune, ou que ce soit un particulier, car certains de ces prisonniers vont aussi travailler dans des fermes, l'employeur doit à l'État une somme par jour égale à la "différence entre le salaire d'un ouvrier français de même catégorie, et les frais d'alimentation, de garde, d'entretien, et de salaire de P.G. La somme due par l'employeur est payable mensuellement, et doit être acquittée sous huit jours".

Le salaire dont il est question est fixé à 10 francs par jour. Il peut être porté à 13 francs pour "bon rendement". 5 francs sont versés sur un compte "Pécule du Prisonnier". Le reste est versé directement en liquide au prisonnier.

#### Le logement.

En ce qui concerne le logement, la règle est de regrouper les prisonniers chaque soir, dans un local communal, où ils sont enfermés et gardés. A Romagné, les locaux de l'école publique vont de nouveau servir. Après avoir hébergé les prisonniers malgaches, puis les soldats

allemands, ils vont maintenant servir pour les prisonniers allemands. Dans certains cas, le Maire pourra être autorisé, après accord de l'autorité militaire, à détacher des prisonniers à demeure, notamment chez des exploitants agricoles, sous réserve que "ces prisonniers soient dociles, et bien notés, et que les employeurs présentent des garanties suffisantes". L'employeur qui assure l'hébergement doit, évidemment assurer également le couchage, le matériel de cuisine, et les "conditions d'hygiène prévues par la réglementation française".

#### La garde.

La garde est à la charge de l'employeur, qui en assume la responsabilité. Les gardiens sont recrutés par le maire, agréés par le Préfet et par le Directeur Régional des P.G. Il convient de compter deux gardiens pour 25 prisonniers. A Romagné, c'est le chef cantonnier qui en a la direction. Lui-même, ancien prisonnier, rentré il y a moins d'un an, exerce une très stricte autorité sur ses P.G. Sous ses ordres, il y a deux, puis trois autres gardiens. Deux d'entre eux sont armés de fusils de guerre, et de cartouches à balles, prêtées par l'Administration.

Les gardiens sont responsables de leur arme, de son bon entretien, et de leurs munitions. Ils doivent respecter, à l'égard des prisonniers, les règles de la Convention de Genève.

En cas d'évasion, le Maire est responsable, et devra verser 1500 francs au trésor Public, sauf à prouver "le cas

de Force Majeure". Cette somme correspond aux frais de recherche, et à une éventuelle "Prime de capture".

Nous savons qu'à Romagné, quatre P.G. allemands se sont évadés. Deux, dans la nuit du 5 au 6 août 1946. Deux autres le 10 septembre 1946. Comment pourrait-on le leur reprocher... ? Il semble cependant, qu'en l'occurrence, le Maire n'ait pas été inquiété ni pénalisé. Sans doute a-t-il pu invoquer le cas de Force Majeure.

#### La nourriture.

L'employeur est tenu d'assurer aux prisonniers une nourriture suffisante. L'intendance peut fournir des rations de produits contingents, sauf du vin. Il appartient à l'employeur de compléter par des produits en vente libre.

Mais, n'oublions pas que nous sommes encore en période de grandes restrictions, et que l'approvisionnement n'est pas toujours simple à faire. En cas de difficultés, le Dépôt 1102, de Rennes, peut livrer, contre remboursement, de la farine de soja, à 11 francs le kilo. 100 grammes de soja remplacent 400 g. de légumes frais. Le dépôt peut aussi fournir du "poisson séché, remplaçant la viande à égalité de poids, à 50 frs le kilo".

Pour tout ce qui concerne la nourriture, les circulaires sont très précises et très directives sur la composition de la ration. Un P.G. dispose, chaque jour, d'un minimum de 2500 calories. Un tableau est fourni à la Mairie, des calories apportées par kilo de denrées : "...viande :

#### Éléments d'une ration quotidienne pour P.G.

Denrée	Travailleur ordinaire	Travailleur de force forestage - carrière
Pain	300 g.	+0,075 g.
Viande (hébdo)	250 g.	+100 g.
Matières grasses	20 g.	+0,003 g.
Sucre	17 g.	
Café, ou similitu	5 g.	
Sel	20 g.	
Pommes de terre	200 g.	
Légumes secs	10 g.	
Pâtes	20 g.	
Fromage (hébdo)	20 g.	
Légumes frais	500 g.	

1600 calories. Graisse : 3500 cal. Pain : 2445 cal. Sucre : 3825 cal. Café : 400 cal. Pâtes : 1460 cal. Fromage : 2690 cal. Sang : 30 cal. par litre...". Il est en outre précisé que 100 g. de pommes de terre peuvent, en cas de manque, être remplacés par 30 g. de pâtes ou farine, ou par 25 g. de légumes secs, ou par 60 g. de biscuits. Et la circulaire se termine par un bon conseil adressé au Maire : "...Je crois que vous auriez intérêt à faire, dès maintenant, le calcul des calories que touchent vos P.G. afin de vous tenir dans la limite de 2500 calories par jour et par homme...".

Les machines à calculer n'existaient pas encore, mais nul doute que les maires concernés ont dû se livrer à quelques exercices de calcul mental...

C'est sur place que la mairie se procure la nourriture fournie par les fermiers, qui sont payés pour ces fournitures. Pommes de terre, beurre, œufs, viande de porc, viande de veau, poireaux, haricots, carottes, topinambours, navets, choux, café de jardin, mais aussi de la paille, du bois de chauffage, des fagots, du cidre, parfois des poteaux, des manches d'outils, autant de denrées et de matériaux qui sont pris en fermes. Mais les commerçants ne sont pas oubliés : boulangers, bouchers, poissonniers sont aussi fournisseurs de la commune, sans oublier les épiciers, chez qui on va acheter poivre, sel, moutarde, fromage, oignons, broches, une lampe, un thermomètre. Sans oublier non plus le bureau de tabac qui fournit, de son côté, paquets de tabac, et paquets de feuilles à rouler. Sans compter, enfin, certaines prestations, comme les réparations de chaussures chez le cordonnier, les



L'ancien préau de l'école publique. Parfois les prisonniers y faisaient du feu. Aujourd'hui local des pompiers.

#### Quelques prix de denrées (Prix 1946)

5 frs l'œuf, pouvant monter à 10 frs, suivant l'époque, pris à la ferme.  
119 frs le kg de beurre.  
chez le grossiste.  
12 frs le kg de choux.  
9 frs le kg de carottes.  
100 frs le kg de porc, pris à la ferme.  
100 frs le kg de veau, pris à la ferme.  
190 frs le kg de bœuf, pris chez le boucher.  
10 frs le kg d'oignons.  
40 frs une brosse.  
106 frs le thermomètre.  
48 frs le paquet de tabac.  
3 frs le carnet de feuille à cigarettes.

(Il s'agit évidemment d'anciens francs).

A titre indicatif nous pouvons indiquer que :

1 œuf vaut aujourd'hui 1 franc.  
1 kg de beurre vaut 30 francs.  
1 kg de carottes vaut 6 francs.  
1 thermomètre simple vaut 27 frs.  
1 paquet de tabac gris vaut 48 francs.  
1 carnet de feuilles à cigarettes vaut 4 francs.  
(Il s'agit de francs légers).

d'œil sur les prix des denrées à la production, ou chez l'épicier.

Les horaires de travail sont les mêmes que pour les ouvriers civils, de même profession le repos hebdomadaire est de 24 heures, en principe le dimanche.



Les anciennes classes de l'école publique où logeait le commando. Aujourd'hui salle de gymnastique et de judo.

### Engagement pour un gardien

Monsieur..... gardien agréé de prisonniers de guerre s'engage à exécuter tous ordres que Monsieur le Maire, employeur, leurs transmettra de la part du commandant de dépôt en tout ce qui concerne ses droits et obligations envers les prisonniers de guerre tels que ces droits et obligations sont définis par la convention internationale de Genève du 27 juillet 1929, dont il reconnaît avoir pris connaissance. Il s'engage à maintenir son arme en parfait état d'entretien et à la remettre à l'autorité militaire qui la lui a délivrée sur toute demande de celle-ci. Il se reconnaît pénalement responsable de cet entretien et de cette restitution.

En cas d'inexécution par lui de ses engagements, le commandant de dépôt pourra, à tout moment, directement ou sur demande de monsieur le Maire lui retirer l'agrément, ce qui entraînera de plein droit la résiliation de son contrat de travail avec monsieur le Maire, et le retrait de son droit au port d'arme.

Le gardien agréé.

(suivent les signatures)

### La santé.

L'Administration est également très soucieuse de la bonne santé des travailleurs. Les circulaires le rappellent opportunément, et disent, entre autre : "les prisonniers de guerre doivent être garantis contre les accidents du travail, et les maladies professionnelles, par une police d'assurance souscrite à la diligence et aux frais de l'employeur...". Cet article de la réglementation semble avoir posé quelques problèmes aux gestionnaires municipaux, car le texte est surchargé, à la main, d'un grand point d'exclamation.

Il est aussi précisé qu'en cas de gravité, les malades doivent être renvoyés au dépôt ; et qu'en cas d'extrême urgence, ils doivent être évacués sur l'hôpital le plus proche. Il semblerait qu'à Romagné, une épidémie se soit déclarée peu de temps après l'arrivée des P.G.A., car treize malades ont été hospitalisés entre le 26 mars et le 13 avril, puis renvoyés au camp. Cependant, la santé des

prisonniers a été très régulièrement suivie, car nous possédons un relevé des visites hebdomadaires effectuées par le Docteur Beauverger, de Fougères, à partir du 8 mars 1946.

### Mouvements divers.

Nous constatons un certain mouvement parmi les prisonniers de guerre de Romagné, pas toujours très facile à suivre, d'ailleurs.

Ce sont d'abord ceux qui sont arrivés en février : 50 P.G.A. seront détachés en commando ; pour un délai indéterminé, à la commune de Romagné, le 23.2.46, à 9 heures. Ils devront être munis de leurs affaires personnelles, 1 sac de couchage, 1 couverture, et 1 bonne paire de chaussures. Ce commando reste affecté au "Bloc I".

Par la suite, d'autres arrivées groupées se feront à différentes dates : Sept le 25 juillet. Six le 6 septembre. Cinq le 20 septembre. Six le 21 novembre. Mais il y a aussi des départs. Nous avons parlé des 13 malades du printemps, qui paraissent avoir été remplacés au fur et à mesure. Il y a eu aussi, les 4 évadés. Enfin, 18 sont rentrés au camp, pour diverses raisons : certains parce qu'ils refusaient de travailler.

Mais Romagné semble également, avoir été un centre redistributeur, car un certain nombre de ces prisonniers de guerre allemands ont été répartis dans des communes voisines. Sept ont été

envoyés à la Chapelle-Janson. Six ont été envoyés à Luitré. Enfin, dix-huit ont été envoyés au Loroux le 10 décembre 46.

### La route du Chesnais.

Comme nous l'avons indiqué, les P.G.A. ont travaillé à la construction de la route du Chesnais, le C.V. 11.

A l'époque, le chemin du Chesnais était un vieux chemin, de près de deux km de long, étroit et profond, et comme tous les anciens chemins, il était bordé de talus, couvert de feuillages, boueux à souhait, et, de plus, il comportait une côte longue et très raide. Il desservait une dizaine de foyers.

Pour ce chantier, ce sont les 50 premiers arrivants qui ont été employés de février à juillet 1946. Pendant cette période, ils ont réalisé les terrassements, qui consistaient en dessouchage des talus... 4000 m<sup>3</sup> de terre piochées et transportées en remblais, au moyen de wagonnets... nous disons les documents municipaux. Il faut préciser que les travaux consistaient à aplanir le haut de la côte, qui n'était que pierres, et à le transporter pour remblayer le bas qui n'était que boue. Parfois les wagonnets déraillaient, et il fallait tout ramasser. Pour aller au chantier, les P.G. faisaient environ deux km à pied tous les matins, et autant pour rentrer le soir. Ils mangeaient le midi, dans un hangard de la ferme Garrault, où le cuisinier, Otto, un

Tchécoslovaque, faisait chauffer la "tambouille", dans une grande marmite à pommes de terre, mise à leur disposition par madame Garrault.

Ils pouvaient, en cas de pluie, venir se réfugier dans le hangard, et y remisaient leurs outils, le soir, pour les reprendre le lendemain. Parfois, mais exceptionnellement, leurs gardiens les autorisaient à donner un coup de main au moment des moissons, aux fermiers du Chesnais, ou des Louvières.

Pour ces travaux de voirie, la commune de Romagné bénéficia d'un prêt du Crédit Foncier, de 89.000 francs, sommes qui vont s'ajouter aux subventions d'Etat attribuées par la "Commission Interministérielle d'Agrément", dont nous avons parlé, au début de cet article. Pour l'emprise de la route, 14 propriétaires vont vendre, ou céder gratuitement, les terrains. Des riverains souscrivirent aussi des sommes pour compléter les financements. 24.700 francs sont ainsi venus s'ajouter aux sommes déjà disponibles. Le montant des travaux à financer dans la "tranche de démarrage", issue du Plan d'Équipement National, de mai 1945, est de 287.000 francs. La subvention d'origine prévue est de 40%, soit 114.000 francs. Des attributions de matériaux sont faites également aux communes, au titre de la "tranche de démarrage". Les matériaux consistent en "...métaux ferreux, tuiles, briques, métaux non ferreux". Des comptes sur subvention pourront être donnés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La tranche de démarrage sera close le 31 décembre 1948. A cette date, les opérations devront être réalisées. Elle le seront d'ailleurs, pour ce qui concerne Romagné.

En décembre 1947, toutefois, un problème s'est posé, car l'inflation de l'époque a provoqué une augmentation du prix des travaux, et la commune a demandé une revalorisation de la subvention.

### Les travaux agricoles et artisanaux

A côté des P.G.A. qui travaillaient à la route du Chesnais, il y a eu aussi tous ceux qui ont travaillé chez des particuliers.

Une trentaine ont travaillé en ferme chez des agriculteurs. Quelques-uns se sont même retrouvés chez d'anciens pri-

sonniers, rentrés d'Allemagne. Juste retour des choses, auraient pu dire certains.

Près d'une dizaine de ces P.G.A. ont aussi travaillé chez des artisans. Il y en avait plusieurs à la scierie Grouazel. L'un d'entre eux, d'ailleurs, est décédé de maladie, et n'a jamais revu son pays. Il y en avait un chez le charron, un autre chez un maçon, un autre encore chez le forgeron. Il y en avait à la menuiserie Lambert. Il y en avait un, enfin, chez le mécanicien agricole, Jean Chevrel, à Sainte Anne.

Certains ont gardé des relations suivies avec les habitants de Romagné. C'est le cas de Konrad Eggert, qui travaillait justement à Sainte Anne chez Jean Chevrel, le mécanicien. Konrad revient régulièrement à Romagné, pour rendre visite à monsieur et madame Alphonse Gardan. Celui-ci, en effet, travaillait comme apprenti chez Jean Chevrel, en même temps que Konrad y était ouvrier. Entré à 17 ans comme travailleur, puis à 18 ans dans l'armée allemande, Konrad servait dans les Panzer. Il avait été blessé au tympen. Son unité, venant du sud, s'était fait harceler en remontant sur la Normandie, et Konrad avait été capturé à Bordeaux. Employé et nourri chez Jean Chevrel, il logeait à la ferme Geroy, aux Louvières, tout près de Sainte Anne. Parfois il aidait aux foins et aux moissons chez les fermiers des Louvières. Le dimanche, les prisonniers allemands se retrouvaient dans le bourg, où ils se réunissaient dans un



Konrad à 20 ans (jeune)

café, pour consommer ensemble, et parler du Pays. La boisson aidant, ces réunions, parfois, ne manquaient pas de chaleur.

Libéré en 1948, Konrad est reparti en Bavière, son pays d'origine. Catholique pratiquant, il ne manque jamais d'aller faire son pèlerinage à Sainte Anne de la Bosserie, lorsqu'il revient à Romagné, chez monsieur et madame Gardan.

A certains moments s'est posé le problème de la concurrence que les prisonniers allemands risquaient de faire aux travailleurs français. Des circulaires ont précisé certaines règles à respecter pour éviter cette concurrence, telles que : n'embaucher des prisonniers allemands que si on ne pouvait disposer d'aucune autre main-d'œuvre, dans la région.

SERVICE d'Artillerie

FACTURE DE CESSION

ENTRÉE

Désignation du matériel cédé : Monsieur le Maire de Romagné (147)

NUMÉRO DE LA MATRIQUE	DESIGNATION DU MATÉRIEL ET QUANTITÉ	DATE DE LA CESSION	QUANTITÉ	PRIX	MONTANT	REMARKS
176 83	FUSIL de Mle A.L.S	1946	1	9.00	140	A titre de
891 17	de Mle étranger	1946	1	1700	3400	1768
					3540	



Konrad, le plus grand debout à côté d'Alphonse Gardan. Assise devant Konrad : Madame Gardan. Photo prise en 1985.

### La libération.

Lorsque les circonstances l'ont permis, c'est-à-dire à partir de novembre 1947, la plupart de ces prisonniers ont pu rentrer chez eux, en remplissant les formalités nécessaires à leur libération. Quelques-uns, cependant, ont demandé à être transformés en travailleurs libres, ce qui était possible. Des cartes de séjours, à durée limitée pouvaient être délivrées à ceux qui en faisaient la demande, et qui remplissaient les formalités, utiles pour obtenir la qualité de travailleurs étrangers. Un prisonnier d'origine polonaise, et un d'origine tchécoslovaque étaient dans ce cas. Peut-être ne souhaitaient-ils pas retourner dans leur pays, alors sous influence soviétique.

Dix-sept anciens prisonniers allemands étaient encore à Romagné en 1948, et un en 1949.

Il a pu arriver que des prisonniers allemands aient été plus ou moins mal traités, en France, après la guerre. On peut espérer qu'il ne s'agit là que d'exceptions.

Comme nous l'avons vu, avec Konrad, des relations de qualité se sont aussi renouées et entretenues, dans les années qui ont suivi la guerre, entre d'anciens prisonniers, et les habitants de leur lieu de captivité. Cependant, pour ceux qui étaient en Europe de l'Est, la fermeture totale des frontières a interdit toute possibilité de relations avec la France.

Après la disparition du "Rideau de Fer", d'anciens prisonniers allemands ont repris contact, à partir de 1990, j'ai eu personnellement l'occasion de recevoir, en mairie de Romagné, un Allemand de l'Est, ancien prisonnier, qui recherchait dans la région son employeur français dont il avait perdu l'adresse. Après avoir téléphoné à divers endroits dans plusieurs communes, j'ai fini par avoir au bout du fil, quelqu'un qui devait être son ancien employeur. Lorsque ce dernier s'est mis à me décrire son prisonnier, il se souvenait d'un homme, qui était blond, plutôt grand et athlétique. Pendant cette description, je regardais l'Allemand que j'avais en face de moi. C'était un homme qui avait cinquante ans de plus que le souvenir de mon interlocuteur. En guise de cheveux blonds, il n'avait plus que quelques cheveux blancs autour d'une calvitie très



Konrad et sa femme. Le tableau représente la ferme des Louvrières. (U. M. et Mme Geray). Photo prise en 1984.

avancée. A la place d'un homme plutôt athlétique, je voyais un homme plutôt défilé et bedonnant. Cela donnait à notre conversation téléphonique un caractère assez pittoresque et un peu cocasse.

Je pense que, passé le premier moment du revoir, la reconnaissance a tout de même du être assez chaleureuse entre le Français et l'Allemand, après un demi-siècle de séparation.

G. Le Pays du Tailleul.

Sources :  
Archives de la mairie de Romagné.  
Souvenirs personnels d'habitants de Romagné.

Je tiens à remercier les habitants de Romagné qui m'ont apporté beaucoup d'informations au travers de leurs souvenirs, et qui m'ont communiqué des documents.

MINISTRE DES ARMES INDUSTRIE

Service militaire  
DES P. G. DE 1948-75  
N° de 1102  
SOMMEZ

INDUSTRIE  
Emission n° 365

CONVENTION DE LOUAGE DE TRAVAIL N° 2984  
(Solidarité professionnelle, maintien des conditions générales antérieures)

Entre le Service des P. G., Fusa part, et  
M. KONRAD Schick (Néant du G. N° 2298 DE (1943-54))  
Profession : ouvrier  
Domicilié à ROMAGNE (T. & V.) Fusa part,  
à cet adresse ou qui suit :

Conformément à la demande qu'il en a faite, le Service des P. G. met à la disposition de M. KONRAD un détachement de (1) DE P. G. (de (1) DE P. G. spécialisés) pris au dépôt le (2) 12.12.1946.

Ce P. G. sera utilisé comme manœuvre ou spécialisé aux conditions suivantes :

N°	SALAIRE BRUT M. P. G.	FRAIS M. P. G.	FRAIS INDIVIDUELS					MONTANT des cotisations de prévoyance des allocations
			ALIMENTAIRE	LOGEMENT	VESTITAIRE	SAISONNIER	TOTAL	
1			70	36	4	11	51	31,5

(1) Le présent engagement est soumis à un délai de validité de six mois, à compter de sa date de signature, sous réserve de la prolongation de son application par le Service des P. G.

(2) À compléter conformément par le Commandant de Depot.  
I. E. 1948 (1948)

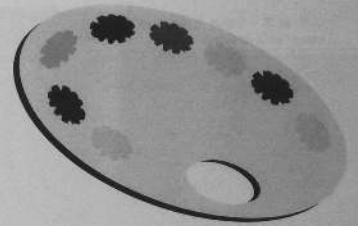
Une convention de louage à signer par l'employeur.

## Mémoire d'un homme

# Claude RIVET

*un esthète de talent*

par Yves CHEVREL



Claude RIVET

La mémoire du pays s'appuie, entre autres choses, sur de multiples supports matériels que nous avons pu utiliser dans des articles antérieurs : ce sont les sources manuscrites (un compte de

miseur du XVI<sup>e</sup> siècle par exemple), mais aussi les mégalithes du Cordon des Druides, les constructions comme le château de Fougères, le beffroi, le nombre infini des objets de tous les jours (ainsi le fléau pour battre les céréales ou bien le chassépôt du coupeur de tige...).

La photographie permet de visualiser notre perception de la mémoire défiant ainsi la peinture qui nous donne, comme le disait le peintre fauviste Raoul DUFY, "une image qui n'est pas celle de l'apparence naturelle des choses, mais qui a la force de la réalité". Le tout est de trouver des peintres et dessinateurs dont les œuvres se rapprochent le plus possible de l'apparence naturelle des paysages, des hommes, des femmes, des lieux que nous ou nos ancêtres ont connus. Ce n'est pas une mince affaire puisque souvent lieux et ancêtres ont tous deux disparu !

Pourtant, au détour d'une rue de Fougères, à la lisière de la forêt, nous avons déniché un homme, Claude RIVET, que les assidus lecteurs de la

Chronique Républicaine ou du Ouest-France connaissent déjà comme astronome mais qui a un réel talent caché de... peintre. Nous sommes donc allés lui rendre visite et il a accepté de répondre à quelques questions du Pays de Fougères et de faire découvrir aux lecteurs de la revue quelques-uns de ses merveilleux tableaux...

**Pays de Fougères : Monsieur RIVET,** vous avez déjà fait l'objet d'articles dans la Chronique Républicaine (décembre 1991) et Ouest-France (13 janvier 1992). On vous y voyait à côté de votre télescope "Schmidt-Cassegrain". Aujourd'hui vous voulez bien nous recevoir pour parler d'une autre activité que vous appréciez tout autant que l'astronomie : la peinture. Mais auparavant pour les lecteurs qui ne vous connaissent pas, permettez-moi de vous demander de vous présenter...

**Claude RIVET :** Certainement. Je suis retraité, j'ai 65 ans, et je trouve que le temps passe très vite, trop vite !



LOCKEED F.94

Claude RIVET - dessin à la plume de l'avion Lockheed F.94



Lockheed Constellation

Claude RIVET - dessin à la plume de l'avion Lockheed Constellation.

P. de F. : Depuis quand vous est venue l'envie de peindre ?

C.R. : J'ai toujours dessiné, depuis ma petite enfance. Plus tard je me suis essayé à la gouache et à la peinture à l'huile, aussi et surtout au dessin à la plume. J'avais du temps. Pratiquement toute "ma production" est disséminée chez des parents ou des copains. Maintenant, depuis dix ans, j'arrive de temps en temps à me faire des tableaux à l'huile ou à l'acrylique pour décorer ma maison.

P. de F. : Parlez-nous de ce tableau qui représente un aspect quasi-historique de la vie des Fougerais.

C.R. : Il s'agit d'un endroit de la forêt situé directement à côté d'une prairie dite "Le Port aux Anes", le long du Nançon, au-dessous d'une ancienne guinguette appelée "La Penthière". Là-haut on vendait à boire et à manger, il y avait de l'accordeon. En bas, des dizaines de personnes amenaient leur pique-nique, les gamins jouaient dans l'herbe ou en forêt, les planches à palet réunissaient les joueurs, et le sentier au ras de la rivière était plein de promeneurs. En 1965 j'ai pris quelques diapos par là, et j'ai bien fait car depuis l'endroit a été exploité, et c'est maintenant un taillis serré et peut-être un futur lac. J'ai projeté l'une de ces diapos et exécuté ce tableau devant l'écran, comme je l'ai fait pour d'autres tableaux.



Claude RIVET : peinture à l'huile représentant "La Penthière"



Claude RIVET : peinture à l'huile représentant le chemin de la Penthière aujourd'hui goudronnée

P. de F. : Que préférez-vous peindre ?

C.R. : Des paysages, des natures mortes. Je n'ai jamais touché au portrait, je crois que je ne saurais pas le faire. J'admire les spécialistes, et lorsque je vais à Paris, je ne manque pas souvent la Place du Tertre à Montmartre. Autrefois, je m'étais presque spécialisé,

par contre, dans les avions de l'époque 1939-1945 que j'arrivais à reproduire avec un luxe de détails qu'il me serait peut-être difficile aujourd'hui d'atteindre. Question de patience. J'en possède encore quelques exemplaires.

P. de F. : Vous maniez l'humour aussi bien que le pinceau, mais que vous apporte la peinture et que lui demandez-vous ?

C.R. : L'humour ? S'il s'agit du "tableau" avec un poisson qui se mire dans une boîte de conserve, c'est une facétie pour rigoler ! La peinture, c'est la relaxe. Il faut laisser couler. Tranquille avec éventuellement la radio pour me tenir compagnie, quelques heures seulement à la suite, c'est très bien. Quand j'en ai assez, je laisse et reprendrai plus tard...

P. de F. : Vous travaillez pour vous et pour votre plaisir, mais n'avez-vous jamais eu envie d'exposer vos œuvres ?

C.R. : Elles sont trop figuratives. Il faut de nos jours faire des trucs bizarres pour intéresser les gens. Au surplus, cela ne me dit rien d'exposer. Je l'ai cependant fait, il y a une quinzaine d'années et n'ai jamais récidivé...

P. de F. : Dommage !...

Yves Chevrel, 1997.



Claude RIVET : peinture à l'huile, Coïmar "la petite Venise"



## La cour des Buffards <sup>(1)</sup>

Cette très ancienne photo a été prise avant 1893, rue des Prés, face à la chapelle de Bon-Secours.

Cette bâtisse correspondait à cette époque à la ferme Diotel, (inscription que nous distinguons en haut et à gauche de la photo), Madame Thérèse Diotel en 1891, y demeurait et exerçait la profession de débitante. Les enfants du quartier de Bonabry, envoyés par leurs parents allaient chercher le lait à cette ferme.

Deux personnes sont identifiées : sous la porte l'homme à la casquette avec une pipe et une blouse blanche se nomme : François Robin, né à St-Pierre-la-Cour, peintre en bâtiment. L'homme au genou à terre : François Lecorre, maréchal-ferrant, qui à cette époque résidait dans cette même rue.

Les autres personnes nous sont inconnues, peut-être quelques lecteurs perspicaces reconnaîtront-ils leurs ancêtres ? On remarque la présence d'un "bouif", c'est-à-dire un cordonnier assis sur une chaise avec les outils aux mains. Sous la fenêtre peut-être un "scieur-de-long" ?

Merci à "Marie" de nous avoir communiqué cette photo.

Patrick Bachelier.

(1) Les Buffards : terre située rue des Prés, à droite en descendant un peu plus bas que la Chapelle de Bon-Secours ; cette terre relevait du Roi. Emile Pautrel, Notions d'Histoire et d'Archéologie pour la région de Fougeres, 1927. Archives Municipales de Fougeres : 1F211, recensement de la population.

# La Moisson des années 1950

par Maurice LANGLOIS

La moisson blonde ondule sous la brise de juillet. La terre féconde fait chatoyer l'or de ses reflets.

Voici venu le temps pour le paysan de récolter le fruit de son labeur quand par bonheur celui-ci a été épargné par les intempéries. La famille et la communauté villageoise sont sollicitées. En effet l'absence de mécanisation des années d'après-guerre nécessite l'aide de nombreux bras. Seuls les chevaux et la faucheuse ont apporté un progrès pour soulager les faucheurs. La moisson s'organise donc selon des rites bien définis où chacun tient sa place.

## Le tour du champ ou : faire les "passées"

Le premier passage de la faucheuse nécessite qu'un chemin soit "dégagé" tout autour du champ pour éviter de fouler la récolte. Ce travail est effectué par un ou plusieurs faucheurs à l'aide d'une faux. Il est nécessaire d'aiguiser la lame régulièrement. Son "fil" doit être coupant, on l'affûte à l'aide d'une pierre à aiguiser contenue dans le "couille", récipient constitué d'une corne de vache contenant de l'eau dans laquelle trempe la pierre. Ce couille est suspendu par un crochet à la ceinture du faucheur. Cette faux est appelée "frate" car elle comporte un demi-cercle en bois ou en grillage fixé sur la "hante" ou manche de la faux et destiné à rassembler la coupe en

"andain" et non en vrac. L'andain est ensuite ramassé à la faucille et déposé sur un lien de paille afin d'être lié et mis en gerbe sur le talus ou sur le côté du premier passage. On procédait de la même manière pour les pommiers nombreux à cette époque dans les champs cultivés. Les branches assez basses gênent le passage de la faucheuse ainsi on "dégageait" l'aire du houpier de l'arbre.

## Faucheuse et moissonneurs

Tirée par deux chevaux la faucheuse nécessitait la présence de deux personnes : l'une "menait" les chevaux, l'autre rabattait les céréales, à l'aide d'un râteau plat en bois, sur la "javelle-

se" : grille de bois mobile à l'arrière de la barre de coupe sur laquelle on couche les céréales coupées jusqu'à la quantité nécessaire pour fabriquer une gerbe. On actionne alors un levier au pied pour abaisser la grille et laisser sur le sol la "javelle" de céréales ainsi assemblée.

C'est alors qu'interviennent les lieurs. Selon la grandeur du champ on compte trois, quatre ou cinq personnes positionnées à égale distance sur le pourtour. Leur rôle était de lier les javelles à l'aide de liens de paille préalablement distribués autour du champ par "brassées" de 25. Un jeune "commis" âgé de 12 à 15 ans, appelé "le bigne" déposait un lien au pied de chaque javelle pour l'orge et l'avoine, et un lien pour deux javelles pour le blé.



Le tour du champ ou faire les "passées".

L'andain est ramassé à la faucille.

16

Les liens étaient fabriqués avant la récolte afin que la paille soit moins mûre, donc plus solide. Le travail du "bigne" était dur, il fallait suivre le rythme de la faucheuse pour dégager le prochain passage des chevaux. D'autre part les "pécots" ou résidus de chaume laissés par la faucheuse étaient agressifs pour les chevilles. Il était nécessaire d'être bien chaussé. Quand la coupe arrivait à sa fin, les lapins qui avaient élu domicile dans le champ se retrouvaient concentrés dans le carré restant, encore debout. Apeurés ils entamaient une fuite précipitée et maladroite qui finissait pour certains d'entre eux dans la cocotte, en civet pour le bonheur des moissonneurs.

Les gerbes étaient laissées un peu au soleil puis "piquées" en tas par 4 ou 6. Quand le temps était incertain on faisait des "mouillettes" c'est-à-dire qu'une gerbe était mise en chapeau sur 4 autres pour éviter le trempage des épis en cas d'orage. Lorsque les mouillettes étaient défilées quelque temps plus tard, il n'était pas rare de trouver parfois des

couleuvres au centre. Cela déclenchait des cris de frayeur de la part des enfants et des femmes.

Les gerbes étaient ensuite chargées à la fourche dans la "grosse châte" et mises en gerbier dans l'aire au bout de la cour ou sous les "passés" du "logé" ou hangar en attendant la batteuse.

Dans les grandes fermes, un ouvrier agricole était embauché pour trois mois pour la saison des foins et la moisson.

Il arrivait parfois que dans l'orge de printemps, on semait du trèfle violet. Lors de la récolte, lorsque le trèfle était trop haut on était obligé de laisser sécher la récolte coupée, puis une fois le trèfle séché, ramasser l'orge en vrac. Le travail était pénible car l'orge comporte des "barbillons" sorte de poils piquants prolongeant le grain. Ces barbillons vous tombaient dans le cou et provoquaient des démangeaisons accentuées par la sueur. Aussi de nombreux moissonneurs portaient un grand mouchoir à carreaux noué autour du cou.

Quelques années plus tard quand apparut la moissonneuse lieuse ces inconvénients disparurent.



Le "frate".

Comporte un demi-cercle en bois destiné à rassembler la coupe en andain.



Le "couille".

Récipient constitué d'une corne de vache dans laquelle trempe la pierre à aiguiser.



Il entoure la gerbe, il lui ceint les reins dans un enlacement calin il aîné, le lien.

17



## Le blé noir

Le blé noir était cultivé dans beaucoup de fermes en Bretagne. La farine de cette polygonacée était utilisée pour faire la galette du vendredi ; "jour maigre" selon la religion catholique. On ne mangeait pas de viande mais des œufs, de la galette ou du hareng fumé. Le blé noir semé en juin était récolté en septembre. Coupé à la faucuse sa paille était épaisse et servait à recouvrir les poulaillers et petits hongars.

Les javelles liées en tête étaient assemblées en "quintiau" = par 5, et restaient une dizaine de jours sur le champ. Elles étaient rentrées le jour du batage.

## La collation

Levés tôt, les personnes et les chevaux avaient besoin régulièrement de repos. En milieu de matinée vers 10 h, un enfant ou la "patronne" de la ferme apportait "d'qua colassiué" dans un panier d'osier un repas froid enveloppé dans un linge. Quand on ouvrait le torchon, ça sentait bon ! le pain et le pâté de campagne avec le lard du cochon tué quelque temps auparavant. On man-

geait vraiment "su l'peuce" car chacun possédait son couteau et découpait une "beurrée" dans le pain de 6 ou 12 livres, à la mesure de sa faim, puis une tranche de lard ou de pâté était déposée sur cette tartine que l'on découpait en morceaux au fur et à mesure, en s'appuyant sur le pouce de l'autre main. La partie de viande découpée au couteau était parfois portée à la bouche directement à l'aide de celui-ci. Le cidre bu à la bolée désaltérait les moissonneurs. Assis à l'ombre d'un pommier il faisait bon "bourde" un moment pour contempler le labeur déjà accompli et deviser sur les événements récents de la contrée.

Quand le patron refermait son couteau cela signifiait qu'il était temps de reprendre "l'ouvrage".

Temps de labeur et temps de partage, ces coutumes sont celles d'un autre âge dont le progrès et son tapage éloigne de nous la douce image.

Maurice Langlois.

(remerciements à Pierre Gautier de St-Aubin-du-Cormier).

### Lexique :

**couillé** - corne de voche évidée contenant de l'eau dans laquelle trempe la pierre à aiguiser.

**andain** - rangée ou alignement de foin ou de céréales coupées.

**houpier** - espace occupé par l'ensemble des branches de la cime d'un arbre.

**bigne** - jeune commis.

**pécot** - partie des chaumes restants sur le sol après le passage de la faucuse.

**mouillette** - gerbe renversée en éventail et en chapeau sur les autres pour empêcher les épis de tremper.

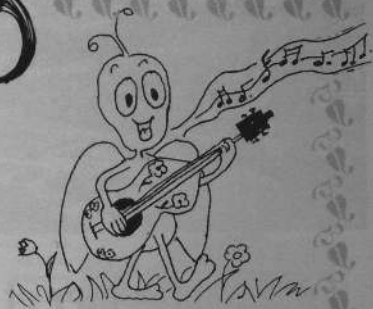


La faucuse.

Tirée par 2 chevaux, la faucuse dépose la moisson coupée en javelles qui seront liées en gerbes.



## LA CIGALE È LA FRÈMI



Une cigale qu'avé subiè è balossè tout l'ètiè  
Sous un chénn bé ombragé  
Se r'trouvi bé décati  
Quand la saison du guèroua arri

"J'ai mém pas un pitit morcè d'galipiaou à rouchè  
Rin en tout dans l'garde mangè"  
È s'ennali jingnd è huchè bé vite  
auprè d'la frèmi qui te voisine o là  
Et è yidi coume sa :

Dessins  
de Maud Langlois

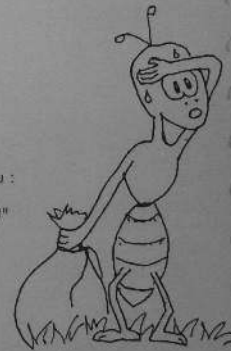
"T a qué boun gens tu pourré p'tet bé m'prété,  
Ou ben me mêt à chata  
Une hachée ou deux, ou une pognée d'guipiaou  
Pour me grèyè juch'qu'au perchin sola  
Vu que j'nai rin à m'met sous l'coutia  
Ch'te peirè à coup sûr, mém j'te dounrai du bouni  
Tu pé n'et ça sûr, avant le mois d'avri.  
La frèmi è un pli ca rapia  
Mé cé pas un gros défaou ma fa".

La frèmi qui bruchè d'bas d'mandi au grip musiaou :

"Mé queuq qu'tu bouingnas quand y faisè chaou ?"

"Ah dinm ! A la raiciè je féza mèrienne  
è le sa, à la brune, bé capi, je subias  
tellement que j'ta ben aise".

"Ah ! Tu subias durant lé baou jours  
E ben fait don la cul-pércé astour !"



Maurice Langlois (d'après Jean de la Fontaine)



## Le pays hier et aujourd'hui : ROMAGNÉ

Situé à quelques kilomètres de Fougères, en direction de Rennes, Romagné est traversé par la RN 12. De ce fait, l'agglomération connaît un important trafic quotidien, générateur de nuisances. Dans quelques années, grâce à l'achèvement de la route des Estuaires, cette commune de 1600 habitants, et surtout le bourg, retrouvera une certaine quiétude.



20



### L'Église

Dédiée à Saint-Martin de Tours, et à Sainte-Anne. Son origine est très ancienne. Méen II, Seigneur de Fougères, qui vivait entre 1015 et 1074, en avait hérité de ses ancêtres.

Beaucoup remaniée au cours des siècles, ses parties les plus anciennes ne semblent pas remonter au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle a été agrandie. Construction des transepts, en 1838, puis rallongement de la nef. Surélévation de la flèche, en 1887. Construction de la grande sacristie, en 1891.

Elle est inscrite à l'Inventaire.



### L'intérieur de l'église

Vidée, pillée, et occupée par la troupe pendant la Révolution, l'église intérieure a été restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle :

Le chœur est garni d'un plancher, de boiseries, et de stalles en 1835.

Les nouveaux transepts sont ornés de retables en bois, en 1840. Puis, sont aménagés les Fonds Baptismaux.

À la fin du siècle, sont réalisés et posés des vitraux : dans le transept nord, le vitrail représente une Vierge à l'enfant, écrasant un serpent. Et une Sainte Anne, avec la Vierge, enfant. Ce vitrail est frappé aux armes de la famille Malherbe de la Bouxière.

Dans le transept sud, le vitrail représente Saint-Louis, portant les Saintes Reliques. Et Saint Martin, partageant son manteau. Ce vitrail est orné des armes de la famille Lemercier de Morière, qui l'a offert en 1883.

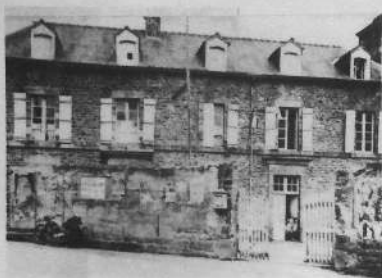
Dans la nef, côté sud, un vitrail représente Nicolazic, découvrant la statue de Sainte Anne. En haut, à gauche, en médaillon, on aperçoit la chapelle de la Bosserie. Le vitrail a été offert par l'Abbé Ménard, recteur de Romagné, de 1887 à 1895.

Les deux derniers vitraux sont inscrits à l'inventaire des objets mobiliers.

Le Maître-Autel date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis la réforme de Vatican II, le chœur a été prolongé jusqu'à la croisée des transepts, et garni d'un autel, face au peuple, en bois, garni de colonnettes, acquis par l'Abbé Lainé, recteur de 1963 à 1973. Cet autel provient d'une communauté de la région de Vitry.



21



### La Mairie

Construit en 1828, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, ruinée pendant la Révolution, l'actuel bâtiment de la Mairie a été la première école des filles de Romagné. Les Sœurs de Rillé s'y sont implantées en 1841.

Anne Boivent, la fondatrice de la communauté de Rillé, s'y est retirée entre 1848 et 1857.

Agrandi en 1854, puis en 1875, le bâtiment comporte alors deux classes, un dortoir, et plusieurs chambres pour les religieuses.



L'école est laïcisée en mars 1905. Elle n'aura plus d'élèves en 1913. Occupée par des soldats, en 1914-1918, elle devient le siège de la Mairie en 1923.



### L'École Publique des Garçons

Nous savons que quelques années avant la Révolution, deux maîtres enseignaient aux garçons de Romagné. Mais

il faudra attendre 1872 pour envisager sérieusement le financement et la construction d'un bâtiment qui ressemble à une école. Les travaux seront terminés en 1875. L'école comporte deux classes, un réfectoire, le logement du maître, et la

salle de mairie, car le maître assure aussi le secrétariat de la Mairie. La fréquentation est alors d'une centaine de garçons. Le préau est construit en 1897.

L'école Publique sera occupée par les Allemands en 1939-1944. Ils y logeront



des prisonniers Malgaches.

Récouverte en 1945, elle sera utilisée près d'un an, puis, elle sera fermée définitivement, faute d'élèves.

Restaurée en 1992, l'habitation comporte, aujourd'hui, deux logements. Les anciennes classes sont devenues la salle de Judo, et le préau est aménagé en local pour les Pompiers.

### L'École Privée des Garçons. St Martin

C'est une souscription auprès des habitants, qui a permis d'acquérir un terrain, et de commencer, en 1924, les travaux de construction de l'école privée des garçons.

Terminée en 1927, l'école comporte

deux classes, une scène, un vestiaire, et une cour avec préau. 80 enfants la fréquentaient en 1940.

En 1957, l'abbé Thomas, recteur, construit contre le préau, une salle de patronage.

L'introduction de la mixité à l'école a permis la gémination des deux écoles privées, Sainte Anne et Saint Martin.

En 1991, le regroupement des deux écoles dans les locaux de l'école Sainte Anne, a entraîné la vente à la commune des bâtiments de l'école Saint Martin. La municipalité y a réalisé le complexe de l'Atrium, comportant une salle des fêtes, de 350 places, et trois salles de réunion. (voir doc. 3 bis)



### L'École Privée des Filles Sainte Anne

En 1901, se crée une école enfantine, au carrefour des routes de Billé et de Mancoir. La laïcisation de 1905, va obliger le transfert en ce lieu, appelé l'Asile, de l'école privée des filles. Il faut alors construire en urgence, pour accueillir plus de cent élèves. Tout est terminé en 1908. L'ensemble, sur deux niveaux, comporte des classes, un réfectoire, des dortoirs, et le logement des Religieuses.

En 1970, est construite une maternelle. Au moment du regroupement des deux écoles, Saint Martin et Sainte Anne, un nouveau bâtiment est construit, comportant, sur deux niveaux, une salle de réunions, et deux classes.



### La Gare

En projet dès 1884, la ligne Fougères-Rennes du T.I.V. s'est réalisée à partir de 1888. La gare de Romagné permet quelques manœuvres aux wagons de marchandises.

Le bâtiment de la gare a, aujourd'hui disparu. Il est remplacé par un local technique, où est entreposé le matériel d'entretien de la commune.

Des demandes de haltes avaient été faites par le Conseil Municipal, respectivement à la Gilaudais, en avril 1893, et à la Tanceriaie, en février 1898.

## Le Monument aux Morts

"Le dimanche 18 juillet 1920, a eu lieu une fête patriotique et religieuse, au cours de laquelle, fut béni le Monument aux Morts, érigé par la commune à la mémoire des soldats défunts de

Romagné. Par un sentiment qui l'honore, le Conseil a décidé que le monument de la victoire serait surmonté d'une statue de Sainte Jeanne d'Arc... Après la Grand-Messe, le cortège, précédé de la fanfare d'Antrain, se rendit sur la place,

et, après une vibrante allocution de monsieur l'Abbé Lucas, vicaire à N.D. de Bonobry, et ancien ouvrier militaire, le Recteur bénit le monument..." extrait du Livre de Paroisse. (Le recteur était monsieur l'Abbé Coursin)



1927 Romagné (L.-et-V.) - Le Calvaire

## Le Calvaire de l'église

Érigé le 6 juillet 1827, dans l'ancien cimetière, sous le rectorat de monsieur l'Abbé Delaunay. "...La plantation du Calvaire a eu lieu à la clôture d'un Jubilé de quinze jours, dont elle marqua le couronnement... La cérémonie s'est déroulée en présence des prêtres des paroisses voisines de Saint-Léonard, Billé, Luitré, Beaucé, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Sauveur-des-Landes, Javené, Saint-Sulpice..." Extrait du Livre de Paroisse de Romagné.



Textes : Gilles le Pays du Teilleul  
Photos : Jean-Yves Lefèvre  
Photos anciennes :  
- collection Gilles le Pays du Teilleul  
- association ROM ANIM

# Une vieille chanson fougéraise

recueillie par Maurice DUHAMEL

Conscients que les particularismes, la diversité et la richesse musicale bretonne allaient rapidement disparaître sous les coups de boutoir de la modernité, de nombreux compositeurs et erudits tentèrent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle de sauver le patrimoine oral régional. "Dresser le bilan musical des celtes" de tous les celtes" (1) sera aussi bien le leitmotiv d'Hersart de la Villemarqué (2) de Narcisse Quellien (3) de François Marie Luzel (4) que de Louis Bourgaud Ducoudray (5). La Basse Bretagne, plus typique, plus originale retiendra presque exclusivement leur attention. Il faut attendre 1884 pour que le conservateur du Musée archéologique de Rennes, Lucien Decombe, publie "Chansons populaires d'Ille-et-Vilaine" 1887, pour qu'Adolphe Orain fasse paraître un recueil de chansons de Haute Bretagne.

Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que Maurice Duhamel poursuivra l'œuvre de collecte entamée. Il parcourra sans relâche le pays breton, des Marches au Finistère.

## Le Compositeur

Maurice Duhamel de son vrai nom Maurice Bourgaud est né à Rennes le 23 février 1884. C'est dans la capitale bretonne qu'il fera ses vrais débuts. A peine sorti de l'adolescence il appartient au cénacle d'artistes réunis autour de Louis Tiercelin (1846-1915) et de sa revue l'Herminette. Le poète et dramaturge est l'un des premiers à remarquer et à encourager son talent de compositeur. Les premières œuvres de Maurice Duhamel sont empreintes de tradition classique : "Le chevalier du quel" (1905) ou "Gavotte à l'incinément, chanson Louis XV" (1906). Mais très rapidement la Bretagne devient sa source d'inspiration privilégiée.

En 1907, il publie chez Rouart "Impression de Bretagne" (Trois petites pièces pour piano) puis "Esquisses Bretonnes pour piano" (1915), "En terre celte" (1925), "Première et deuxième marche celte pour orchestre" (1930).

L'Orient par ses colorations particulières lui suggère aussi des œuvres originales. Ainsi "Féerie sous les palmiers" (1924), "Mélodie dans le soir" (1924), "Fête au Harem" (1924), "Sous un balcon de Maroc" (1929).

Maurice Duhamel mettra en musique les

poésies de François Coppée, "La chanson les mangeux d'erre" du libertaire Gaston Couté (1880-1911) ou celle d'Yvette Guilbert (1867-1944). Son ami le compositeur René Baton fera appel à son talent pour écrire les paroles de la "Chanson pour Margot".

Tous les genres l'intéressent. En 1913, 1914 il écrit un opéra "Viviane", mais avant tout séduit par le folklore et la musique traditionnelle. Maurice Duhamel va consacrer l'essentiel de son œuvre à la recherche et à la sauvegarde du patrimoine populaire de sa province natale.



Louis DURCELIN, né à Rennes le 16-09-1845, mort à Rennes le 31-05-1915. Il publie en 1887 deux comédies : "L'accouché fait le berceau", "Habit ne fait pas le moine". Il séjourne à Paris où il rencontre l'écrivain de Lille et Jean-Marie de Heredia. En 1877 paraît "Les Aspidochètes", son premier recueil de poèmes. Avec Guy de Maupassant, il publie "La Fiancée bretonne contemporaine" (1889). Il se consacre à "l'Herminette", revue littéraire et artistique de Bretagne.

## Collecteur et harmonisateur

Les sources sont innombrables. Afin d'appréhender "la mer de chant" qu'il s'offre sur le terrain. Depuis Port Blanc où il séjourne le plus souvent durant les vacances, il se rend de 1909 à 1912 dans les villages reculés du Trégor, du Léon, de la Cornouaille et du Vannetais à la recherche d'inédit. Il visite les paysans, les humbles, ceux qui sont encore dépositaires d'une mémoire orale. Anstole Le Brat, qui a déjà travaillé avec François Marie Luzel sera son premier sésame. L'écrivain le conduit chez de vieilles chanteuses qui sans son intervention seraient certainement devenues muettes. Maurice Duhamel a aussi recours à tous les amateurs de musique traditionnelle : prêtres, instituteurs, artistes locaux. Le doyen de la faculté de Lettres, Monsieur Georges Dotin lui confie des phonogrammes conservés au sein du département de la linguistique. Monsieur Joseph Loth de l'Université de Rennes apporte son concours.

Mais une rencontre plus que toutes les autres sera déterminante. Maurice Duhamel est mis en relation avec Loëz Herrieu (1879-1953) propriétaire d'une petite ferme à Saint-Caradec dans le Morbihan qu'il exploite lui-même. Durant ses loisirs "le poète laboureur" collecte les chants du pays proche. Il s'efforce de recueillir les gwerz et les néces (6) entendus lors des pardons et des noces. Il enquête inlassablement dans le moindre village : Locmel, Langudic, Plomeur, Keradieu, Baid, Quastric, Queven, Pont-Scoff, Kengpaec... Il transcrit les paroles telles qu'il les entend avec leurs énonciations



Maurice Duhamel en 1903

familiales, leurs imperfections prosodiques, leurs savoureuses incoherences.

Il les apprend par cœur, se les chantent à lui-même ou à d'autres, afin de ne pas les oublier. Mémoire vivante, il connaît environ deux cent chansons "qu'il chante d'une voix prenante et nostalgique".

Maurice Duhamel s'efforce de les noter sous sa dictée. Le plus difficile est d'en conserver le lyrisme naïf, le charme. Il faut en outre les harmoniser. Les thèmes bretons usent de modes peu habituels et se "balançaient souvent sur des rythmes qu'ignorent les méthodes de solfège". En 1911, les deux hommes publient un premier recueil : "Guerzennou ha sonneun bro guened".

Par ailleurs Maurice Duhamel collabore à "Chansons de France" publication créée en 1907 par Charles Bordes, Louis Bourgaud, Duccoudray, Frédéric Mastrai, Vincent d'Indy. La revue placée sous le patronage de la Schola Cantorum poursuit un triple but : mettre à la disposition des folkloristes un instrument de travail incomparable, en groupant méthodiquement toutes les versions d'une même chanson, offrir aux musiciens un florilège unique de thèmes populaires, sauver de l'oubli toutes les chansons recueillies. Succédant en 1909 à Charles Bordes, Maurice Duhamel devient le rédacteur en chef de la revue. Il ne manque pas, poursuivant son œuvre de collecte de promouvoir la chanson bretonne traditionnelle, mais aussi toutes celles riches de l'authenticité d'un terroir. (7)

Il était temps, aimera-t-il à répéter selon une expression imagée "qu'à l'exemple des anciens gaëlois qui tiraient la barbe aux senateurs romains, on aille tirer la barbe aux vieux pontifs de l'art français".

Maurice Duhamel affirmera toujours que son but est de créer un mouvement autonome de musique bretonne. "comparable s'il est possible aux mouvements musicaux russes ou espagnols

contemporains, si brillants, si intéressants et de grouper les quelques musiciens bretons qui font œuvre nationale".

En février 1912, il est l'un des membres fondateurs des compositeurs bretons qui regroupent Paul le Flem, Paul Ladmireult, Paul Martineau, Guy Ropartz.

Tout à tour fondateur d'un cabaret de chansonniers : "Grégoire" (1905), Directeur artistique de la compagnie du gramophone (1910-1912), animateur des premières émissions de Radio tour Eiffel, chef d'orchestre de la station (1927), journaliste, premier directeur de Radio Rennes (1933) Maurice Duhamel poursuivra sa quête et son œuvre multiforme.

### En Haute Bretagne

Animé d'une inlassable curiosité, Maurice Duhamel entreprend vers 1936/37 un nouveau travail de collecte. Il dresse à cette occasion un inventaire des chansons de Haute Bretagne. Son peuple le mène de Rennes : "Dans la ville de Rennes", "Le galant mal reçu", "J'ons un voyage à laire" (environs de Rennes), à "Betton "Peis de Betton", Chateaufort "Le tablier volé", Vitré "Au beau clair de la lune", Fougères où il recueille "Les laboureurs et les hommes d'armes".

Cette vieille chanson dialoguée témoigne du passé de la vieille cité des Marches. Elle dit les exactions habituelles de la soldatesque, les frictions quotidiennes qui durent exister entre une troupe sûre de son autorité et une population vulnérable, à la merci de ses foucades.

Elle rappelle l'incertitude des temps lorsqu'après 1532 la cité perd ses prérogatives. Place forte devenue sans objet mais frontière toujours surveillée, autour de laquelle s'installent des trafics que l'on réprime.

La chanson (9) va sublimer ces temps difficiles qui dureront suffisamment longtemps pour qu'ils impriment l'esprit des gens. Mémoire devenue art populaire.

I  
C'était un laboureur revenant de sa terre (bis)  
Trouva sur son chemin trois ou quatre hommes d'armes ;  
"Ah ! ventrebaille ! si j'avais ma serpette,  
Il est bien vrai  
Que je m'en servais !

II  
- Bonjour, mon doux pèsant, Bonjour mes bons gens d'armes (bis)  
- Nous venons de chez toi, de voir ta jolie femme...  
- Ah ventrebaille ! si j'avais ma serpette,  
Il est bien vrai  
Que je m'en servais !

III  
- Nous avons bu ton vin et mangé ton fromage, (bis)  
Dans ton lit avec ta jolie femme...  
- Ah ventrebaille ! si j'avais ma serpette  
Il est bien vrai que je m'en servais !

IV  
Elle aura des enfants qui seront hommes d'armes (bis)  
Le premier s'ra sergent au régiment des gardes...  
- Ah ventrebaille ! si j'avais ma serpette,  
Il est bien vrai  
Que je m'en servais !

Ar - Prouez Breton -  
GALERIE BRETONNE



Portrait chargé de Maurice Duhamel exécuté par Jacques Pohier (1871-1956) compositeur et dessinateur. Ce portrait paraît dans "Ar bobl" le 18 octobre 1912 fait référence aux occupations de Maurice Duhamel, qui de 1910 à 1912, a été directeur de la compagnie du gramophone.

#### NOTES :

- (1) C'est ce qu'affirma Louis Bourgaud Duccoudray en 1881.
- (2) Le Ruzec Drez.
- (3) Chansons et danses des bretons armoricains.
- (4) Gwerzou et sonneun breiz led.
- (5) Trente mélodies populaires bretonnes.
- (6) Les gwerz sont des chants satiriques, satiriques racontant des agissements surprenants, des diables des enterrements, des mariages, des violences. Les sonneun ou sonneun sont des chants plus mélodiques et plus harmonieux : chants d'amour, danses, fêtes, fêtes et danses, fêtes de danse, jeux et rondes enfantines.
- (7) Maurice Duhamel, peñser a oa chans populara du pays de Rennes, Editions Rivant Leclerc 1911.
- (8) Maurice Duhamel s'intéresse aux chansons du pays de Bresse, de Nivernais et d'Alsace.
- (9) Cette chanson fut portée des "tong" chansons populaires de Haute Bretagne" par le chef Henri Lemaire et Cie en 1938.
- (10) Essai sur la littérature bretonne ancienne, Editions Sarrut et Cie, Paris 1905.

Maurice Duhamel meurt le 19 février 1940.

Le second conflit mondial va définitivement balayer les derniers particularismes. Dès 1905, la musicologie avait pris conscience de la vulnérabilité bretonne : "Une littérature originale ne peut se renouveler et même persister que dans un pays dont les mœurs sont particulières. Toute la question est de savoir si celui-ci demeurera éternellement stationnaire ou si enjambant les siècles, il rattrapera le reste de l'humanité progressante". (10)

Clairvoyant, Maurice Duhamel a légué un travail de sauvegarde qui préserve de l'oubli tout un patrimoine musical.

Luc Legeard.

## Laiterie NAZART

Fabriqués selon les méthodes traditionnelles

Nombre de producteurs : 601  
Volume de la collecte de lait : 90.012.954 litres  
Productions :  
Beurre de baratte : 4.573.490 kilos  
Camemberts : 283.140 pièces  
Cheddar et spécialités from. : 363.256 kilos  
Caséines et caséinates : 1.912.135 kilos  
Laits concentrés : 3.065.000 kilos

1996



En vente chez tous les bons commerçants

2, rue du Nançon - B.P. 103 - 35301 FOUGÈRES - Tél. 02 99 99 25 99

## La Taverne Maître Kanter

HÔTEL DU COMMERCE - 7 jours sur 7



BAUDOIN

avec dégustation de ses spécialités

CHOUCROUTE - FRUITS DE MER

Plateau de fruits de mer à emporter

Place de l'Europe - ☎ 02.99.94.40.40 FOUGÈRES



## EDF GDF SERVICES ILLE-ET-VILAINE

• Accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leur développement.

• Offrir à tous des services de plus en plus personnalisés.

AGENCE DU PAYS DE FOUGÈRES

1 rue de La Moussais - B.P. 532

35305 FOUGÈRES Cedex - ☎ 02 99 94 33 33

## FACE À LA DÉPENDANCE. VOUS NE SEREZ PLUS SEUL

Pour financer les soins d'une assistance à domicile, il est indispensable de souscrire une assurance de retraite.

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

AGIPI

Kodak Express  
Services Qualité  
DUBOIS PHOTO  
1 bis, boulevard Leclerc  
35300 FOUGÈRES

ENSEMBLE IMAGINONS Vos Projets  
CRÉDIT AGRICOLE  
28 rue Jules Ferry 10 Bd Leclerc  
Tél. 02 99 99 44 01 35300 FOUGÈRES Tél. 02 99 94 40 00

Imprimerie Nouvelle  
50 PARIGNY  
☎ 02 33 49 02 53 télécopie 02 33 49 53 18

# MAJUSCULE

Librairie Papeterie

FOURNITURES  
SCOLAIRES

## MARY

FOURNITURES  
DE BUREAU

10, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 35304 FOGÈRES CEDEX

Tél. 02 99 99 56 28

## ACHAT - VENTE

**CARTES POSTALES**

JOUETS ANCIENS

BIBELOTS - MEUBLES

FÈDES - LIRES - PIÈCES

## "GEO TROUVE TOUT"

49 Bd Jean Jaurès 35300 FOGÈRES

Tél. 02 99 99 32 01 - 02 99 99 97 12

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 13 H.30 À 19 H.

Réussissez la décoration, l'aménagement  
et l'entretien de votre maison

**Avec "le coup de main"**  
+ STORES *2 SERVICES*

### 1 - L'ENTREPRISE

Peinture - Décoration - Vitrerie - Revêtements sols  
Revêtements muraux - Traitement façades - Isolation  
Tâpissierie - Sellerie

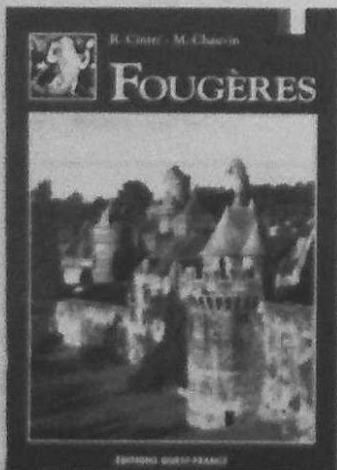
### 2 - "LE COUP DE MAIN"

Réalisation de travaux difficiles  
Prêt ou location de matériel  
Ventes : au magasin ou à domicile



**PINTO et Fils**

20 rue des Français-Libres  
Z.A.C. de la Guénaudière  
35300 FOGÈRES ☎ 02 99 99 23 74



## MAISON DE LA PRESSE

librairie - papeterie

D. DUNEUFGERMAIN

14/16 place A. Briand 35300 FOGÈRES

**RELAIS FRANCE LOISIRS**

*Vient de paraître aux éditions Ouest-France*

**LE NOUVEAU GUIDE DE FOGÈRES**

*des origines à nos jours par R. CINTRÉ - Également publié en anglais*

Téléphone 02 99 99 38 81


Télécopie 02 99 99 95 98

# Le Pays

revue d'information du pays de Fougères

n° 106 1997

30 francs



*Chasseur et louvetier  
St-Georges-de-Reintembault*

*La verrerie  
de Laignelet*

## sommaire

Poème : Beffroi mon ami  
de Josette Morin p. 2

La verrerie de Laignelet  
par Patrick Bachelier p. 3 à 6

Précisions sur les morts  
de St Georges de Reimembault pendant  
la première guerre mondiale  
(travail d'élèves du collège de Roquebleue)  
par René Cintré p. 10 à 15

Chasseur et Louveter : Georges Coudray  
par Daniel Heudré p. 16 à 18

Souvenirs d'un automobiliste fougerais  
par Georges Nivoul p. 19 à 21

Les Batteries  
par Maurice Langlois p. 22 à 25

Le boulanger de St-Aubin-du-Cormier  
par Jean-Yves Lefèvre p. 26

Revue trimestrielle sur les  
traditions, l'art, l'histoire, l'économie,  
l'environnement du Pays de Fougerès.

Siège social :  
98, rue de la Pinerie,  
35300 FOUGERÈS

Abonnement - 4 numéros : 100 F.  
Soutien à partir de 120 F.  
Prix du numéro : 30 F.  
Numéro CPPAP - 56230  
Chèque libellé au nom du "Pays"  
sans numéro de compte, envoyé à :  
"Le Pays" - B.P. 245  
35302 Fougerès Cedex

**Membres Fondateurs**  
René Cintré, Jacques Fouchoux,  
Bernard Heudré

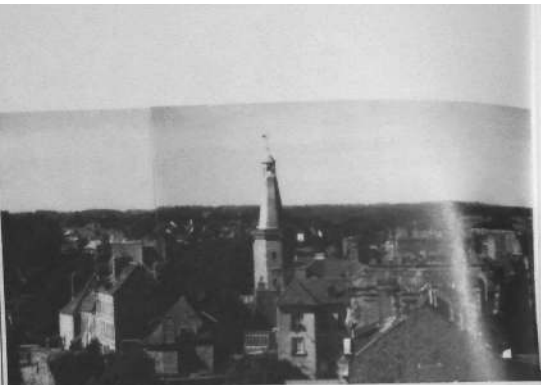
**Gestion-Administration**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
Christiane Rivais

**Comité de Rédaction**  
Patrick Bachelier, Daniel Bouffort,  
René Cintré, Yves Charrel,  
Daniel Heudré, Jean-Yves Lefèvre,  
Gilles Le Pays du Tellier,  
Michèle Mourat, Joseph Pommerœul,  
Patrick Rivais

**Directeur de la Publication**  
Daniel Heudré

Photo de couverture : de gauche à droite :  
M. Hériset, marchand de chevaux  
M. Coudray fils, M. Coudray père (1945).  
(Photo Germaine Coudray)

Les articles n'engagent que leurs auteurs.  
Toutes demandes de reproductions  
sont à effectuer  
au directeur de la publication.



## Beffroi mon ami

omme un écho du passé ton regard, serein,  
se pose, se promène, de vallons en collines,  
se coule entre toits et mansardes, vers les lointains...  
où la mémoire se conte, où l'histoire se butine.

Quand tes cloches éparpillent leurs notes, sur la ville,  
le Flamand de passage a le mal du Pays.  
A tes pieds rêve un enfant, sage et tranquille ;  
l'Étranger est conquis par ton charme, l'Ami.

Josette MORIN  
(Josita MESS)

## L'ÉCHO D'UNE CITÉ :

par  
Patrick BACHELIER

### 1<sup>ère</sup> partie

Une première fois en 1966, lors du n° 59, Jacky Hamard traite du sujet dans son article : "de la Verrerie de Laignelet à la Cristallerie fougeraise, la fusion impossible de deux entreprises catholiques". Il avait très bien analysé cette situation qui conduira tout naturellement à la création de la Cristallerie fougeraise. L'organisation de la verrerie de Laignelet s'apparente aux théories paternalistes et la seconde caractérisée par l'action des prêtres démocrates. Dès le début de la création du syndicat mixte, le président Henri Chupin, élabore les statuts, dirige ce syndicat selon un mode paternaliste, qui n'a pas le sens péjoratif qu'on lui connaît actuellement. M. Chupin semble désirer une vie meilleure pour ses ouvriers, il organise une boucherie coopérative, un cercle de jeux, une bibliothèque, incite à la création d'une société de secours mutuels etc... Nous trouvons un patron "qui se fait une obligation morale de se comporter envers ses ouvriers comme un père de famille à l'égard de ses enfants".

Je ne reviendrai pas sur le débat historique de ces événements - je n'en ai pas la compétence et Jacky Hamard l'avait écrit remarquablement - mais sur un document que je détaille plus que ne l'avait fait Jacky Hamard : Le cahier des comptes-rendus du syndicat mixte (1) de la verrerie de Laignelet de 1898 à 1919, traité par thème. Au fil des lignes le cahier dévoile la vie des verriers, son silence, pendant plusieurs années, est expliqué par des événements locaux, ou nationaux.

### Création du syndicat mixte des verreries de Laignelet

Le 7 avril 1898, M. Henry Chupin, maître de Verrerie, après avoir réuni ses ouvriers, leur propose la formation d'un syndicat mixte entre patron et ouvriers.

Le 15 avril 1898, lors de la première

# La Verrerie de Laignelet

à Lysiane LAURÉ, Passante fougeraise

séance, le syndicat est fondé, il prendra pour nom : Syndicat de l'Industrie Verrière de Laignelet.

Les statuts, préparés par Henri Chupin, sont adoptés à l'unanimité. Henri Chupin désire voir le syndicat s'occuper au plus tôt d'une société de secours mutuel. Puis il est procédé à l'élection des syndicats par vote à bulletin secret. Le dépouillement est assuré par : Jean-Marie Fontaine, Alexandre Bachelier, Pierre Dauviau, P. Loret, A. Davilliers, Louis Percheron et Valentin Oudin. Le lendemain, A. Bachelier sera élu trésorier et Valentin Oudin secrétaire.

Le 30 juillet de cette même année un rappel à l'ordre est effectué par le président, il précise aux ouvriers l'objectif du syndicat : connaître les idées et les avis de chacun ; mais il est impératif de veiller à un minimum de discrétion.

### L'Organisation du Travail

Ce cahier nous livre beaucoup de renseignements sur l'organisation du travail ; en effet - le 16 mai 1898, MM. Fontaine et Bachelier signalent que beaucoup de marchandises sont cassées au bas de l'arche, et demandent qu'il y soit remédié : soit augmentation de personnel, ou élargissement du bâtiment au bas de l'arche.

Le 26 mai 1898, MM. Fontaine et Bachelier demandent la réparation des petits fours car l'intérieur tombe en ruine. De veiller que les pots ne soient pas débouchés à huit heures du soir pour être rebouchés dans la nuit, ce qui occasionne double fonte de verre.

Le 15 août 1898, A. Bachelier souhaite un changement pour la fabrication des lames de bois qui servent aux ouvriers pour ouvrir les verres. Il serait

préférable que les harassiers fassent ces lames, leurs outils sont plus commodes.

Le 5 juillet 1899, nous apprenons l'existence d'une ligne téléphonique, suite à une réclamation d'Alexandre Bachelier - composition du verre défectueux - le président répond qu'il a téléphoné plusieurs fois à ses fournisseurs et qu'il n'est pas content de ceux-ci.

Le 30 juillet 1899, le président reproche aux ouvriers d'être bavards, et de manquer de discipline, les enfants font beaucoup de tapage, il rappelle un incident entre deux syndicats. Si cela continue il appliquera des règlements plus sévères.

Le 30 septembre 1900, les syndicats se plaignent de l'énorme quantité de casse au bas de l'arche, et pensent que cela provient du surmenage des tireurs à la ferrasse.

Le 6 avril 1904, le président consulte les membres au sujet de la réglementation des heures de travail suite à la loi de 10 heures. Il demande un seul arrêt d'une heure. Les membres prient le président d'accorder trois arrêts comme par le passé, celui-ci refuse. En conséquence le travail commencera le matin à 7 heures jusqu'à 12 heures, et de 1 heure à 6 heures du soir.

### Le Commerce

Le 19 janvier 1899, le président s'inquiète de l'écoulement de la marchandise, une concurrence très active à Paris oblige à rechercher des clients en province ou à l'étranger. "Car Paris ne vaut (sic) plus rien pour la verrerie". Il se demande comment on peut vendre les marchandises à si bas prix.

Les syndicats prient M. Chupin de ne pas se décourager. "Nous manquons souvent de verre fondu, par conséquent nous ne pouvons pas fabriquer autant de





Eugène Éon  
Secrétaire de 1900 à 1908  
Boulangier des Verrières de Laignelet

marchandises. (soutient moral des ouvriers au patron).

### Les obligations militaires

Nous apprenons l'absence au mois d'août 1896 de M. Loret pour une période de 28 jours. Le 19 juillet 1906, François Loret demande une aide pour M. Chaperon qui doit effectuer 28 jours de période au mois d'août, le bureau accorde une aide de 10 F.

### Exclusion, Discipline

Le 29 août 1898, M. Oudin est exclu du syndicat pour avoir contrevenu gravement aux règlements d'usine, remplacé par François Loret.  
Le 1<sup>er</sup> juillet 1903, le bureau propose la radiation comme sociétaire pour vie "irrégulière" de la femme G.  
Le 9 janvier 1906, les syndicats se plaignent des bagarres fréquentes entre apprentis.

### La Boulangerie

Le 26 mai 1896, Louis Percheron, au nom d'un grand nombre d'ouvriers demande que le pain soit plus cuit, et constate son prix un peu élevé. Le président diminue le prix du pain de 12 livres de 0,10 cts.  
Le 13 mai 1900, Eugène Éon souhaite qu'il soit "donné un blanc" aux murs intérieurs de la boulangerie.

Le 31 mars 1901, Eugène Éon, boulangier des verriers de son état, réclame l'utilisation exclusive de l'eau potable du puits central pour la boulangerie, et les cuisines des ménages.

### Hygiène, Inspection du Travail

A plusieurs reprises en 1901, 1902, 1903 et 1906, des demandes pour un meilleur nettoyage des cabinets sont formulées.

Le 10 décembre 1898, le président autorise un perruquier à venir raser et coiffer tous les dimanches matin dans l'usine.

Le 9 janvier 1906, le président donne lecture de la réponse adressée à M. le Ministre du Commerce, au sujet du questionnaire concernant l'hygiène des ouvriers verriers. La réponse est pour le moins curieuse :

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous remercier de votre questionnaire du 26 courant.

1) L'embut dont il est question est adopté dans certaines verreries, mais les ouvriers l'emploient seulement lorsqu'un inspecteur du travail passe.

2) Son emploi est possible et efficace, mais il faudrait que tous les ouvriers Européens l'emploient, car si nous sommes les seuls le rendement ne sera pas le même.

3) Le meilleur moyen que nous puissions proposer pour éviter la contagion de maladies serait que chaque ouvrier possède sa canne.

Nous sommes partisans d'une visite mensuelle d'un médecin, cette visite devrait se passer aux heures de repos ou le dimanche, chaque ouvrier devrait avoir un certificat pour travailler. De même un ouvrier malade d'une maladie (sic) ne devrait pas reprendre son travail.

etc...  
Les maladies contagieuses comme la tuberculose très fréquente à l'époque ne risquent pas d'être érayées.

Le 22 avril 1906, lecture des réclamations de M. l'inspecteur du Travail en assemblée générale : "Reconnues pour la plupart injustes, trois sont acceptées et treize sont refusées".

Après que la séance officielle fut levée et que le président eut quitté la salle, les ouvriers restent en consultation et votent à l'unanimité :

"Les ouvriers réunis en assemblée générale, après avoir pris connaissance des réclamations de M. l'inspecteur du Travail. Considérant que la plupart de ces réclamations ne sont que des attaques personnelles, qui loin d'améliorer le sort des travailleurs ne sont que des entraves à la bonne marche de l'usine, se déclarent résolus à les combattre par tous les moyens en leurs pouvoirs".  
Le conflit entre l'inspecteur du travail et M. Chupin sera source de procès à multiples rebondissement.

Le secrétaire E. Éon.

Le 10 juillet 1910, Alexandre Bachelier sollicite, pour apporter le cidre le remplacement d'un seau par un broc, car il est fréquent que des ouvriers se méprennent et se lavent les mains dans le cidre...

### Transformation Amélioration

Le 15 septembre 1898, M. Chupin annonce : "Que le hall actuel va être démolit et remplacé par un hall neuf, plus grand, plus commode, plus sain".

Le 3 avril 1909 un agrandissement de l'usine sur les jardins ouvriers conduira le président à céder du terrain des champs de sa propriété en compensation.

Le 4 juin 1909 le président consulte les syndicats pour une nouvelle méthode de travail. Il affirme qu'une trop grande quantité de verre reste inutilisée chaque jour dans les pots. Il pense qu'il serait bon de continuer la méthode à 2 fontes, en obligeant les maîtres de place du coupage à vider leurs pots en utilisant le verre à faire des vases et des toupies, lorsque le verre sera "cordé" ou impropre pour être utilisé à la fabrication des verres du coupage. M. Chupin donne l'avis de M. Chailloux, qui propose le travail à une seule fonte : les verriers préfèrent la méthode à 2 fontes. Néanmoins, le président souhaite que les maîtres de place du coupage soient consultés. Nous ne trouvons pas dans les comptes rendus suivants la suite de ce problème d'organisation.



Banquet des verriers.  
Au premier plan nous distinguons : Eugène Éon, Célestin Torchoussée, Alexandre Bachelier.

### L'usine est organisée chrétiennement

Le 20 octobre 1898, M. Henri Chupin fait part aux syndicats qu'il a l'intention d'avoir dans sa maison une petite chapelle privée. Et demande s'il ne serait pas intéressant et avantageux pour tous les membres de l'usine de pouvoir profiter des avantages de cette chapelle. L'église étant très éloignée. Dans ce cas la chapelle serait plus grande. Il essaierait d'attirer à l'usine un missionnaire qu'il connaît et qui revient de Chine pour raison de santé. Le père vient de passer plus de 13 ans en Mandchouie. Il servirait d'aumônier et pourrait se dévouer à l'éducation et à l'instruction des jeunes garçons. Celui-ci à l'intention de chercher une œuvre ouvrière. Ce serait une coincidence très favorable. De plus, ce père est du pays du père du Président et très ami de la famille, il viendra donc probablement plus volontiers à la verrerie. De cette façon, la verrerie deviendra un village complet pouvant se suffire à lui-même. Les syndicats sont unanimes à cette proposition, cela leur épargnera le voyage très long et parfois très pénible à la mauvaise saison pour aller à la messe au bourg.

M. Chupin se charge de l'entretien de la chapelle et de l'aumônier. Il propose de voter à bulletin secret, tous les ouvriers déclarent le scrutin inutile et votent avec acclamation.

Le 20 décembre, le Président annonce que toutes les autorisations sont accordées pour la chapelle, et que le père Litou est arrivé à l'usine. Il s'intéresse beaucoup à notre façon de vivre. Il s'occupera des enfants, pourra suppléer aux parents trop occupés, et faire "repasser" les leçons des enfants qui suivent le catéchisme. Les syndicats se déclarent très heureux et fixent les heures où le père aidera les enfants pour étudier.

Le président parle des difficultés pour l'autorisation de la chapelle, la fabrique paroissiale de Laignelet s'y opposait sous prétexte que cela lui enlèverait ses recettes du dimanche. Il a fallu promettre à ladite fabrique qu'on ferait quête dans la chapelle, que les chaises seront payantes, et que l'on promettrait de payer au moins 300 F. par an, M. Chupin s'engage sur ses deniers personnels. Les syndicats trouvent la paroisse bien exigeante.

Le 31 mars 1901, le bureau décide que le vendredi et le samedi saint, en l'honneur de la mort du Christ, le travail commencera à 5 heures du matin pour finir à 3 heures de l'après-midi (la même demande sera formulée en 1902).

Voici les dates des promenades annuelles :

Juin 1899 : Pont-Main  
Juillet 1900 : Le Mont St-Michel  
Juillet 1902 : Pont-Main  
Juillet 1904 : Le Mont St-Michel

Le 10 juin 1907, le président règle le programme de la bénédiction du four neuf : messe et musique, réunion à la chapelle pour prendre la bannière de la société de secours mutuel et le drapeau de la fanfare. L'abbé Chaynal prononcera un discours, et à la sortie, la société de gymnastique fera une hale d'honneur.

Les enfants sont confiés à une crèche, à ce propos le président pose la question : "Faut-il la maintenir" ? Les sœurs se plaignent de l'inexactitude des enfants, il conseille de bien vouloir conduire les enfants à heures fixes.

### Loisirs, Éducation, Bibliothèque

Le 10 décembre 1898, Henri Chupin annonce la disponibilité de la salle sous la chambre du père à usage de salle de jeux et de bibliothèque pour les jeunes garçons. Ils pourront se réunir les soirs sous la surveillance du père, Henri Chupin remettra des livres au père. Celui-ci les aidera à compter et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le 25 mars de l'année suivante les statuts de la bibliothèque sont arrêtés, le fond est offert par le président. Différents journaux seront mis à disposition : la Chronique (sic), le Journal de Fougières, la Croix, l'Écho de l'Ouest, l'Ouvrier.

Le 25 février 1906, après vérification de la trésorerie il reste 653,35 F. Le trésorier demande :

40 F. pour l'achat d'un cinématographe  
30 F. pour la caisse de la musique  
30 F. pour le théâtre

Le 21 juin 1906 organisation d'une promenade annuelle, le président propose d'organiser une jolie fête à la St-Laurent en l'honneur du Patron des Verriers. Elle commencera par une messe, suivie d'un concours de tir réduit à la carabine Lebel. La musique participera aux trois concerts pendant le repas. Une fête de gymnastique sera organisée avec concert, ainsi qu'un lancement de ballons, illuminations, feux d'artifice et bal. Sont prévues également : course de bicyclettes, à pieds, en sac.

M. Choyer qui avait mis à disposition sa bicyclette demandera un dédommagement pour réparer le bras d'une des pédales cassé pendant la course, le bureau accordera une aide de 4 F. à bulletin secret, Choyer étant sorti lors de cette délibération.

Lors des bilans des fêtes de 1907 et 1908 figurent parmi les recettes des dons en argent :

50 F. M. Le Panettier de Roissay (sic), Conseiller Général  
20 F. M. Le Comte de La Ribolière, Sénateur d'Ille-et-Vilaine  
10 F. M. Lefas, Député.

D'autres dons sont effectués de toute la France, d'Angleterre, de Belgique, à titre d'exemple : M. Marchand, ingénieur à St-Denis, Ricateau et Cie de la Rochelle, l'Ouest Eclair de Rennes, Dumond Paris, Kendel Choisy-le-Roi, Leblond Manage Belgique, Wings Angleterre.

Le 20 octobre 1906, le président annonce qu'il a l'intention de créer un cercle de jeux et une bibliothèque dans l'ancienne propriété de M. Leclerc (ancien propriétaire de la verrerie). Une salle sera mise à disposition pour les amateurs de photographie. Le président et le trésorier offrent à la cantinière la recette des boissons, en contrepartie elle s'engage à entretenir le local, à allumer du feu vers 6 heures du soir, et nettoyer les lampes. On lui demande de ne pas vendre d'alcool aux enfants.

### Fondation d'une caisse de retraite

Le 28 juillet 1905, quant à la création



Jean-Marie Fontaine assiste au dépouillement, le 15 avril 1898.

d'une caisse de retraite le président conseille de créer une commission avec un rapporteur, celui-ci sera en communication avec lui, et ses camarades.

### Elections

15 avril 1898

Election des syndics à bulletin secret. Trésorier : Alexandre Bachelier  
Secrétaire : Valentin Oudin.

7 juillet 1899

Renouvellement du conseil, les bulletins sont comptés par le plus jeune de l'assemblée : François Boivent, le dépouillement fait par le plus âgé : Fontaine père.

48 votants, élus : Jean-Marie Choyer, Louis Percheron, Eugène Eon, Dauviat, Loret, Auguste Guilloux, Maussion.

Trésorier : Jean-Marie Choyer.  
Secrétaire : F. Loret.

10 juillet 1900

Elus : Jean-Marie Choyer, Alexandre Bachelier, Célestin Tortchaussée, Eugène Eon, Ange Guilloux, Louis Percheron, Alexandre Maussion père.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

11 juillet 1901

Elus : Alexandre Bachelier, Louis Percheron, Jean-Marie Choyer, Eugène Eon, Ange Guilloux, Célestin Tortchaussée, Alexandre Maussion père.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

8 juillet 1902

Elus : Ange Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Bachelier, Louis Percheron, Alexandre Maussion père.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

3 juillet 1903

Elus : Louis Percheron, Jean-Marie Choyer, Auguste Guilloux, Célestin Tortchaussée, Alexandre Maussion, Alexandre Bachelier, Eugène Eon.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

9 juillet 1904

Elus : Louis Percheron, Auguste Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Maussion père, Alexandre Bachelier.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

29 juin 1905

Nombre de votants : 63. Elus : Louis Percheron, Auguste Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Maussion père, Alexandre Bachelier, Morand.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

1<sup>er</sup> juillet 1906

Le 21 juin 1906, une précision concernant l'élection : pour être candidat il faut avoir 22 ans révolus, tous les syndiqués âgés de 17 ans seront électeurs, et devront voter sous peine d'amende de 25 cts. A noter que l'on statua sur les non votants : 10 furent excusés, et 4 durent payer l'amende.

Nombre de votants : 107 pour 120 inscrits. Elus : Auguste Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Bachelier, François Loret, Adolphe Despred.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

13 juin 1907

Nombre de votants : 109 pour 122 inscrits. Elus : Auguste Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Bachelier, François Loret.

Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.



Alexandre Bachelier Trésorier de 1899 à 1908

24 juillet 1908

Nombre de votants : 121 pour 159 inscrits. Elus : Auguste Guilloux, Eugène Eon, Célestin Tortchaussée, Jean-Marie Choyer, Alexandre Bachelier, François Loret, Emile Thebaud.  
Trésorier : Alexandre Bachelier.  
Secrétaire : Eugène Eon.

### Echo de la Presse

Le 11 novembre 1905, le compte-rendu des séances nous livre cette information : "les statuts de la société de secours mutuels dans les articles : 1.19 25 et 32, ayant été attaqués dans le journal la Tribune Ouvrière dans son numéro du 4 novembre 1905 sous la signature de Jean Chouan. (La signature de Jean Chouan étant sans aucun doute provocatrice)

Les membres des bureaux des deux sociétés ont trouvé ces attaques offensantes pour le président, ainsi que pour eux, et demandent à M. le président de répondre afin de rectifier les erreurs contenues dans cet article, contre nos statuts.

Afin de donner à ces contradicteurs la faculté de mieux apprécier leurs erreurs, il est décidé de les inviter par la voix du même journal à venir assister à quelques-unes de nos réunions, afin de s'avouer convaincu qu'ils ont mal lu ou mal compris nos statuts et, partant, mal interprété leurs tenues.

A cet effet, une réponse très brève mais aussi très claire les invitant à venir se convaincre auprès de nous est faite, signée par tous les membres des deux sociétés et adressée au journal la Tribune Ouvrière, qui devra la publier dans son numéro suivant!

Le 29 novembre de la même année les sociétaires envoient leur remerciement à un dénommé Charles Bodin, celui-ci, dans l'Ouest Eclair, avait à leurs avis clairement exposé leur situation vis-à-vis du syndicat et avait défendu leurs intérêts communs.

Voici la teneur de la Tribune Ouvrière du 4 novembre 1905 :

Fougères à la verrerie de Lalgnelet. Pièce authentique. Syndicat pour rire. Président partout. Organisation muséiste.

Le hasard m'a mis entre les mains un opuscule : règlements et statut de verrerie. C'est parait-il une pièce difficile à se procurer, le maître de là-bas ne plaisante pas sur les indiscretions.

Au premier abord, je me suis deman-



Célestin Tortchaussée Syndic pour les années 1900 à 1908

dé si je devais me fâcher ; j'avais envie de descendre à cette usine (...) après lecture, j'ai compris qu'il valait mieux dans l'intérêt de tous, discuter.

Je commence :

Article 1. Le 1<sup>er</sup> juin 1898 le syndicat de l'industrie verrerie de Lalgnelet a créé pour ses membres une société de secours mutuels mixte.

Je ne connaissais pas ce syndicat. Le 15 mai 1898 est formé un syndicat professionnel conformément à l'article 2 de la loi du 21 mars 1884 entre toutes les personnes travaillant à la verrerie.

Avez-vous saisi ? Tout le monde doit faire partie du syndicat, or, comme tous les syndiqués doivent entrer dans la société de secours mutuel (...) vous voyez l'indépendance de tous ces travailleurs à qui l'on défend de se solidariser en dehors de leur usine et je prouve ceci par l'article 23, page 13 ainsi conçu :

"La société n'accorde pas de secours en cas de chômage. Aucun sociétaire n'aura le droit de faire partie d'une autre société de secours mutuels."

Lorsque je vous aurai dit que H. Chupin, propriétaire de l'usine, est président honoraire de la société et président de droit du syndicat, vous comprenez la pression qu'il peut exercer

Article 7. Le conseil ne peut voter que sur les questions à l'ordre du jour. C'est le président qui fixe l'ordre du jour.

Le conseil a qualité pour statuer les radiations, admissions, avertissements, ceux dont la conduite compromettrait l'honneur du syndicat... gare aux fortes têtes ! Ceci égal, elles doivent être vraiment rares chez vous, autrement...

Article 12. Le patrimoine syndical est un bien commun, inaliénable. Eh bien ! Ceci est faux, rien ne peut assurer la perpétuité puisqu'à l'article 4 le syndicat peut être dissout si l'usine change de

directeur, ou si seulement le directeur ne veut plus conserver la présidence. Par conséquent vous n'existiez même pas.

Article 15. Le syndicat se met sous le patronage du Sacré-Coeur dont il choisit la fête, le troisième dimanche après Pentecôte, pour fête annuelle. Ce dernier se passe de commentaire.

Article 19. Les femmes relevant de couches, ne pourront reprendre le travail que 15 jours après. Ce qui veut dire clairement qu'elles devront reprendre 15 jours après. Suite du même article : "Les femmes en couches recevront une indemnité de 15 francs, mais n'auront pas droit à l'indemnité journalière. Si par inadvertance on entend les 15 francs, que reste-t-il une fois le médecin ou la sage-femme payés."

Article 25. Chaque année, le jour des morts, il sera chanté une messe pour les âmes des sociétaires décédés, les sociétaires se feront un devoir d'y assister avec toute leur famille.

Il y a là un ordre, que feront les Protestants, les Israélites, les libres penseurs pendant cette messe ?

Il n'est pas dans le rôle de la "Tribune" de critiquer une association parce qu'elle est religieuse ou antireligieuse. Mais il est dans son rôle d'observer que l'entrée d'une pareille association doit être libre. La liberté de conscience de l'ouvrier doit être absolue. L'ouvrier doit y entrer librement et en sortir à son gré, sans que son travail ou sa famille en souffre.

Telle est la règle fondamentale avec laquelle se trouvent en contradiction les statuts et règlements analysés ci-dessus.

Si M. Chupin veut comme il dit, le bonheur de certains d'ouvriers qui travaillent chez lui, avant tout, il doit respecter cette règle et la faire respecter autour de lui. Jean Chouan.

Et voici le résumé de l'article de Charles Bodin dans son article du 23 novembre 1905 dans l'Ouest-Eclair :

On sait à quel degré de tension sont aujourd'hui parvenus les rapports entre patrons et ouvriers. Les excès de la concurrence, joints à une certaine apathie, ont parfois conduit les directeurs d'entreprise à demander leurs bénéfices plutôt à une diminution du salaire de l'ouvrier qu'à un développement naturel des recettes ; et il n'est pas nécessaire d'être socialiste pour reconnaître que parfois ce résultat a été obtenu par des moyens détournés (...)

Un pareil état de méfiance engendré par une réelle opposition d'intérêts devait fatalement aboutir à des conflits (...) on ne songe plus guère aujourd'hui qu'à organiser les forces en présence (...) elles se tiennent mutuellement en respect. C'est assez dire que l'on ne compte plus sur les œuvres de patronage, ni sur les syndicats mixtes. On affirme que toute combinaison en apparence favorable à l'ouvrier, mais dans laquelle pénétrerait l'influence patronale, ne peut être qu'un instrument d'oppression habilement forgé.

C'est l'esprit fortement pénétré de toutes ces choses que j'ai visité la verrerie de Laignelet, près Fougères, où s'étale avec une superbe audace, en plein centre révolutionnaire, l'union du capital et du travail.

Ce que j'y ai constaté (...) c'est du côté patronal, le contraire de la sauvegarde de leurs intérêts, du côté ouvrier l'antipode de ce que les ouvriers croient ordinairement indispensables au succès de leurs revendications. Et le résultat est excellent.

La base essentielle de l'organisation sociale de la verrerie de Laignelet est un syndicat mixte fondé le 15 mai 1899.

Il a pour but d'assurer une union cordiale entre ses membres, en associant leurs efforts pour l'étude, la

sauvegarde des intérêts moraux (...) et plus spécialement des ouvriers.

Les seuls buts réservés à son activité sont : l'instruction professionnelle, l'amélioration de leur situation matérielle, le développement du goût de l'épargne, les œuvres de prévoyance, le placement des enfants et plus particulièrement des orphelins.

Toutefois n'est-ce pas encore insuffisant (...) le syndicat mixte n'est-il pas pour l'ouvrier une chaîne... dorée, mais lourde ? J'ai pu constater qu'il n'en était rien.

L'article 8 n'indique-t-il pas que "les syndicats doivent entendre, avec la plus grande bienveillance, toutes les observations faites ou les idées émises par un membre pour les transmettre au Conseil d'Usine (...) ? Par cette porte entrouverte, on voit que les questions des salaires et les conditions de travail pouvaient s'introduire, malgré la délimitation formelle de la compétence du Conseil. Et, de fait, combien de fois n'a-t-on pas vu les syndicats de Laignelet présenter des réclamations de cette nature ? Aucune trace dans les délibérations, sauf en 1919 lors des deux derniers compte-rendus.

Il est entendu que le verrier de Laignelet n'est pas plus contraint de faire partie de la société de secours mutuels, qu'il ne l'est d'entrer dans

le syndicat mixte. Tout ici a un caractère facultatif et libéral.

Les statuts viennent en aide aux femmes en couches. A Laignelet la nouvelle mère reçoit une indemnité de 15 francs et il lui est interdit de reprendre le travail moins de quinze jours après l'accouchement. On sait que trop souvent les intéressées n'auraient pas la patience d'attendre ce minimum de temps. Il est à noter la différence d'interprétation des deux journaux : pour l'un il s'agit d'un manque à gagner, pour l'autre on apprécie le repos obligatoire de 15 jours pour la mère.

L'économat coopératif fonctionne comme la société de secours mutuels, ils seront libres de s'y adresser. Quant aux habitations ouvrières elles sont louées de 60 à 120 francs par an. La plupart se composent d'une cave, d'une salle au rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier ou d'un cellier sur une surface d'environ de 35 mètres carrés. Un petit jardin est annexé à chacune des habitations.

La sollicitude toute particulière de la Direction recueille dans une crèche les petits enfants, et procure aux apprentis le bien-être physique et moral le plus complet. Actuellement 80 pensionnaires, confortablement logés, blanchis, nourris et chauffés. Les plus jeunes

gagnent environ 25 francs par mois, les plus âgés 90 à 100 francs ; ainsi n'est-il pas rare de voir ces apprentis s'offrir des cadeaux et distractions tout en garnissant leurs livrets de Caisse d'Épargne. On pourrait insister sur les bienfaits moraux de l'institution, mais on criera encore à l'oppression des consciences, surtout lorsque l'on saura la présence d'un aumônier et d'une chapelle ! A la vérité, la morale et l'éducation chrétienne sont abondamment "offertes" à ces enfants, elles ne leur ont jamais été "imposées". L'enfant est libre, comme l'ouvrier ; et l'on a été jusqu'à y faire une expérience "d'anarchie" au sens philosophique du mot, en laissant à quelques enfants la liberté absolue, ils se sont vite aperçus des inconvénients et ils sont rentrés volontairement au bercail.

Mais une objection peut encore subsister. En admettant, qu'il n'y ait à Laignelet aucune reprise illégitime de salaire, est-ce que l'organisation ultra-pacifique de l'entreprise n'aboutit pas à réduire le taux des salaires en rendant impossible toute revendication des ouvriers ?

Non, car j'ai déjà montré que le Conseil d'usine pouvait directement veiller aux intérêts des travailleurs. En tout cas, les chiffres sont là pour prouver que les salaires sont normalement élevés et plus avantageux que dans la plupart des autres établissements livrés au régime de la défiance et de la lutte sociale. (...) l'économat n'est une source de profits que pour l'ouvrier et la vie généralement y coûte moins cher qu'aux environs.

Dans ces conditions peut-on prétendre que les verriers de Laignelet aient méconnu leurs propres intérêts et compromis ceux de la corporation en pratiquant un système d'union sociale ?

La lutte sociale peut être nécessaire dans un grand nombre de cas, mais elle n'est après tout qu'un moyen et non un but. Car, enfin, de deux choses l'une : ou tel est bien le résultat obtenu et je ne verrais qu'un patron égoïste et maladroit qui put s'en plaindre ; ou bien je me suis trompé et les verriers de la forêt de Fougères seraient des "esclaves" !... En ce cas, surtout par le temps qui court et dans le milieu où ils vivent, que n'ont-ils déjà secoué le joug en fondant un syndicat purement ouvrier ?

Il est à noter que M. Chupin est administrateur du journal Ouest-Eclair (Journal de Fougères du 1<sup>er</sup> janvier 1913).

### Des recettes originales

En effet, lors de l'ordre du jour du 25 janvier 1907, nous apprenons qu'à cette époque il existait déjà des visites d'usine, celles-ci laissent à cette date un bénéfice de 130 F, après avoir payé 625 F, pour les cartes postales représentant les vues de l'usine. Le bénéfice sera distribué tous les mois de la façon suivante : 2/3 pour la société de secours mutuels, 1/3 pour la caisse du syndicat.

### Création d'une boucherie coopérative

Les 27 et 28 janvier 1907 un débat s'ouvre pour la création d'une boucherie coopérative. Lors de cette délibération on discute du chiffre d'affaire possible. Le président fait connaître qu'il décide avec les syndicats de mettre en cours 300 actions de 10 francs. Chacun pourra posséder une action, suivant le solde, chaque coopérateur pourra en posséder autant qu'il en désire. Nul besoin d'être actionnaire pour être coopérateur, les bénéfices seront partagés tous les 6 mois au prorata aux consommateurs. M. Gurgez demande la parole, il souhaite qu'il n'y ait que les actionnaires à pouvoir être coopérateurs. Il cite l'exemple de la coopérative de Vierzon dont il fait partie. Le président lui répond que ce ne serait pas se montrer suffisamment initiés au commerce. Un premier vote est effectué, décevant, selon le président : 33 personnes votent : 30 pour, 3 contre.

Le 15 et le 19 avril de cette même année les membres de la commission de la boucherie coopérative sont réunis pour étudier les statuts. Les bases sont établies après avoir étudié ceux d'une coopérative rennaise.

### Une bien curieuse demande

En effet, le 28 avril 1902, sur demande du personnel, les syndicats se réunissent sous la présidence de M. Masson, le président étant absent. Pour solliciter au directeur l'autorisation de cesser le travail à midi, cette demande étant l'expression unanime du syndicat qui en raison du résultat satisfaisant des élections législatives demande une demi-journée de congé, après consultation téléphonique accord du patron. De là à penser que ce vote avait été suggéré... Il s'agit de l'élection d'Alexandre-Aubert Lefas, du groupe de l'Union républicaine démocratique, élu le 27 avril 1902.

### 9 ans de sommeil

Du 10 juillet 1910 jusqu'au 16 octobre 1919 nous n'avons aucun compte rendu d'éventuelle réunion, il faut dire que la guerre avec son cortège de malheurs se situe dans ce créneau de dates. Mais aussi, et surtout, le procès ou plutôt les procès, tantôt appelés : procès de la Verrerie, procès en diffamation, M. Chupin sur le banc des accusés, l'affaire de la Verrerie.

Patrick Bachellier.



Groupe d'ouvriers à la verrerie de Laignelet.

Précisions sur les morts  
de St-Georges-de-Reintembault  
pendant la première Guerre Mondiale

# HOMMAGE A TOUS CEUX DE 14-18

11 novembre, le temps du souvenir. C'est peu de le dire, mais c'est déjà beaucoup de le rappeler à la jeunesse d'aujourd'hui : La Marne, la Somme, l'Aisne, l'Artois, Champagne, Ardennes, Argonne, la Meuse, Verdun, Douaumont, le Chemin-des-Dames, Ypres... aucune génération d'hommes n'a autant souffert que celle qui fut jetée dans l'affreuse tourmente.

En tout 17 millions de **tués et blessés** sur l'ensemble des différents fronts, dont 1.400.000 soldats français **morts au Champ d'honneur**... et pas moins de 96 rien que pour la commune de Saint-Georges-de-Reintembault !

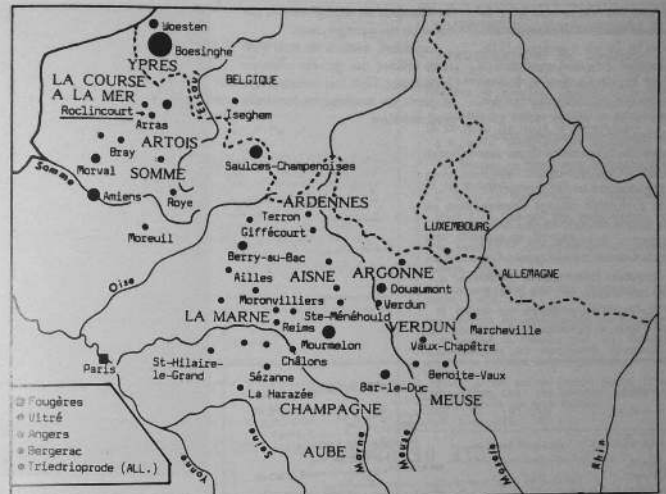
Des élèves du collège de Roquebeaucourt découvrent les archives en étudiant la soixantaine des actes de décès de Poilus conservés à la mairie.

Outre l'état-civil du soldat tué, ces actes comportent le nom du régiment auquel il appartenait et, en ce qui concerne le décès, la date, le lieu et par-

fois la cause précise. Ainsi, les indications portées font apparaître des blessures caractéristiques : **éclats d'obus, balle dans la tête, ou dans la poitrine**...

## Dates et lieux mentionnés dans les actes de décès dépouillés par les élèves

1914	1915	1916	1917	1918
août : Costes Giffécourt (Aisne) Rocsignol (Luxembourg)	janv. : Vitry Maison-sur-Amiens (Somme) Hôpital d'Amiens	fév. : Boesinghe (Belgique) Boesinghe	nov. : Maravilliers (Marne)	janv. : Benoite-Vaux (Meuse)
sept. : Roye (Somme) Blessé à la bataille de Maulis, mort à Bergerac	mars : Séjean-sur-Tourbe (Marne)	avril : Ste-Ménéhould (Marne)	avril : Ailles (Aisne) Fronces (Marne)	mai : Gentelles (Somme)
oct. : Marval (Somme)	avril : Berry-au-Bac (Aisne) Rochincourt Pas-de-Calais Marcheville (Marne)	juin : Douaumont (Meuse) Digny sur Meuse	mai : Ailles (Aisne) Fronces (Marne)	juin : Plessis-Hulin (Aisne) Schmedicke (Aisne)
nov. : Woesten (Belgique) Boesinghe (Belgique)	oct. : Marval (Somme)	juillet : Saignes (Marne) Boesinghe (Belgique)	août : Sezanne (Marne)	oct. : Sezanne (Marne)
déc. : St-Laurent-de-Brogny (Pas-de-Calais)	nov. : Woesten (Belgique) Boesinghe (Belgique) Boesinghe	août : Vaux-Chapètte (Meuse)	oct. : Fougères Fougères Morhais (Ardennes) Saulces-Champenoises (Ardennes) Trièdriprode (Allemagne)	oct. : Fougères Fougères Morhais (Ardennes) Saulces-Champenoises (Ardennes) Trièdriprode (Allemagne)
	mai : Boesinghe Anethem (Somme)	sept. : Verdun (Meuse) Blessé à Verdun, mort à Angers Moreuil (Somme)	nov. : Terion (Ardennes) Iaghem (Belgique)	nov. : Terion (Ardennes) Iaghem (Belgique)
	juin : Rochincourt Pas-de-Calais Bois de la Crutiv (Argonne)	oct. : Marval (Somme) Boyer-Somme		
	août : Hôpital Bar-le-Duc (Meuse)	déc. : Douaumont (Meuse)		
	sept. : Hôpital Bar-le-Duc (Meuse) Tavernes (Marne) Savoignour (Marne) St-Hilaire-le-Grand (Marne) La Hazée (Marne)			
	oct. : Tachire (Marne)			
	nov. : Maumelle-le-Grand (Marne)			



YPRES : Grands champs de bataille

● Un décès ● Deux décès ● de trois à cinq décès ● de six à dix décès

Tous les actes localisent précisément les lieux des décès.

La plupart des soldats sont morts au front, d'autres dans des trains sanitaires, des hôpitaux d'évacuation - celui de Woesten, en Belgique, est signalé deux fois - ou encore dans une caserne de prisonniers français située à Trièdriprode, en Allemagne...

L'étude des lieux permet également de retrouver les grandes batailles qui ont jalonné la Grande Guerre. De septembre à la mi-octobre 1914, la "course à la mer" : les Allemands sont arrêtés sur la Marne, aussitôt chaque commandement essaie de déborder l'aile nord adverse en Picardie et en Artois avant de viser l'occupation des rivages du Pas-de-Calais. Après cette "course à la mer", les armées s'entrent dans les tranchées, c'est la fin de la guerre de mouvement, le début de la guerre des tranchées marquée par de meurtrières offensives. Deux en Champagne en 1915, une à Verdun lancée par les Allemands en février

- ANDRÉ Jean - 21 ans
- LERAY Joseph - 58 ans
- ANGER Honoré - 23 ans
- LONÉ Georges - 55 ans
- BARBEDETTE Jean - 40 ans
- LOTON Louis - 25 ans
- BARON Jean - 36 ans
- LOUREUL François - 21 ans
- CHEMINANT Auguste - 37 ans
- MÉRÉT Victor - 24 ans
- CHERBONNEL Joseph - 37 ans
- MOGIS Jean - 42 ans
- COQUELIN Émile - 21 ans
- OGER Édouard - 21 ans
- COQUEMON Pierre - 43 ans
- PATIN Gilles - 35 ans
- COUDRAY Alexis - 23 ans
- PÉRODIN Auguste - 25 ans
- COUDRAY Georges - 21 ans
- FONTAIS Magloire - 44 ans
- DAVY Jean - 27 ans
- FERRAND Amand - 39 ans
- DESPAS Louis - 39 ans
- RÉBILLOU Jean - 24 ans
- FERRAND Amand - 29 ans
- GAUDIN Amand - 35 ans
- RENARD François - 29 ans
- GENDRON Joseph - 51 ans
- RENARD Louis - 23 ans
- GÉRAULT Jean - 19 ans
- ROCHELLE Joseph - 33 ans
- GÉRAULT Vital - 29 ans
- ROISNEL Urbain - 35 ans
- GODEFROY Pierre - 28 ans
- RONCERAY Jean - 37 ans
- GOHIN Jean-Marie - 20 ans
- ROUSSEL Jean - 29 ans
- ROUSSEL Pierre - 20 ans
- GOUSSSET Amand - 25 ans
- THOMAS Eugène - 23 ans
- THOMAS Simon - 38 ans
- THOMAS Yves - 32 ans
- GUÉRAULT François - 34 ans
- TUAL Amand - 29 ans
- HUBERT Joseph - 34 ans
- VESNIARD Jean - 24 ans
- LARCHER Julien - 37 ans
- VIVIER Pierre - 22 ans
- LEMONIER Pierre - 32 ans

Age des victimes, d'après les actes de décès conservés aux Archives municipales de Saint-Georges-de-Reintembault

1916, avec une cible centrale, le fort de Douaumont mentionné précisément dans les actes lus. De juin à novembre 1916, des divisions françaises combattent à côté des Britanniques dans la Somme, apportant une importante diversion à la bataille de Verdun. Mais, les Reintembaultois seront peut-être étonnés d'apprendre qu'au moins douze des leurs sont tombés en Belgique. Presque tous appartenaient au 76<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie engagé dans la région d'Ypres, de la vallée de l'Yser... notamment à Boesinghe. Des troupes belges et françaises y ont appuyé l'action des armées britanniques et se sont battues constamment de 1914 à 1918. C'est au cours d'une attaque sur le saillant d'Ypres, au printemps 1915, que

les Allemands ont employé pour la première fois des gaz asphyxiants. Cependant, même si les noms tristement célèbres des grandes offensives apparaissent, il faut aussi remarquer que la guerre des tranchées fut continuellement meurtrière.

EXPEDITION  
ACTE DE DECES

Le 17 juillet 1919, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'érection d'un monument aux Morts pour la Patrie.

Après le banquet officiel, eut lieu le cavalcade historique "La France à travers les âges", fort réussie, défilé de toutes nos gloires nationales depuis Vercingétorix jusqu'à Foch, en passant par Charlemagne, Louis XIV et Napoléon. Très beaux chars à la suite du cortège historique.

L'après-midi, qui joue sans relâche pendant le défilé, donne un joli concert le soir pendant la fête de nuit. La kermesse est aussi beaucoup de succès, ainsi que le charmat (thé-concert) japonais, où de délicieuses musiques faisaient le service.

En résumé, très belles fêtes qui font honneur à St-Georges-de-Reintembault.

Chronique de Fougères, 4 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 31]

Acte de décès de Eugène Primes, né le 17 octobre 1875, à Saint-Georges-de-Reintembault, soldat au 76<sup>e</sup> Régiment Territorial d'Infanterie, décédé à Boesinghe (Belgique), le 23 avril 1915, par suite d'une balle dans la poitrine.



**ST-GEORGES-DE-REINTEMBAULT**

Les fêtes d'inauguration : Ces fêtes furent splendides. La coquette ville de Saint-Georges, malgré son éloignement de tous moyens de communication, connut le foule des grands jours, et l'hommage qu'elle vint à rendre à ses 98 enfants tombés pour la France pendant la grande Guerre lui donna de ces héros.

Le matin, une très belle messe en musique fut célébrée, à laquelle assistèrent toutes les autorités. L'Harmonie Fougéroise et la Société Symphonique firent entendre plusieurs morceaux fort bien exécutés. M<sup>me</sup> Godeau chanta avec elle la *Painis Angelicus* de Franck. M<sup>lle</sup> Radier tenait l'orgue avec maîtrise. A l'église, M. l'abbé Briol prononça une allocution d'une haute portée patriotique qui remua profondément les cœurs. Le distingué prédicateur, si apprécié à Fougères, sténographa vraiment à la plus haute éloquence sacrée.

La bénédiction et l'inauguration du superbe Monument aux Morts eut lieu ensuite en présence d'une foule énorme. M<sup>me</sup> Radier, cantata, discours, appel aux Morts se succédèrent dans une atmosphère toute d'émotion et de recueillement. On entendit d'abord M. Bourdeau, président du Comité; puis M. M. Lucas, maire, Ruellan et Le Riboisier, députés, et le Commandant d'armes de Fougères.

Après le banquet officiel, eut lieu la cavalcade historique "La France à travers les âges", fort réussie, défilé de toutes nos gloires nationales depuis Vercingétorix jusqu'à Foch, en passant par Charlemagne, Louis XIV et Napoléon. Très beaux chars à la suite du cortège historique.

L'après-midi, qui joue sans relâche pendant le défilé, donne un joli concert le soir pendant la fête de nuit. La kermesse est aussi beaucoup de succès, ainsi que le charmat (thé-concert) japonais, où de délicieuses musiques faisaient le service.

En résumé, très belles fêtes qui font honneur à St-Georges-de-Reintembault.

Chronique de Fougères, 4 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 31]

CORPS D'ARMEE  
4<sup>e</sup> REGIMENT DE MARCHE DE LOUVRES

EXPEDITION  
d'Acte de décès

Le 17 juillet 1919, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'érection d'un monument aux Morts pour la Patrie.

Après le banquet officiel, eut lieu le cavalcade historique "La France à travers les âges", fort réussie, défilé de toutes nos gloires nationales depuis Vercingétorix jusqu'à Foch, en passant par Charlemagne, Louis XIV et Napoléon. Très beaux chars à la suite du cortège historique.

L'après-midi, qui joue sans relâche pendant le défilé, donne un joli concert le soir pendant la fête de nuit. La kermesse est aussi beaucoup de succès, ainsi que le charmat (thé-concert) japonais, où de délicieuses musiques faisaient le service.

En résumé, très belles fêtes qui font honneur à St-Georges-de-Reintembault.

Chronique de Fougères, 4 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 31]

Acte de décès de Jean André, né le 17 août 1895 à Saint-Georges de Reintembault, soldat au 4<sup>e</sup> Régiment de Marche de Louvres, mort pour la France à Vaux-Chapelle (Meuse), le 5 août 1916, tué à l'ennemi.  
[Archives Municipales de Saint-Georges-de-Reintembault, boîte n° 51]

Le 27 juillet 1919, le conseil municipal décide, à l'unanimité l'érection d'un monument aux Morts pour la Patrie.

Pour couvrir la dépense, la commune a inscrit à son budget un crédit de 6000 francs; une souscription faite auprès des Reintembaultois a permis de recueillir 5013,50 F. Le coût total s'élevait à 12632,75 F. L'Etat a alloué une subvention de 1619,25 F.

Sur ce monument sont inscrits les noms des 96 soldats de Saint-Georges "Morts pour la France".

Chronique de Fougères, 4 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 31]

**ST-GEORGES-DE-REINTEMBAULT**

INAUGURATION du monument aux morts pour la Patrie sous la présidence d'honneur de MM. le Comte de la Riboisière et Ruellan, députés d'Ille-et-Vilaine, de M. le Sous-Préfet de Fougères et autres autorités civiles et religieuses, le 12 juin. En voici le programme :

8 h. 1/2. — Réception des musiques : La Symphonique et l'Harmonie fougéroises.

10 heures. — Messe avec le concours des deux musiques. Chants, Cantate aux Morts de la guerre.

11 h. 1/2. — Bénédiction et inauguration du monument.

Midi 1/2. — Banquet par souscription. Prière de se faire inscrire avant le 8 juin chez M<sup>l</sup>. Duboscq ou Poupard.

13 heures. — Ouverture de la kermesse, du Salon Japonais. Concours de tir à la carabine. Prix.

15 heures. — Grand défilé historique et allégorique, plus de 500 figurants. Nouveaux chars.

17 heures. — Grande tombola au profit des œuvres de bienfaisance de la commune. 400 lots.

19 heures. — Concert par les musiques. Embellissement du monument, illumination générale, retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

On suivra l'heure légale. Il sera défendu de tirer des pétards. Aucun marchand forain ne sera admis.

Le Réveil Fougérois, 18 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 75]

**CANTATE**  
Pour la Fête des Morts de Saint-Georges-de-Reintembault

Il se parlait tous, le cœur plein de vaillance. C'est en chantant qu'ils allaient au combat. Dans leur regard rayonnait l'espérance. Ils devaient vaincre ou bien mourir vaillants. Ils ont vaincu. Les grands soldats de France. Mais ils sont morts, et nous pleurons, hélas!

Mémoire.  
De nos enfants tombés pour la Patrie. Vous gardez-les à jamais dans nos cœurs. Les noms bleus, la mémoire éternelle. Car ils sont morts en héros, en vaillants.

Où, nous pleurons, mais notre âme est très fière. Car un mortuaire, comme les grands aïeux. Pour revêtir, pour harer le froc d'acier. Portant son nom bleu haut, jusques aux cieux.

Honneur à vous, soldats de la Victoire. Fanchés libes, ainsi que des épies. Dormez en paix votre sommeil de gloire! Un jour, au Gai, avec serres févies. Car le Dieu bon, il est d'ont de la croix. Vous a déjà donné son Paradis.

Le programme de la fête du 12 juin étant trop chargé, le tirage de la tombola a été remis au dimanche 19 juin; 15 heures. Les prix du concours de tir seront ainsi distribués.

Pour le Comité :  
Le Président, E. BOURDEAU.

Le Réveil Fougérois, 18 juin 1921  
[Archives Municipales de Fougères 2 mi 75]

Monsieur le Curé,

Il est de mon devoir de vous faire part de la mort d'un de vos paroissiens Joseph Leray, charron à St Georges de Reintembault, tué hier d'un éclat d'obus dans la maison où il se trouvait le malheureux, écrivait une lettre et la mort l'a laissé assis sur sa chaise la tête complètement enlevée. En présence de ce malheur je préfère m'adresser à vous, monsieur le curé, sachant combien vous saurez apporter de paroles de consolation à la pauvre veuve.

Vous pourrez lui dire que son mari est mort en brave, qu'il avait acquis l'estime et l'affection de ses chefs et de tous ses camarades. Il est mort en parfait chrétien. L'instants de la mort a été instantané et il n'a pu voir le prêtre, mais je suis sûr qu'il s'était approché de la sainte table peu de temps avant. Il n'y a donc aucune priante à avoir de ce côté là.

Le même obus a tué un de ses camarades et ami, Aristide Amélot de Balazé. Je les fais enterrer côte à côte au petit cimetière d'Anzio-Saint-Aubin près Arras. Je leur ai fait faire 2 cercueils : 2 croix en bois, sur lesquelles seront gravés leurs noms. Le prêtre de la compagnie de Moreau, doit dire sur leurs tombes les dernières prières.

Merci à l'avance, monsieur le curé de ce que vous voudrez bien faire pour mon malheureux soldat. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments bien respectueux.

Capitaine de Kerantzen  
70<sup>e</sup> d'Inf.<sup>ie</sup> 8<sup>e</sup> Comp.  
74<sup>e</sup> Secteur Postal

Lettre du Capitaine de Kerantzen, Officier au 70<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Lettre adressée à M. le Curé de Saint-Georges-de-Reintembault afin d'annoncer à sa famille les circonstances du décès de Joseph Leray, tué à Roclicourt (Pas-de-Calais), le 6 avril 1915. (Archives famille Leray, avec l'aimable autorisation de M. Yves Leray, son petit-fils, à qui nous adressons nos plus sincères remerciements.)

7 avril 1915 Monsieur le Curé.

Il est de mon devoir de vous faire part de la mort d'un de vos paroissiens, Joseph Leray, charron à Saint-Georges-de-Reintembault, tué hier d'un éclat d'obus dans la maison où il se trouvait. Le malheureux écrivait une lettre et la mort l'a laissé assis sur sa chaise, la tête presque complètement enlevée. En présence de ce malheur, je préfère m'adresser à vous, monsieur le curé, sachant combien vous saurez apporter de paroles de consolation à la pauvre veuve.

Vous pourrez lui dire que son mari est mort en brave, qu'il avait su conquérir l'estime et l'affection de tous ses chefs et de tous ses camarades. Il est mort en parfait chrétien. Évidemment la mort a été instantanée et il n'a pu voir le prêtre. Mais je suis sûr qu'il s'était approché de la sainte Table peu de temps avant. Il n'y a donc aucune crainte à avoir de ce côté là. Le même obus a tué un de ses camarades et ami, Aristide Amélot de Balazé. Je les fais enterrer côte à côte au petit cimetière d'Anzio-Saint-Aubin près d'Arras. Je leur ai fait faire 2 cercueils : 2 croix en bois, sur lesquelles seront gravés leurs noms. Indiqueront l'endroit où ils reposent. Un prêtre de la compagnie, M. l'abbé Moreau, doit dire sur leurs tombes les dernières prières. Merci à l'avance, monsieur le curé, de ce que vous voudrez bien faire pour mon malheureux soldat. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments bien respectueux.

Capitaine de Kerantzen: 70<sup>e</sup> d'Infanterie, 8<sup>e</sup> Compagnie, 74<sup>e</sup> secteur postal



Portrait de Joseph Leray, natif de Saint-Georges-de-Reintembault, photographié en tenue de Dragon pendant son service militaire, mobilisé au 70<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie au moment de la guerre. Brave soldat tombé glorieusement pour la France à Roclicourt, le 6 avril 1915. Décoré de la Médaille Militaire, à titre posthume, le 24 octobre 1920, Croix de Guerre avec étoile de bronze. (Archives famille Leray)



Élèves du Collège de Roquebleue, photographiés devant le monument aux morts.

D'après un travail de recherche effectué par les élèves des classes de 5<sup>e</sup> A, B et C, du Collège Roquebleue de Saint-Georges-de-Reintembault, sous la direction de Madame Nicole Auffray, professeur d'Histoire et Géographie ; avec le concours de René Cintré, responsable du Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, antenne de Fougères.

Documents consultés : Archives municipales de Saint-Georges, boîte n° 51

# Chasseur et Louvetier

par Daniel HEUDRÉ

## Georges COUDRAY

*"Les vrais chasseurs comme les vrais amoureux ne parlent jamais de l'objet de leur passion. Ils se contentent de l'adorer dans le silence de leur cœur".*



De gauche à droite  
M. Hérisset, marchand de chevaux  
M. Coudray, fils, M. Coudray père (1945).  
(Photo Germaine Coudray)

carnage aux lourdes conséquences, si elle menaçait la continuité de l'espèce.

Force est de reconnaître aussi que l'agriculture moderne a contribué à la raréfaction du petit gibier. Celui de plaine, tels les perdreaux, a quasiment disparu.

Georges Coudray est un fin limier de la chasse. Il sait sur le bout du doigt les différentes espèces du pays de Fougères et les modes de chasse. Il connaît également les règlements, comme louvetier.

### Le Louvetier

Cette mission publique est exercée dans le cadre du canton de Fougères. Nommé par le préfet, placé sous sa tutelle, il peut verbaliser en cas de braconnage. Il assure ce devoir dans l'intérêt général et pour épargner des soucis à la hiérarchie.

Georges Coudray occupe ce poste depuis 11 ans. Avec une disponibilité permanente pendant la saison de louveterie, à savoir du 15 mai au 15 septembre, il doit disposer de 80 jours dans cette période pour réguler les animaux dits nuisibles (exemples : ragondins, rats musqués, sangliers, renards...) et protéger des dégâts faits à l'agriculture.

Dans l'arrondissement, il est évident qu'on ne chasse plus le loup. Pourtant bien des noms de villages sont l'inscription dans le terroir fougérais de la chasse au loup\*. Les premiers numéros de La Chronique Républicaine relatent une dernière battue en forêt de Fougères. La fameuse chanson du grand-père, jouée au cor de chasse, exprime une nostalgie justifiée :

*"Il n'y a plus de loups en forêt de Fougères,  
Mais il y a la brune et la blonde  
Que j'aime à voir au clair de la lune  
à l'orée du bois.  
Ce qu'elles ont pour plaisir  
Ce sont leurs cheveux qui traînent  
jusqu'à terre  
Et leurs jolis yeux"*



Canard à l'envol (étang de Courville, 1983).  
Photo J.J. Martin.

### A plume ou à poil

Le loup ne se rencontre plus par ici. La chasse au loup ne se pratique plus dans notre région. Les modes de chasse sont au tir, au furet, sous terre et au piégeage. Le tir s'effectue avec des chiens courants (ex. : le beagle) afin de lever le gibier (lapins, chevreuils, sangliers). Le chien poursuit le gibier en aboyant. Il peut se pratiquer aussi avec des chiens d'arrêt spécialisés pour la plume. On rencontre ici des bécasses, des faisans, des canards, des perdreaux... Le tir à l'affût concerne le pigeon ; avec ce volatile, le chasseur doit savoir se camoufler.

Autre pratique de chasse moins fréquente : le furet. Il s'agit d'un mammifère plus petit que le putois, au pelage et aux yeux rouges. Ce petit animal domestique fait sortir les lapins des trous, ainsi on attrape le gibier dans des filets, à la sortie du terrier. Troisième forme de chasse : celle qui est pratiquée sous terre. Les chiens délogent renards et blaireaux : on les appelle à juste titre les terriers. Il s'agit essentiellement du fox, du teckel, du Jack Russel...

Enfin le piégeage, assez peu pratiqué dans le pays de Fougères, appâte le renard, par exemple, à l'aide de peaux de bêtes ou d'entrailles de poules.

Le touriste ne trouvera pas de chasse au faucon ou au tir à l'arc. Autre pays, autre mode de chasse. La chasse à courre requiert un type de territoire que la région de Fougères ne procure pas. La bécassine est beaucoup moins présente, à cause de l'assèchement et du drainage.

Un chasseur chevronné défend cette activité d'adresse. Les dégâts aux cultures justifient, selon lui, la défense de la flore et de la faune de notre pays. La sauvegarde des équilibres de la nature oblige à une vigilance permanente. Il est nécessaire qu'elle soit réglementée avec cohérence. Le permis de chasse prévoit d'inculquer la connaissance du gibier et surtout les règles de la sécurité. Les trophées, rapportés à la maison avec allégresse, ne peuvent, en aucun cas, masquer le lourd tribut payé à la chasse. Sans doute faut-il s'inspirer de la noblesse de "Diane chasserresse", modèle d'élégance et d'harmonie avec la nature.

Daniel Heudré  
septembre 1997

Source : témoignage de Monsieur Georges Coudray, louvetier. Qu'il soit remercié pour sa disponibilité et pour les illustrations fournies.



Brocard, (photo J.J. Martin, 1996).

\*Le Bourg-aux-Loups (Saint-Aubin-du-Cormier), Loup-pendu (Le Loroux), Loup-pendu (Larchamp), Penlope (Saint-Pierre-des-Landes)... autant de références relevées dans l'ouvrage de René Cintré, *Les très grandes heures du pays de Fougères au Moyen Âge*. (Ed. Jean-Marie Pierre, 1994).



Jeune renard. (photo J.J. Martin)

## Sus "aux cochons"

Monsieur Bouvier, président de l'Union des Chasseurs de la forêt de Fougères m'invite aimablement à venir chasser le sanglier le 2 décembre 1996. Sur ce territoire de l'O.N.F. de 1400 hectares environ, les "cochons", animaux nomades ne sont pas toujours au rendez-vous, il faut donc être au lever du jour au bois pour rechercher leur présence.

A 8 heures 30, mon fils Hervé et moi-même, après avoir garé notre voiture au carrefour des Salorges, nous partons accompagnés chacun d'un chien au trait pour trouver une empreinte, une odeur, marquant le passage de sangliers. Monsieur Bouvier qui, dès l'aube, était en forêt pour rendre visite aux agrainages aux "souilles", n'a trouvé aucune trace des "bêtes noires". Il va falloir prospecter large. Mon fils parcourra les sentiers, les chemins de la Pentière, longera la rivière le Nançon. Du Gué aux Merles il repartira vers Avion, le bas St-Martin jusqu'à la Verrière avec Brigand un bon "approcheur". Avec Grelot, un autre chien qui saura m'annoncer le passage d'un sanglier, je m'en vais sur les chemins forestiers. Route des Courbes via la Ville Gontier, à la Ville Bœuf, je prends le chemin du Rocher qui m'em mènera au carrefour des Serfilières (1). J'emprunte le chemin de Clairdouet et là près du menhir de Courcoulee, mon chien me "donne" plusieurs pieds de la nuit.

Mon fils me rejoint et nous décidons ensemble de mettre Brigand au trait sur les traces. Le chien prend connaissance aussitôt et remonte pied par pied "empaumant" la voie en nous emmenant à une compagnie d'animaux peureux "bougès", qui se mettent sur pied et s'en vont traverser la route Fougères-Louvigné en se dirigeant vers la Butte aux Renards.

Les sangliers étant localisés, il est 11 heures 15, nous partons donner notre rapport à M. Bouvier : une compagnie d'une dizaine d'animaux "vus par corps". Sur les conseils du Président, les chasseurs partent se poster aux points de passage connus de la forêt.

De la Butte aux Renards, les "bêtes noires" ont sauté la route forestière des Druides pour aller "se remiser" dans un fourré près de la Grande Rivière qui coule en bas des St-Martin. 3 chiens au rapprocher : Brigand, Grelot, Figeac. Nouveau départ mais éclatement de la compagnie en plusieurs directions. Le Chien Figeac poursuit vers la Loge, nous le laissons et suivons Brigand et Grelot, qui passent la route à mi-hauteur de la côte des St-Martin.

La chasse s'en va dans les fourrés de la Pentière, traverse la route du Gué aux Merles via le massif d'Avion. Là, je découpe la meule, 12 chiens qui rallient à la menée des premiers. Un sanglier est tiré au passage de la route forestière des Courbes. La meule continue, saute la route de Parigné, crie toujours dans les taillis de Clairdouet, passe la route forestière de la Villegontier ; les animaux se font "batter" dans les bois de la Ville-Bœuf, de l'Hermitage, du Rocher.

Nous arrêtons les chiens là avec 4 sangliers au tableau, nous rentrons au chenil à Niche-coucou.

Quête les jambes !...

(1) dit le carrefour des 7 routes

Georges Coudray

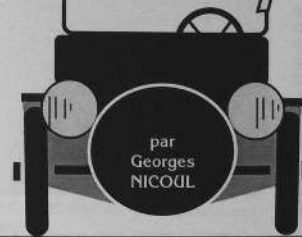


M. Coudray et Grelot, chien anglo-français, (photo Jean Macé)



Un sanglier. (photo JJ. Martin)

## Souvenirs d'un automobiliste fougereais



Avant de parler de mes propres souvenirs, j'aimerais évoquer quelques documents, quelques récits, sur les débuts de l'automobile à Fougères. Un ami de mon père, Monsieur Lebris, doit être compté parmi les premiers adeptes de ce moyen de locomotion révolutionnaire.

La couverture du numéro 101 du Pays de Fougères montrait parmi les vélocypédistes, Monsieur Lebris fièrement juché sur un tricycle à moteur, en 1899. Une autre photo très abîmée, sans doute de la même époque, le montre sur un engin à quatre roues avec un passager devant, dans un fauteuil ; le volant n'était pas encore utilisé et le conducteur assis sur une selle tenait un guidon, muni d'un avertisseur à poire de caoutchouc. Il fallait prévenir pour éviter un choc dont le passager eût été le premier à souffrir.



La 4 cylindres Diez-Dion-Boutan.



Paris-Madrid. L'arrivée de Jarrat à Bordeaux.

Mais ayant acheté une voiturette "Léon Bollée" à quatre places, Auguste Lebris put faire profiter ses amis de cet engin merveilleux. Une carte postale de Mortain du 30 août 1903, adressée par mon père à ses parents en témoigne :

"...Nous sommes en balade à Mortain avec Mme Lebris et Auguste en Pout-Pout. Auguste conduit très bien, il n'y a aucun danger..." Remarquons l'onomatopée et la nécessité de rassurer la famille sur un tel voyage.

Les dangers imprévus existaient bien. Mon père racontait que dans certains villages, si on avait fait peur au cheval, le propriétaire vous poursuivait en menaçant de sa fourche !

Le conducteur devait être aussi bon mécanicien car les pannes nécessitaient des réparations compliquées sans aide de spécialistes,



les garagistes étant rares. Rue du Tribunal, Constant Martin avait ouvert un magasin de Cycles et Automobiles. Mais quand on tombait en panne dans un village éloigné, à part l'aide d'un forgeron, on ne pouvait compter que sur soi-même.

A cette époque on avait commencé des compétitions automobiles sur route. En 1903, la course Paris-Madrid eut un grand retentissement. Elle fut arrêtée à Bordeaux en raison de nombreux accidents dont la mort de Marcel Renault. Dans ces années du début de siècle, on éditait des cartes publicitaires ou des images au verso desquelles on envoyait des amabilités à la famille.

La circulation faisait déjà l'objet d'une stricte réglementation. Toutefois elle était contestée par les automobilistes qui ne comprenaient pas que leur soit imposée une vitesse inférieure aux véhicules à traction animale. Une circulaire du Président du Conseil relative aux arrêtés municipaux précisait :

"Un assez grand nombre de magistrats municipaux ont pris des arrêtés tendant à réduire la vitesse des véhicules automobiles... les limitations ont été souvent considérables et très inférieures à l'allure normale d'un cheval au trot". (Chronique de Fougeres, 1903)

La réglementation de la circulation d'après l'arrêté municipal signé le 26 octobre 1913 par Monsieur J. Gobé donnait-il satisfaction aux automobilistes. Était-il respecté ? Il est permis d'en douter de même que le code de la route actuel.



Réglementation de la circulation



La De Dion-Bouton... La crevasion.

La première automobile achetée par mon père aussitôt après la guerre fut une De Dion-Bouton modèle 1912. Il ne me reste qu'une mauvaise photo et la plaque de bronze fixée sur le tableau de bord. Évoquant la protection de Saint-Christophe une dame voilée tient le volant et manie le levier de changement de vitesse. Une autre photo montre la famille attendant que la réparation d'un pneu soit achevée. On contemple le pneu arrière gauche et le chauffeur a tombé la veste pour ce travail pénible.

J'étais trop jeune, mais mon frère avait appris à conduire. La mise en marche du moteur se faisait à la manivelle. Il fallait être fort et savoir s'y prendre car les retours de manivelle pouvaient vous casser le poignet. Nous devenions des touristes. Notre vie en était-elle transformée ? Un peu sans doute mais l'habitude de la promenade à la campagne, de passer le dimanche dans une propriété louée par mon père à côté de Pontmain était restée. Nous y allions un peu plus vite.

Et quand on revenait, on ne manquait pas l'arrêt à l'oc-troi. Un employé méfiant faisait le tour du véhicule : "Qu'avez-vous à déclarer ?" Mon père répondait d'un ton convaincu qu'il n'avait rien. Je ne jurais pas que le sac de ma mère ne cachait pas une motte de beurre, mais le site était respecté. On voit toujours en face de l'hôpital ce petit bâtiment octogonal de l'avenue de la Verrière.

promenade du dimanche aux beaux jours nécessitait un break, un cheval et un cocher. En témoigne cette photo prise dans la forêt. Les champignons poussaient même au milieu des allées qui ignoraient le macadam. Sur cette image, les jeunes gens à gauche du break sont mon frère et à l'extrême gauche son ami Pierre Buinaud qui beaucoup de fougérais ont bien connu comme secrétaire de la Chambre de Commerce toujours affable et serviable. La présence du militaire, Monsieur Buinaud père permet de situer cette photo vers la fin de la guerre.

À l'intérieur, on devine les dames et sans doute un petit garçon qui aimait les promenades. Quant au cocher, cet homme très digne se nommait Monsieur Aubin.

Quelle expérience passionnante pour le gamin que j'étais alors d'être admis, plus tard, à côté d'un autre cocher au pouvoir magique. Le père Jules gardait dans sa casquette sa chique de tabac, en mâchonnait un bout, lançait un jet puissant et coloré avant de crier "Hue" pour aider la jument à monter la côte et lui faisait comprendre d'un coup de fouet que le dimanche, quand on promenait les patrons, on ne s'arrêtait pas devant un café le temps de boire une boîlée de cidre !

Avec la De Dion-Bouton, nous nous lançâmes dans des expéditions lointaines en Bretagne. On pouvait emmener des amis, sept personnes s'y tenaient à l'aise grâce à deux strapontins. Décapotable, on choisissait de rouler au grand air ou de s'enfermer sous un toit de toile. Les côtes ne permettaient alors qu'une vue médiocre à travers de petits carreaux de mica. Pour l'éclairage, on garnissait un réservoir de pierres d'ascétyle et en faisant couler l'eau goutte à goutte le gaz s'échappait et éclairait les lanternes par de



Le break en forêt de Fougeres.

petits tuyaux. À la tombée de la nuit, on ouvrait la glace d'un phare et lorsqu'on entendait le chuintement du gaz dans le bec, il suffisait d'un briquet pour obtenir une lumière faibote qui permettait de rouler sans craindre la maréchaussée.

L'essai-pneu se manoeuvrait de l'intérieur avec la main. L'axe passant par un petit trou dans le pare-brise. Dans les averses diluviennes il fallait de temps à autre passer un chiffon à l'extérieur. Il était recommandé de mouiller auparavant le chiffon avec un produit ammoniacal ou à défaut, l'acide urique qu'un des passagers se devait de fournir en se cachant derrière l'automobile.

Le gros ennui de nos promenades fut les crevaisions : les clous des fers à cheval, les caboches des sabots paysans ne pardonnaient guère. Il fallait hisser sur cric, démonter la roue, pneu et chambre à air, trouver de l'eau pour chercher le trou à boucher. Si, dans la journée, cela ne posait pas un grand problème, on pouvait emprunter une bassine, la nuit tombante voyait se barricader les portes des fermes à des étrangers suspects, courant les routes.

Un certain dimanche, les crevaisions se succédèrent. La nuit devint complète. Devant l'impossibilité d'une réparation, mon père et mon frère firent main basse sur une meule de foin, en bourrèrent le pneu et l'on rentra lentement à Fougeres. Avec le bruit insolite du pneu qui tapait à chaque tour de roue et comme j'étais un gamin crédule, en traversant la forêt, une jeune cousine s'amusa à me faire peur car elle entendait le battoir d'une lavandière, ce personnage mythique et malfaisant. Une nouvelle panne nous aurait mis à même de subir ce maléfice.

Une autre mésaventure donna une forte émotion à mon frère. Il eut la surprise en descendant la côte de Saint-Martin de sentir le volant se détacher et lui venir dans les mains. Le garagiste chargé d'une réparation avait oublié de le fixer !

Les gallinacées dormant au soleil dans les "nids de poule" furent parfois mes victimes. Un joli ruage blanc de plumes et de duvets, aperçu dans le rétroviseur, occasionna une panne d'essence. Une plume entrée par le tuyau d'alimentation avait été aspirée par la pompe.

Après la Libération et le retour aux activités normales, on se mit à changer plus souvent de voitures. Je voudrais simplement rappeler la farce, j'ai fermé les yeux, que me firent mes filles avec la complicité de Jacques Devillers, aide par l'Atelier des Prés dirigé par Michelle Moncombe : ma vieille 203 repeinte en blanc avec des branches, des feuilles, des fleurs, des oiseaux, une tonnelle de jardin avec même une guêpe qui menaçait le conducteur, sur le tableau de bord.

Cette voiture eut son heure de curiosité et de popularité avant de partir à la casse car les fleurs dissimulaient une vétusté irrémédiable.

Est-ce la conséquence des milliers de kilomètres parcourus pour vendre mes talons aux fabricants de chaussures ou plutôt de mon âge, la conduite automobile ne m'amuse plus.

Georges Nicoul.

Plus tard, j'ai appris à conduire une Citroën modèle B14. La place Carnot était idéalement vide, on ne courait aucun risque.

Les routes en 1932 étaient mieux entretenues. On substituait souvent des pannes de carburateur. Il fallait savoir démonter et trouver le giclier bouché. Une routine !



Ma 203 111. Selon l'inspiration de Jacques Devillers, aidé par l'Atelier des Prés. (Michelle Moncombe, Françoise, Lucie, etc.)



La Citroën B14, la première voiture que j'ai eu le droit de conduire.

# Les BATTERIES

Le soleil de juillet dore sa paresse sur les champs de blé. Lentement les moissons s'annoncent, laissant au chaume le temps de la maturation. La lente alchimie des semailles qui va du grain à l'épi transforme la céréale qui mûrit. De la moisson le vent effleure la chevelure épaisse et la plaine sensuelle ondule sous sa caresse. Le paysan qui contemple son champ sait que de la moisson approche le temps.

## Le grand travail

Les blés ont été fauchés juste à point pour qu'ils ne "s'égrènent" pas. Ils sont rentrés sous le "logé" ou mis en gerbière quelques jours avant. La grange est nettoyée et les tables de batteries sont préparées avec leurs tréteaux et les bancs afin de recevoir les "battous" correctement. Le grenier a été balayé et rangé pour accueillir la nouvelle récolte. Dans la cour de l'étable l'emplacement de la "barge" est propre, tout est prêt pour accueillir le "grand travail", c'est-à-dire la batteuse.

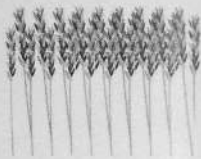
Après guerre les batteuses pouvaient être actionnées soit par quatre chevaux en manège, soit par un gros moteur à essence ou une machine à vapeur. La batteuse était alors transportée d'une ferme à l'autre à l'aide d'un ou plusieurs chevaux, car tous les chemins n'étaient pas carrossables et certaines fermes étaient difficiles d'accès.



Battages en 1935 chez M. et Mme Cupil. Les Lizardries à Saint-Aubin-du-Cornier. La petite fille tenue par la main est Georgette Cupil, femme de Pierre Gautier, St-Aubin.

Dicton :

**A la Ste Madlign,  
la faouci é dans l'avign**



À 6 heures tout était prêt. Le gros tracteur crachant, suant, entraînait lentement tous les engrenages et prêt à petit la batteuse prenait son rythme. Le son du batteur s'entendait de loin. C'est alors que commençait le grand ballet des "battous".

## A pied, à cheval et à vélo

Dans le petit matin ils arrivaient par les chemins creux convergeant vers la ferme où ils étaient conviés. Munis d'un picolo, fourche à 3 dents, ils font d'abord leurs salutations au patron et prennent le café avant de se rendre au poste que leur indique le fermier qui reçoit. Pour les tâches pénibles les gens se relaient toutes les 1/2 heure mais certains demeurent en place le temps du battage. Certains sont sur le gerbier et lancent les gerbes à terre, les suivants les approchent de la batteuse et enfin les derniers approvisionnent la tablette. (Il n'était pas rare de trouver des œufs dans les gerbières car les poules venaient parfois y pondre. Ces œufs étaient utilisés en projectiles pour effrayer les filles).

Là des jeunes ou des femmes coupent les liens de paille à l'aide d'un couteau bien aiguisé. Plus tard à l'époque des lieuses le lien de ficelle était coupé au nœud car la ficelle était réutilisée pour faire des liens ou des cordes l'hiver à la veillée. Parfois on entendait des cris : la coupeuse venait de voir une souris ou une couleuvre s'échapper de la gerbe qu'elle coupait.

Les gerbes étaient alors étalées par le "bourrou" qui les livrait à la gueule béante de la machine en ayant soin d'avoir un régime régulier pour ne pas que la batteuse "s'empanse". Le soleil aidant, la poussière volait de tout bord et les gosiers secs étaient abreuvés par les femmes qui portaient la bolée de cidre



Les femmes coupent les liens, ensuite la gerbe est étalée par l'embourrou qui doit éviter que la machine "s'empanse".

sur l'aire. On servait vin rouge et vin blanc, parfois mélangés par moitié pour certains, une fois le matin et une fois l'après-midi. Après 17 heures c'était la patronne et ses liqueurs, qui payait sa tournée. La plupart du temps c'était un va et vient au "cul d'a toune" et certains ayant mal dosé leur soif se retrouvaient endormis au pied de la barge. Des écrivains moqueurs leur étaient souvent attribués, cela amusait la galerie.

## "Chacun à son lien" (Chacun à son poste)

Les différents postes de travail étaient distribués par le patron. Les femmes étaient souvent au gerbier, parfois aussi à couper les liens ainsi que dégager la paille lorsqu'il n'y avait pas de botteleuse. Elles portaient bien-sûr à boire sur l'aire et s'occupaient de la cuisine. Le four était chauffé pour faire cuire la volaille : poulet, dinde, oie. Quant la machine démarrait à 6 heures il y avait collation à 9 heures avec du lard froid ou chaud, de la charcuterie, des pommes de terre et des fruits mangés habituellement avec une beurrée. De grandes tables de batterie étaient campées sur des tréteaux dans la grange et des bancs ou bancelles mis autour. Les verres n'étaient pas très utilisés à table, on préférait un grand bol pour 4 à 6 personnes. Le cidre y était versé et on y buvait à tout de rôle. Chacun avait son couteau et découpait le pain de 6 livres selon sa faim sans oublier de tracer une croix sur le pain à entamer. Le fricot était servi dans de grands plats en terre cuite. Les menus les plus courants étaient composés de lard le matin,

de la volaille le midi. L'oie se découpait mieux crue avant de la mettre au four, la découpe se faisait parfois sur un "chapu" (billot de bois servant à hacher les orties). Pour le soir, pâté et civet de lapin.

Lorsque la batterie avait lieu un vendredi, jour maigre, la patronne se rendait chez le curé de la paroisse afin de demander l'autorisation de manger de la viande. Cela était rarement refusé mais il y avait peu d'amateurs pour battre ce jour là. Naturellement le curé était récompensé lorsque le fermier tuait le cochon dans l'année.

On disposait un grand seau en fer et un torchon devant l'entrée de la grange où les gens pouvaient se laver les mains, parfois le visage. Une collation était servie vers 17 heures.



Les femmes dégagent la paille quand il n'y a pas de botteleuse

Au temps où les presses n'étaient pas encore en usage, la paille était fourchée en vrac pour être mise en barge ou en mulon. Il fallait une certaine adresse pour faire une bonne fourchée et ne pas en perdre la moitié le long du parcours. Les "bargeous" étaient souvent des anciens car il ne fallait pas que la barge "congne" c'est-à-dire penche ou tombe. Vers la fin la barge était haute de 3 mètres. Il fallait une échelle pour monter les fourchées. Trois ou quatre hommes étaient échelonnés. Ils faisaient passer les fourchées là-haut. Pour finir on "enfilait" la barge afin qu'elle ne mouille pas, la paille était disposée spécialement en forme, le toit pointu pour que la pluie glisse, puis peignée sur les côtés à la fourche ou râteau de bois, et pour finir, la patronne apportait alors un bouquet de dahlias ou de genêt, placé au "faite" par un "bargeous" qui avait alors le privilège de "biser" la patronne.

## Les "balles" et les bourses

Les "bourses" ou enveloppes des céréales sortaient par un tuyau au bout d'une soufflerie. Les anciens ou les enfants mettaient des sacs en toile de jute au bout du tuyau pour récolter ces balles afin d'en faire des "ballières" ou "ballins" : petit mateias bourrés de balles d'avoine l'hiver pour les lits des nouveaux nés ou pour les lits de coin. Les paillasses qui se mettaient sous ces mateias étaient plus grossières.

On faisait un stock de ces balles car les couches pour bébé n'existaient pas et les lits étaient souvent mouillés. On net-

toyait parfois ces balles avec des vans afin d'éliminer les impuretés. Les balles de blé étaient mises de côté pour être mélangées aux betteraves en hiver pour les vaches. Les jours suivant le battage, les poules étaient mises en liberté dans l'aire afin de picorer les grains restés au sol.

Les porteurs de sacs n'étaient pas des demi-portions. Ils faisaient parfois des concours et certains sacs faisaient 100 kg. C'était le travail le plus pénible (car les porteurs n'étaient pas forcément relayés) mais il permettait aux "gros bras" de montrer leur force et attirer parfois le regard des filles pour les jeunes gens, ou de la compagnie pour les hommes mariés. Au grenier en haut des escaliers, il y avait en permanence vin rouge et vin blanc. On chargeait un sac à deux. Le porteur tenait le sac par la poignée liée, un autre homme enfonçait les doigts dans les deux coins du fond. Ils balançaient le sac de droite à gauche en comptant 1 et 2, puis à 3 le sac était balancé assez haut afin que le porteur après une demi rotation se retrouve avec le sac sur l'épaule droite le plus souvent, ou à cheval sur les deux épaules. A ce



La barge. Il ne fallait pas que la barge "coigne" c'est-à-dire penche.

moment on profitait parfois d'accrocher un "mousquet" ou queue de lapin à la ceinture du pantalon du porteur qui déclenchait les rires de l'assemblée sur son passage. Ces mêmes "mousquets" étaient utilisés le soir pendant le bal par les jeunes gens pour chahuter les filles.

La mise en sac au pied de la machine était faite par des anciens qui surveillaient le remplissage auprès de 3 ou 4 trémies. Ils ligaturaient les sacs de toile de jute avec de la ficelle. Si d'aventure un porteur se croyait plus malin ou plus fort qu'un autre, ils mettaient un gros morceau de granit au beau milieu du sac afin d'en augmenter le poids. Le soir cette blague faisait rire la compagnie.

### La souate

Il était nécessaire d'être nombreux pour ne pas retarder le travail de la machine. On invitait donc les voisins proches ou lointains en rapport avec la grandeur de la ferme. Ensuite il fallait "rendre" le travail fourni : c'était la souate. On se rendait donc dans chaque ferme qui avait participé au battage et si possible en nombre égal de battous.

Dans certaines fermes on comptait 85 personnes. La machine n'arrêtait pas de la journée juste le temps de changer les grilles adaptées à chaque céréale. On battait "la paumelle" l'orge le matin car les "barbillons" collaient moins à la peau quand il faisait moins chaud. Ces barbillons faisaient l'objet d'un jeu pour les enfants en culottes courtes qui passaient au bout du tuyau expulseur des balles car cela leur fouettait les jambes.

En fin de battage tout le monde se mettait à nettoyer l'aire afin de faciliter le travail de l'entrepreneur et de ses deux ouvriers qui démontaient la machine pour la replacer chez le client suivant. Juste avant ce nettoyage lorsque la gerbière était à sa fin, on entendait souvent



On met de la résine sur les courroies pour les empêcher de "sauter". Leur entretien incombe au mécanicien.

les cris des femmes effrayées par les souris ou les rats qui avaient élu domicile dans ce garde-manger provisoire et s'enfuyaient alors tous azimuts à la recherche d'un abri plus sûr. Certains terminaient leur course sous les coups des battous.

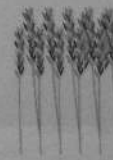
### La parbatte

Le repas du soir se terminait en musique au son de l'accordéon. Les lampes à pétrole étaient allumées afin d'éclairer l'aire ou le logé, la jeunesse s'en donnait à cœur joie. Les danses locales étaient prisées. Les garçons en profitaient pour "rouler" les filles dans la paille. C'était parfois l'occasion de s'approcher de la "bonne amie" ou de se "déclarer" à la promise. En fin de journée, certains ayant fait honneur plus que de raison à la jols bouteille, se retrouvaient endormis sur la paille et y passaient parfois la nuit. D'autres plus présomptueux, tentaient un retour vers leur domicile mais les effets de l'alcool venant à bout de leur équilibre, ils finissaient la nuit dans le fossé ou au pied d'un talus. La traicheur du petit matin leur remettait les idées en place.

Pour faire la barge, les hommes font passer les fourchées. Vers la fin, la barge était haute de 3 mètres.



On chargeait un sac à deux. Le porteur tient le sac par la poignée liée.



La plupart rentraient chez eux "vanés" mais cette fatigue était déjà effacée en partie par les danses de la soirée. De plus ces temps de récolte étaient moments de réjouissances puisque l'on engrangeait pour l'hiver. C'était la garantie d'avoir du pain pour l'année. M'est avis que les "battous" savaient ce que voulait dire l'adage : gagner son pain à la sueur de son front.

Maurice Langlois

Remerciements à Pierre Gautier de Saint-Aubin-du-Cormier, pour les renseignements.

Lexique :  
Logé : hangard  
Aire : cour  
Parée : désherber au paroir  
Embourrou : engraineur  
Bourdé : arrêter momentanément  
Avolé : lancer  
Cul d'ta toune : au pied de la tonne  
Fourcheyte : pris à la fourche  
Barbillons : poils piquants prolongeant les grains d'orge

**WILHEIM**  
BOULANGER  
SON FARINE  
RECOUPES

# Le Boulanger de Saint-Aubin-du-Cormier

par Jean-Yves LEFÈVRE

Vers 1790, un jeune charpentier au nom alsacien, Cristof Wilhelm, quitte sa Bosse-Navarre natale pour rejoindre la Bretagne. Il s'établit au Poullaouen (Finistère). Son fils Hervé y naît en 1792. On retrouve celui-ci comme cultivateur à Plounevezel, où il décède en 1838. L'un de ses fils, François, né en 1830, embrasse la même profession à Carnoët (Côtes-du-Nord), jusqu'à sa mort en 1884. C'est son fils Yves-Marie, né en 1876, que l'on rencontre à Saint-Aubin-du-Cormier. Il y a ouvert ou acheté une boulangerie et en 1909, il pose devant en compagnie de sa femme et de ses employés. Yves Wilhelm est revêtu d'un long tablier blanc, ainsi que l'apprenti, à sa gauche. Le mitron tient dans la main une brosse servant à essuyer le pain à la sortie du four. Madame Wilhelm est à la droite de son mari. Devant eux sont assises les employées de la boulangerie : de gauche à droite, une lingère qui semble recoudre un tissu à carreaux, une vendeuse avec son tablier blanc, et peut-être une seconde vendeuse.



On peut en faire du "pain de recoupe". La farine est utilisée dans la cuisine familiale. On remarque à droite, un cerceau utilisé pour transporter les lourds seaux de bois, comme celui de gauche.

Le boulanger décède accidentellement en 1911. Son fils André (né en 1910), s'établit boulanger à Vitré en 1938, puis à Rennes (au 16, rue Hoche) en 1954. Son fils André prend

la relève en 1972 en ajoutant la pâtisserie au savoir-faire familial.

Saint-Aubin aura été une étape dans l'histoire et la lente migration de cette famille.

Jean-Yves Lefèvre

Remerciements à M. et Mmes Wilhelm qui m'ont communiqué ces renseignements et prêté la photographie ancienne.



La maison qui a abrité la boulangerie, aujourd'hui 3, rue de Fougères à Saint-Aubin-du-Cormier.

## Laiterie NAZART

Fabriqués selon les méthodes traditionnelles

Nombre de producteurs : 601  
Volume de la collecte de lait : 90.012.954 litres  
Productions : Beurre de barotte : 4.573.490 kilos  
Camemberts : 283.140 pièces  
Cheddar et spécialités from. : 363.256 kilos  
Cosines et cosmétiques : 1.912.135 kilos  
Laits concentrés : 3.065.000 kilos

1996

En vente chez tous les bons commerçants  
2, rue du Nançon - B.P. 103 - 35301 FOUGÈRES - Tél. 02 99 99 25 99



## La Taverne Maître Kanter

HÔTEL DU COMMERCE — 7 jours sur 7  
**BAUDOIN**  
avec dégustation de ses spécialités  
CHOUCROUTE - FRUITS DE MER  
Plateau de fruits de mer à emporter  
Place de l'Europe ☎ 02.99.94.40.40 FOUGÈRES



## EDF GDF SERVICES ILLE-ET-VILAINE

**EDF GDF**

• Accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leur développement.  
• Offrir à tous des services de plus en plus personnalisés

AGENCE DU PAYS DE FOUGÈRES  
1 rue de La Mousais - B.P. 532  
35305 FOUGÈRES Cedex ☎ 02 99 94 33 33

## FACE À LA DÉPENDANCE, VOUS NE SEREZ PLUS SEUL

Pour financer les sujétions d'une assistance à domicile, d'une installation dans une maison de retraite.

**EGARD :**  
■ une seule règle en toute simplicité des frais de dépendance reconnus sur mesure  
■ garantie de l'adhésion  
■ contrôle d'impôts

**AGIPI**

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation sur EGARD proposé par l'AGIPI.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Votre correspondant AGIPI

**Gérard PONTIS**  
Agence Nationale - 35300 Fougères  
Tél. 02 99 94 08 85

**Kodak Express**  
Service Contrôle Qualité  
**DUBOIS PHOTO**  
1 bis, boulevard Leclerc  
35300 FOUGÈRES

## ENSEMBLE IMAGINONS Vos Projets



**CRÉDIT AGRICOLE**

28 rue Jules Ferry 10 Bd Leclerc  
Tél. 02 99 99 44 01 35300 FOUGÈRES Tél. 02 99 94 45 00



**50 PARIGNY**

☎ 02 33 49 02 53 télécopie 02 33 49 53 18

dépliants, tranchées, affiches, tracts, liasses, carnets, enveloppes, faire-part naissance, mariage, deuil, menus, cartes de visite, et de commerce

# MAJUSCULE

Librairie Papeterie

FOURNITURES  
SCOLAIRES

## MARY

FOURNITURES  
DE BUREAU

10, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 35304 FOGÈRES CEDEX  
Tél. 02 99 99 56 28

## ACHAT - VENTE

**CARTES POSTALES**

*JOUETS ANCIENS*

*BIBELOTS - MEUBLES*

*FÈDES - LIURES - PIÈCES*

## "GEO TROUVE TOUT"

49 Bd Jean Jaurès 35300 FOGÈRES

Tél. 02 99 99 32 01 - 02 99 99 97 12

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 13 H.30 À 19 H.

Réussissez la décoration, l'aménagement  
et l'entretien de votre maison

**Avec "le coup de main"**  
+ STORES *2 SERVICES*

### 1 - L'ENTREPRISE

Peinture - Décoration - Vitrierie - Revêtements sols  
Revêtements muraux - Traitement façades - Isolation  
Tâpissierie - Sellerie

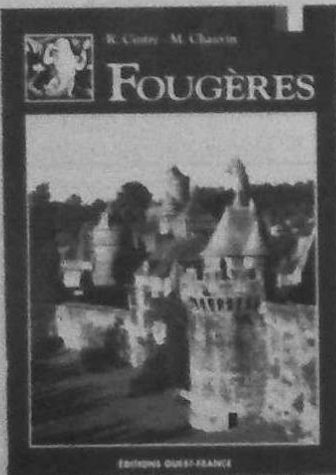
### 2 - "LE COUP DE MAIN"

Réalisation de travaux difficiles  
Prêt ou location de matériel  
Ventes : au magasin ou à domicile



**PINTO et Fils**

20 rue des Français-Libres  
Z.A.C. de la Guénaudière  
35300 FOGÈRES ☎ 02 99 99 23 74



## MAISON DE LA PRESSE

librairie - papeterie

D. DUNEUFGERMAIN

14/16 place A. Briand 35300 FOGÈRES

**RELAIS FRANCE LOISIRS**

*Est paru aux éditions Ouest-France*  
**LE NOUVEAU GUIDE DE FOGÈRES**

*des origines à nos jours par R. CINTRÉ - Également publié en anglais*

Téléphone 02 99 99 38 81

Télécopie 02 99 99 95 98

# Le Pays



revue d'information du pays de Fougères

n° **107** 1997

30 francs

**LE THÉÂTRE DE FOUGÈRES**  
**Le Loroux**

## sommaire

- La naissance du Théâtre de Fougères  
par Gilles Le Pays du Teilleul ..... p. 2 à 9
- La verrerie de Laignelet (2<sup>e</sup> partie)  
par Patrick Bachelier ..... p. 10 à 13
- Poème  
"Les Chemins Bretons" ..... p. 14
- Le Loroux d'hier et d'aujourd'hui  
par Jean-Yves Lefèvre ..... p. 15 à 18
- Rencontre d'un autre type  
par Jean-François Helleux ..... p. 19 à 21
- Les premières grèves de l'usine  
Rollin-Morel  
par Yves Cheval ..... p. 22 à 24
- La guérite à l'hôtel  
par Maurice Langlois ..... p. 25
- Une leçon de courage ..... p. 26

## LA NAISSANCE DU

# Théâtre de Fougères



par Gilles Le Pays du Teilleul

1<sup>ère</sup> partie

Dans Fougères-Ensemble, du troisième trimestre 1997, sous le titre "Le Théâtre", nous lisons :

**"Le 20 mars 1996, le Conseil Municipal s'est engagé à restaurer le Théâtre. Élément marquant de notre patrimoine architectural, le Théâtre restauré retrouvera un premier rôle dans l'animation et l'attraction du centre-ville".**

Nous souhaitons, en effet, que les subventions qui manquent aujourd'hui, puissent permettre cette réhabilitation de l'œuvre de Laloy. Par son travail au Palais de Justice de Rennes, Laloy mérite d'être classé parmi les architectes remarquables de Bretagne.

### Jean-Marie Laloy, architecte

C'est en 1609 que Germain Gaultier est nommé "conducteur des œuvres de la ville de Rennes".

Sculpteur parisien, il "connaît les travaux du bâtiment". Il s'installe, alors, à Rennes. La ville, en effet, projette la construction du Parlement de Bretagne, dont le financement doit être assuré par une taxe sur le vin, vendu dans la ville. Germain Gaultier est chargé du projet. Mais le projet est repris, en 1618, par Salomon de Brosse, Architecte du Roi, et constructeur, pour la Reine-Mère, Marie de Médicis, du Palais du Luxembourg à Paris. C'est alors Germain Gaultier qui est chargé d'exécuter le projet de Salomon de Brosse. La première pierre du Parlement de Bretagne est posée le 15 septembre 1618.

Par la suite, plusieurs architectes vont se succéder, jusqu'en 1655, date de l'installation solennelle du Parlement. Mais les décorations intérieures sont loin d'être achevées, et de célèbres peintres parisiens vont exercer leur art sur le Palais de Rennes. C'est le cas de Charles Errard, en 1656, et de Jouvenet en 1694, qui vont réaliser le plafond de la "grand'Chambre".

La "grand'Chambre" était la Salle du Parlement de Bretagne.

Après la Révolution, des transformations vont être réalisées par des architectes locaux. Richelot, Maillart, Langlois, Béziers La Fosse y apportent leur talent, tandis que Jobé-Duval achève de décorer l'ancienne Chancellerie.

## 6<sup>ème</sup> LIVRAISON **MONOGRAPHIES** DI PATIMENTS MODERNES

A. RAGUENET, Directeur, 4, Rue Antoine Dubois, Paris

THÉÂTRE de FOUGÈRES

« Ille-et-Vilaine »

M<sup>rs</sup> J. LALOY

Architecte.



H. CAGNON, Éditeur, 5, Place St Michel, Paris

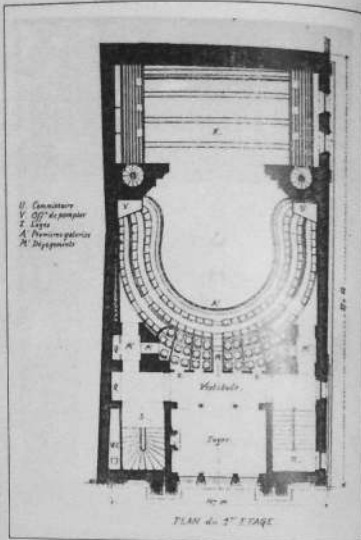
Couverture de la revue. Projet général.

En 1881, Jean-Marie Laloy est chargé du Palais de Justice de Rennes.

Né en 1851 à Fougères, Jean-Marie Laloy est le fils d'Isidore Laloy, ancien percepteur, et ancien conseiller municipal de Fougères, décédé en 1873, dans sa maison de la Bosserie, à Romagné. Jeune architecte, récemment sorti de l'École des Beaux Arts de Rennes, Jean-Marie Laloy est également, en 1883 nommé "Architecte du Département".

A cette époque, le Palais n'est pas en très bon état. Nous apprenons, en effet, qu'à l'arrivée de Laloy, le Monument "...est dans un déplorable état d'entretien...". Les façades extérieures et sur cour sont dégradées. La couverture est en mauvais état. Les galeries du rez-de-chaussée sont mal entretenues. Les salles intérieures sont délabrées. Laloy va consacrer quarante ans à réparer et à restaurer. Son travail est d'autant plus remarquable qu'il va réussir à rétablir l'unité d'origine en respectant l'esprit de l'édifice. Entre 1884 et 1887, il va réaliser la réfection totale des toitures, et la reconstitution des statues ornant ces toitures. En 1887, sont refaites les gargouilles. Il aménage le Greffe au deuxième étage, procède au classement des archives. Il complète les décors, appauvris sous la Révolution, et surtout, il fait l'acquisition des célèbres tapisseries des Gobelins, qui sont réalisées entre 1885 et 1905. Ces tapisseries, réalisées par Toudouze pour la "grand Chambre" représentent l'histoire de la Bretagne en dix tableaux. A son départ en 1825, Laloy laisse une œuvre qui respecte scrupuleusement l'œuvre de Salomon de Brosse. Le Monument n'a pas été retouché depuis, et ce, jusqu'à l'incendie de février 1994.

Les célèbres tapisseries des Gobelins, installées par Laloy, ont été endommagées par les eaux et la suie, au cours de l'incendie de 1994, mais, heureusement épargnées par le feu, elles ont été envoyées dans un atelier de la région parisienne, pour y être "nettoyées" avant leur restauration, et leur restitution au Palais du Parlement de Bretagne", nous indique un article de l'Ouest-France, du 28 janvier 1997.



U. Comptoir  
V. Off. de pompier  
L. Loge  
A. Première galerie  
R. Dépouilles

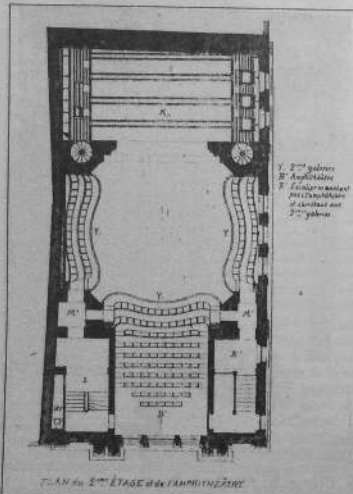
Malheureusement, un grave incendie a ravagé cet atelier, et il semble bien que, cette fois, les tapisseries aient totalement disparu : "Jean Bobin, le P.D.G. de cet atelier, aurait confirmé la destruction des œuvres rennaises".

Si le travail de Laloy, au Palais de Justice de Rennes, est la partie la plus remarquable de son œuvre, les Fougérois n'oublient pas tout ce qu'il a réalisé à Fougères et dans sa région. Un article paru dans l'Ouest-France, en 1987, sous la plume de Daniel Heudré, nous dit que les premiers travaux de Laloy, en Ille-et-Vilaine, sont des constructions scolaires, notamment à Saint-Brice-en-Coglès et à Saint-Sulpice de Fougères. Mais son œuvre fougéroise est, incontestablement, le Théâtre.

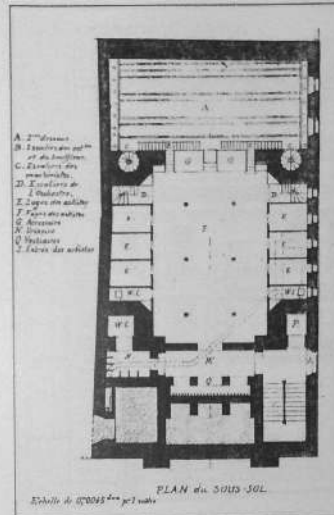
### Les travaux

Le 7 mars 1879, Monsieur Jules Brochet, Maire de Fougères, présente à son Conseil Municipal divers projets ayant pour but de réaliser un certain nombre de travaux d'importance.

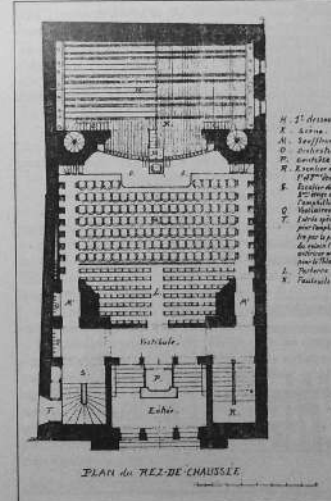
- 1) Une maison d'école à Saint-Sulpice.
- 2) Un réservoir pouvant contenir 1000 mètres cubes d'eau, répartis vers des bornes-fontaines sur les points de la ville où le besoin s'en fait sentir.
- 3) Étudier l'établissement d'une salle de théâtre. "...Depuis longtemps, une grande partie de nos concitoyens demande cette satisfaction : doter notre place du Brûlis d'un gracieux monument affecté à nos fêtes et à nos défilés. N'est-ce pas travailler au bien-être moral et à la distraction la plus agréable de tous les habitants ?... Quand les arts sont cultivés et suivis par la population d'une ville, le niveau intellectuel des



Y. 2<sup>nd</sup> galerie  
B. Salle d'attente  
F. Salle de spectacle  
R. Salle de spectacle  
Z. Salle de spectacle



A. 2<sup>nd</sup> étage  
B. Salle de spectacle  
C. Salle de spectacle  
D. Salle de spectacle  
E. Salle de spectacle  
F. Salle de spectacle  
G. Salle de spectacle  
H. Salle de spectacle  
I. Salle de spectacle  
J. Salle de spectacle  
K. Salle de spectacle  
L. Salle de spectacle  
M. Salle de spectacle  
N. Salle de spectacle  
O. Salle de spectacle  
P. Salle de spectacle  
Q. Salle de spectacle  
R. Salle de spectacle  
S. Salle de spectacle  
T. Salle de spectacle  
U. Salle de spectacle  
V. Salle de spectacle  
W. Salle de spectacle  
X. Salle de spectacle  
Y. Salle de spectacle  
Z. Salle de spectacle



H. 1<sup>er</sup> étage  
K. Salle  
M. Salle  
N. Salle  
O. Salle  
P. Salle  
Q. Salle  
R. Salle  
S. Salle  
T. Salle  
U. Salle  
V. Salle  
W. Salle  
X. Salle  
Y. Salle  
Z. Salle

### Les travaux de Jean-Marie-Laloy dans la région de Fougères

Outre les travaux déjà cités : Le Théâtre, l'École de Saint-Sulpice, le Marché Couvert, la Bibliothèque, Jean-Marie Laloy a également réalisé à Fougères :

- A Saint-Georges de Reintembault, en 1887, l'École des garçons.
- A Saint-Ouen-des-Ailleux, en 1888, l'École des filles et l'agrandissement de l'École des garçons.
- A Marcillé-Raoul, en 1893, deux classes à l'École des garçons, et en 1910, l'École des filles.
- A Saint-Aubin-du-Cormier, la Gendarmerie en 1901. Et les lavoirs, en 1905.
- A Saint-Brice-en-Coglès, en 1905, l'École des filles, et l'Hospice-Hôpital.
- A Louvigné-du-Désert, en 1907, l'École des filles.
- A Noyal-sous-Bazouges, en 1907, l'École des filles.
- A Fleurigné, en 1908, l'École des filles.
- A Saint-Christophe-de-Valains, en 1910, l'École Mixte.
- A Saint-Etienne-en-Coglès, en 1910, l'École des filles, et, en 1912, l'École des garçons.
- A Saint-Germain-en-Coglès, en 1910, l'École des filles.

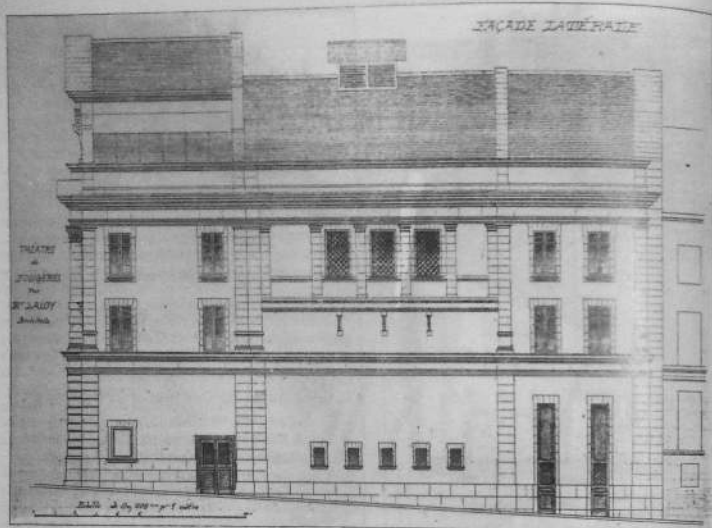
hammes s'élevé et s'ennobli... Ne devons-nous pas désirer voir le plus grand nombre possible de nos concitoyens appelés à jouir de ce plaisir attrayant que seules, aujourd'hui, les personnes fortunées peuvent se procurer, à cause du prix forcément élevé de ces soirées ?...

4) Construction d'un bâtiment proche de la Mairie, "à droite de la rue Pommereul" pour y installer les Services Publics. On envisage, à l'époque, d'y installer la Bibliothèque, les Postes et Télégraphes, la Justice de Paix, le Cabinet du Conducteur des Travaux de la ville.

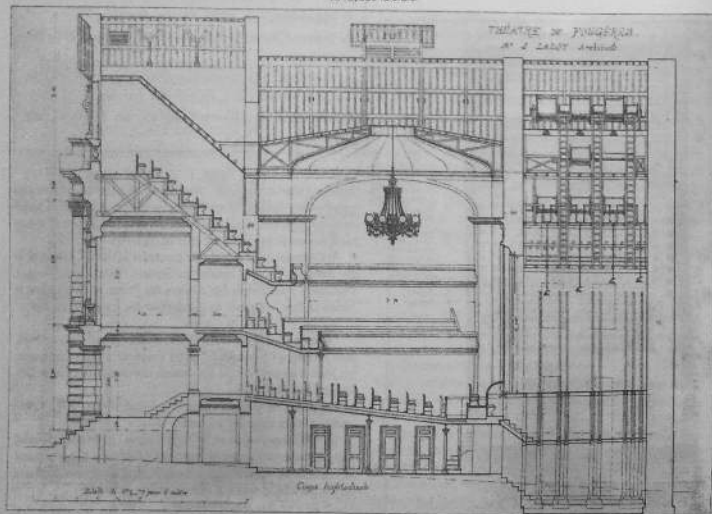
Le rapport sur les projets, et le financement des plans et devis, sont adoptés à l'unanimité. En ce qui concerne le théâtre, le projet, les plans et les travaux vont être confiés à l'enfant du pays qu'est l'architecte Jean-Marie Laloy.

Les choses ne vont pas trainer. Dès le mois d'août 1879 un estimatif est fait et signé de l'architecte. L'emplacement prévu est la "Halle à viande", qu'il faudra démolir. Certains matériaux seront réemployés, "si l'architecte le juge nécessaire". Le reste des matériaux de démolition est dévolu à l'entrepreneur adjudicataire, qui paiera à la ville une somme de 4000 F.

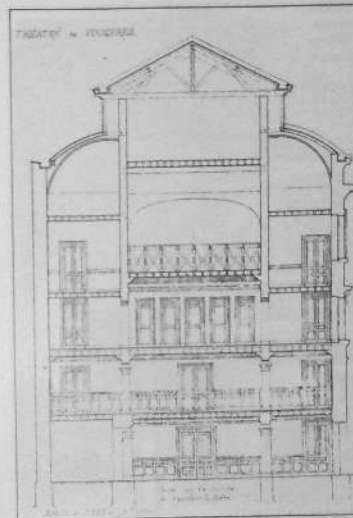




la façade latérale



Coupe de bâtiment. Pour le grand lustre, que l'on aperçoit, un devis de 630 F. avait été établi.



Les honoraires d'architecte se montent à un vingtième de l'estimati. L'architecte pourra, de plus, percevoir des frais de déplacement, d'un montant forfaitaire de 150 F, "qu'il fasse le parcours en chemin de fer ou par voie ordinaire..." La totalité de l'estimatif, compris 10% d'imprévis, se monte à 113.997 F, 68 centimes, et comporte le gros œuvre, la scène, la salle, le vestibule d'entrée, le foyer du premier étage, l'ameublement.

Le 20 février 1880, sont connues les conclusions de la Commission des travaux : avis favorable sur l'ensemble des quatre projets, auxquels vient s'ajouter un cinquième projet, celui du "Marché Couvert". La commission est particulièrement enthousiaste sur le plan du Théâtre, prévu pour 600 places : "Élegant et Gracieux..." dit le compte-rendu. La Commission des finances constate que la situation financière de la ville est bonne, et prévoit un emprunt auprès du Crédit Foncier de France, de 374.000 F, pour le théâtre, et un autre emprunt, auprès de la "Caisse des Ecoles", de 76.000 F, pour l'école de Saint Sulpice. Soit un total de 450.000 F à emprunter pour compléter l'autofinancement.

Une opération de cette importance va, toutefois, nécessiter un certain nombre de débats, et quelques délais.

Le maire signe le projet en février 1880. Un cahier des charges est établi en avril 80. Des adjudications sont lancées. Le conseil municipal se prononce en septembre 81 sur le projet définitif, et le Préfet signe, le 3 octobre 81, un arrêté qui donne son accord sur le projet, approuve les plans, les devis, les adjudications, autorise la ville, à emprunter et "... réserve les travaux d'art et de décoration qui seront faits ultérieurement, après autorisation". C'est donc une opération en deux tranches qui va se réaliser.

Coupe transversale sur le milieu de la salle

En 1882, se manifeste une opposition inattendue, de la part d'un conseiller municipal, monsieur Auguste Riban, qui écrit au maire une lettre, disant son désaccord, en termes assez vifs :

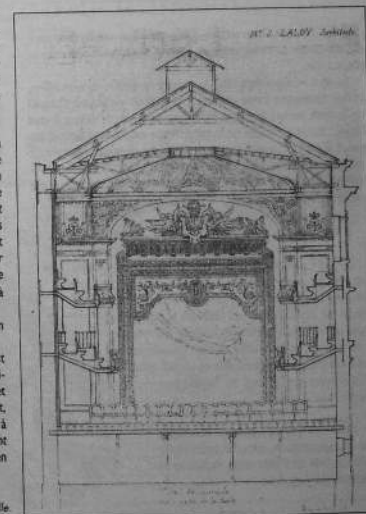
"... Plus je réfléchis, plus je considère les frais de construction d'un théâtre à Fougères, comme une dépense inutile... 75.000 F. de gros œuvre n'est que la moitié de la dépense... il faudra y ajouter les intérêts et les décorations... Et pour quel résultat ? ... sept à huit fois par an, quelques acteurs de bas étage, quelques troupes ambulantes qui vaudraient bien s'arrêter à Fougères, et qu'il faudra souvent subventionner... Des frais d'entretien considérables... Pourquoi ne pas utiliser l'emplacement pour un "hôtel de ville"... Celui actuel étant insuffisant et inconmode ?... Il serait souhaitable de donner à l'ancienne halle à viande une destination plus utile..."

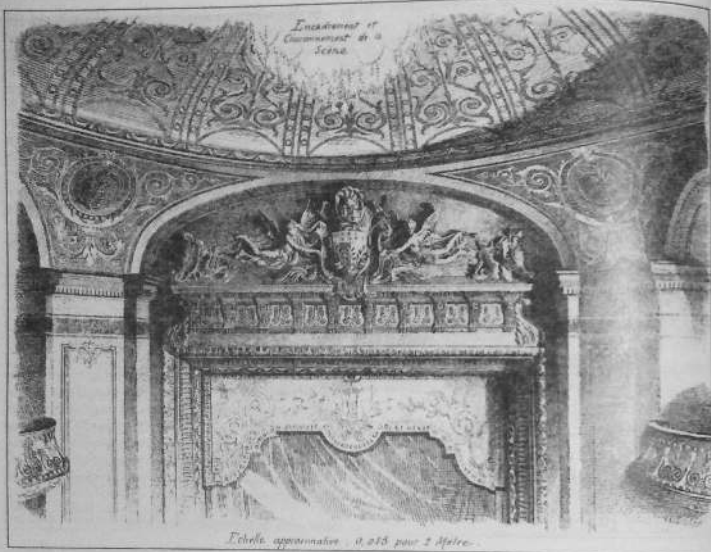
L'intéressé demande en outre une réunion extraordinaire du Conseil Municipal.

La lettre est lue à la réunion ordinaire suivante. Un conseiller fait remarquer que les travaux sont déjà commencés. Le maire précise que le théâtre a été promis par l'ancien conseil. La mission du nouveau conseil est de le réaliser. La proposition Riban est écartée par 14 voix sur 17.

Dans son article sur les maires de Fougères, (voir le numéro 99 de la revue "Le Pays") Patrick Rivais nous dit que Auguste Riban était un zélé, originaire de Louvigné-du-Désert. Il avait été maire de Fougères de février 1878 à janvier 1879, date à laquelle il avait démissionné de la mairie, à cause d'une maladie de sa femme, mais il était resté conseiller municipal. C'est Jules Brochet qui lui avait succédé comme maire. Auguste Riban restera conseiller municipal jusqu'en 1884. Il décédera en 1892.

Coupe sur les couloirs en regardant la scène





Echelle approximative 1/200 pour 2 Metres.

Vue intérieure.

Il faut dire que l'intervention d'Auguste Riban semble bien avoir été provoquée, au moins en partie, par une modification apportée au projet initial.

En effet, en novembre 1881, le plafond du théâtre sera un dôme, au lieu d'avoir une forme conique. Et il apparaît nécessaire d'acquiescer "la ruelle bordant la maison Brillet pour augmenter le théâtre de tout l'espace occupé par la dite ruelle, soit un mètre en plus dans toute la longueur". Ce qui provoque, évidemment, un dépassement des devis, et quelques problèmes de mitoyenneté avec le dit Brillet. Ces problèmes semblent, toutefois, avoir pu se résoudre au mieux, par convention entre le maire et l'intéressé.

Et les travaux se poursuivent.

En 1884, une élection municipale reconduit le maire, Jules Brochet, qui promet de faire accélérer les travaux, et espère inaugurer le 14 juillet 1885. Mais c'est encore trop d'optimisme, car ce n'est qu'en juin 1885 que le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le devis des travaux intérieurs ; et, en mars 1886, un devis complémentaire est encore signé par Laloy, et adopté pour "l'achèvement des travaux, et l'organisation du théâtre".

Il faut dire que les travaux se bousculent, car l'inauguration est, cette fois prévue pour la fin de l'été 86. L'idéal serait de la faire au moment des Angevines :



le fronton

En mars on installe l'éclairage de la scène. Rampes, réflecteur, becs.

En avril : installation des conduites d'eau. Tuyaux et lances d'incendie. Balcons et échelles de sécurité sur la rue de la Pinterie.

Mai : Acquisition des décors. Un Salon. Une forêt. Un Jardin. Une Place Publique.

Juin : Travaux complémentaires d'éclairage.

Juillet : Jobé Duval s'engage à faire pour 2.776 F. 37 cmes, la dorure du théâtre de Fougères, "en Or vrai", et non en toc.

Août : Une demande est signée par six conseillers, pour diversifier les décors. "...Le seul intérieur existant représente un salon riche... Les pièces du répertoire de l'inauguration nécessiteraient un



balcon



cul de lampe

intérieur plus modeste..." Cette demande soulève un vaste débat, car "...les ressources sont épuisées..." Finalement le conseil municipal vote un crédit de 3.000 F, pour des travaux supplémentaires dont : "Un décor rustique..." crédits à inscrire au Primitif 87, payables en février 1887.

Tous les problèmes étant aplatis, il ne reste plus qu'à préparer l'inauguration. Ce sera l'objet d'un deuxième article dans le prochain numéro du Pays de Fougères.

"Je remercie également Monsieur Michel Laloy, le petit-fils de Jean-Marie Laloy, pour les informations qu'il a bien voulu me donner".

Gilles Le Pays du Teilleul.

**SOURCES :**

- Le Palais de Justice de Rennes et la Cour de Parlement de Bretagne, par G. Nitsche, et X. d'Alcourt.
- Le Parlement de Bretagne. Histoire et symbole, par plusieurs auteurs. Universitaires, Archivistes, Chercheurs, Architectes.
- Revue "Le Pays de Fougères" Numéro 99. Article sur les maires de Fougères de P. Rivais.
- Archives Municipales de Fougères. 3K71 ; 2M110.
- Archives privées.
- Ouest-France 28.1.97.
- Les illustrations sont des plans d'origine, réalisés par Jean-Marie Laloy, et parus dans une revue de l'époque. 2M110.1.

# THÉÂTRE DE FOUGÈRES

Représentation du 196

**Amphithéâtre**

73	78	71	70	68	67	66	65	64	63	62	61
58	57	56	55	54	53	52	51	50	49	48	47
45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34
33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22
21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10

**Deuxième Galerie**

34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	Z	Y	X	W	V	U	T	S	R	Q	P	O	N	M	L	K	J	I	H	G	F	E	D	C	B

# L'ÉCHO D'UNE CITÉ :

par Patrick BACHELIER

2<sup>e</sup> partie

## La Verrerie de Laignelet

à Lysiane LAURÉ, Passante fougeraise

### LE PROCÈS CHUPIN

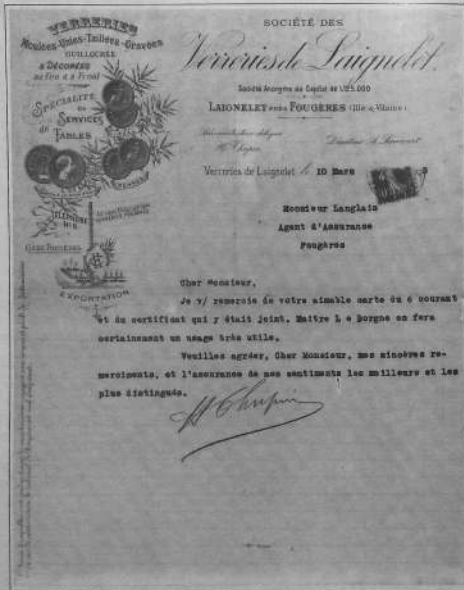
Suite à une réunion du comité de la Bourse du travail de Fougères du 27 octobre 1900, son secrétaire : Jules Cousnault, prend l'initiative de faire venir l'inspecteur du travail du département pour animer quelques conférences sous le couvert de la Bourse.

"Si l'application des lois ouvrières est si difficile, c'est que nous ne voulons pas nous en donner la peine et que l'ouvrier ne s'en préoccupe pas assez (...) aussi, avons-nous décidé ces conférences pour notre instruction personnelle (...)"

Jules Cousnault à Marcisse Richer, secrétaire de la Bourse du travail du Mans, lettre en date du 31 octobre 1900.

Les premiers contacts sont difficiles. M. Gillet inspecteur du travail répond tardivement à Jules Cousnault. Progressivement les courriers et les contacts se multiplient avec M. Gillet et la collaboration s'avère efficace. Le 5 mars 1901, un courrier de Jules Cousnault commente à M. Gillet : "J'ai aussi un grave abus à vous signaler. M. Chupin, maître verrier, demeurant sur la route de Landeau, emploie des enfants au dessous de 13 ans. Le maître de Laignelet m'a certifié le fait, et lui-même fait une enquête personnelle près des parents pour être complètement sûr ! Ainsi que l'extrait de leurs certificats de naissance dans leurs communes respectives. Cela peut-il suffire pour qu'il soit possible de dresser contraventions ? Si non, croyez-vous qu'il ne pourrait pas y avoir un moyen quelconque en faisant une visite à l'atelier, d'empêcher les enfants occupés par M. Chupin de sortir de la verrerie, juste au moment où vous y arrivez."

P.S. Je tiens aussi à vous dire que la verrerie m'est parfaitement connue, ainsi que les endroits par où les enfants peuvent s'échapper. J'y ai travaillé comme plâtrier, deux années". Jules Cousnault à Gillet, inspecteur départemental du travail, 5 mars 1901.



"Echange de courrier de M. Chupin avec son assureur M. Langlois, pendant le procès."

Comme ces différents courriers le prouvent, le conflit est latent depuis plusieurs années. Le

Semeur de l'Ouest n° 21 du 10 juin 1911 intitule un article :

Fougères - Au Baigne Chupin - A la Verrerie de Laignelet.

"(...) tous, camarades de Fougères, vous êtes passés à la verrerie pour vous rendre en forêt (...). Vos regards ont été bien souvent attirés par les esclaves de Chupin. Il se passe chez ce Jésuite des choses que nous devons dépeindre au grand jour (...). Cet exploiteur Jésuite et soi-disant libéral a un moyen de tenir en tutelle son personnel : non content de l'exploiter (...) il l'exploite sur sa consommation ; par son économe (...) le patron se paye lui-même (...). Le tyran (...) tient les ouvriers par la famine et assise sa puissance sur leur misère".

Article signé : Charles LESIEUR.

De nouveau le 24 juin 1911 un nouvel article attaque M. Chupin :

"(...) les dirigeants se servent (...) d'enfants qui n'ont même pas 13 ans (...) s'ils manquent la mesure, on les prive de nourriture. Bourgeois Chupin, vous êtes connu ! Vos tracasseries (...) sont sans cesse les éléments syndicalistes de Fougères vont s'intéresser à votre usine et à vos forçats".

Article signé : Charles LESIEUR.

A l'occasion d'une visite le 5 septembre 1912 à la verrerie de Laignelet de l'inspecteur du travail : M. Saubestre, le conflit éclate.

Le Petit Fougerais du 11 septembre 1912 relate ces faits d'une façon pittoresque :

#### Laignelet : grand charivari à la verrerie

"A l'occasion de la visite de l'inspecteur du Travail (...) dans le grand hall, les ouvriers avaient avec lui de violentes altercations. M. Saucourt, le sous-directeur emmena l'inspecteur dans son bureau pour conférer. Mais le tapage continua. Tous les ouvriers au nombre d'environ 400 déclarèrent qu'ils ne reprendraient que lorsque l'inspecteur - dont ils jugeaient les procédés inacceptables - aurait quitté l'usine. Et, pour appuyer cet ultimatum, allant chercher les tambours, les clairons, les instruments de la fanfare, se livrèrent à un vacarme épouvantable, au point que les habitants des Cotterets crurent que leur dernier jour - celui de l'annexion était arrivé - "On entendait cela jusqu'à Avion" dit un témoin qui exagère peut-être (...) une vieille femme, racontant impitoyablement un chaudron, démolissait les tympans les plus solides, et faisait hurler jusqu'au vaillants d'alentour. Cela dura jusqu'au moment où, vers 3 h. et demie l'inspecteur se décida à quitter le quartier. Encore les instrumentistes le reconduirent-ils un bout de chemin, dit-on".

L'affaire s'envenime. La Chronique de Fougères du 28 septembre 1912 continue la rubrique.

#### A la verrerie : descente de justice.

"Hier, le parquet de Fougères, M. le procureur de la République, M. Aulanier, juge d'instruction et M. Georget, greffier, se rendirent à la Verrerie. Accompagnés de M. Saubestre inspecteur du Travail, M. Gillet, inspecteur divisionnaire de Nantes, précédés, ou suivis de sept gendarmes. Il s'agissait de faire enquête sur les incidents du charivari musical. De plus, M. Chupin est inculpé d'entraves à la mission légale de l'inspecteur. On avait à lui notifier une cinquantaine de contraventions pour défaut de lavabos. Le directeur aurait déclaré à l'inspecteur, qu'en présence des entraves systématiques au fonctionnement de son usine, il allait donner sa démission, ce qui entraînerait la fermeture de l'usine occupant environ 400 ouvriers. A quoi l'inspecteur aurait répondu, toujours si nos renseignements sont exacts : "cela m'est bien égal".

Et l'affaire continue crescendo, la Chronique de Fougères du 5 octobre 1912 : "Si M. Saubestre (sic), inspecteur du Travail n'acquiesce pas une grande popularité, il est en passe de devenir célèbre. Après la presse régionale, la presse parisienne, le Matin annonce une entrevue entre M. Léon Bourgeois, Ministre du Travail, et M. Chupin.

Tous les commerçants, industriels, tous les ouvriers soucieux de voir l'ordre et la tranquillité régner approuveront M. Chupin (...). M. Saubestre en prend trop à son aise (...) si des incidents se produisent, la cause est due à la façon autoritaire, pour ne pas dire incorrecte, qu'il emploie".

De l'avis de la Chronique une querelle lie l'inspecteur du Travail avec le journal. Celui-ci n'apprécie pas la façon dont la Chronique a relaté le "charivari" de la Verrerie, et ne pardonne pas d'avoir qualifié de bombe glacée sa visite faite chez les pâtisseries le jour de l'an. Celui-ci leur reproche un petit accident, et leur cherche des tracasseries au sujet des horaires de travail...

Le Journal de Fougères en date du 25 janvier 1913 prend la défense de M. Chupin dans un article intitulé curieusement :

#### Fleurs d'éloquence.

"Dimanche dernier, sous la halle, divers orateurs, sont venus déverser contre M. Chupin et contre les ouvriers de la Verrerie, des accusations épouvantables, ils auraient même commis de véritables excès au meurtre, si nous pouvions nous en rapporter à des témoins (...). Il ne faut plus supporter Chupin (...). Les vieux Chouans Républicains viendront le renverser à coups de feux (sic) (...). Un orateur, M. Perichard parle : "D'un voutour aux ailes

noires et au bec sanglant... c'est Chupin". (...) les ouvriers conscients sont ceux qui obéissent à la C.G.T.; les autres sont des imbéciles (...)".

Le Journal de Fougères termine son article : " (...) quel est l'auteur de la campagne entreprise contre les Verreries de Laignelet ?

Est-ce un intéressé qui voudrait bien se débarrasser d'une concurrence gênante (...)?

Nous sommes trop sceptiques pour croire que l'amour de l'humanité soit le seul mobile d'une pareille campagne".

Le journal l'Humanité du 24 octobre 1912 s'empare de l'affaire dans un article intitulé :

#### Un enfer breton, la verrerie de Laignelet.

Dans cet article, les auteurs révèlent la mésaventure d'un inspecteur du travail chassé à coups de pierres de l'usine qu'il prétendait visiter par les ouvriers, imités par ses fréquentes interventions. Une attaque en règle accuse le maître-verrier des conditions de travail : "Ces malheureux, menés comme des forçats (...), se trouvent dépouillés de leur salaire par le jeu d'un économe (...)" parfois pour le "bon exemple". M. Chupin jette quelques malheureux sur le pavé. Les accidents du travail ne sont pas tous déclarés. Le plus navrant est la condition des enfants, il continue à occuper des enfants de 9 ans et 10 ans (...). un raffinement inouï de cruauté consiste en privations de nourriture (...). Chaque visite de l'inspecteur est suivie de renvoi d'ouvriers, d'amendes. Une visite fut suivie d'une mise au pain sec, et le maître disait aux femmes : "Que voulez-vous, l'inspecteur m'a défendu de vous vendre à crédit. Un certain nombre d'ouvriers croyant voir en l'inspecteur le responsable de leurs maux, le menaçaient, le conspuèrent, et le poursuivaient sur la route. Plainte a été portée. L'inspecteur est pris à partie et le député Lefas, avec une dizaine de ses collègues doivent interpellier le gouvernement. Au nom des six mille syndiqués adhérents à la Bourse du Travail nous avons demandé au citoyen vaillant de faire connaître à la Tribune la façon dont on traite les ouvriers à Fougères".

En fait, cet article signé : Feuvrier et Lesieur, avait été écrit par M. Saubestre, inspecteur du travail. Dans une lettre du 27 décembre 1912 d'Ernest Feuvrier à Philippe Landrieu, administrateur de l'Humanité, le courrier nous révèle : "(...) je dois vous dire que Lesieur comme pour moi que cet article avait été fait et signé de nos noms par Saubestre, inspecteur du travail, que nous aimons et estimons comme nous-mêmes. N'ayant pas le temps de vous l'envoyer, je le donnais à Vaillant ancien secrétaire du groupe de Fougères qui vous l'adressa".

De nouveau dans une lettre sans date (entre le 31 janvier et le 2 février 1913) d'Ernest Feuvrier à Pierre Renaudel, rédacteur de l'Humanité : "Notre inspecteur, aux prises avec

Chupin, voulut saisir la grande presse de faits scandaleux. Ne pouvant lui-même le faire, il se servait de nous qui avions pour devoir de lui, et c'est pour cela que recevant un article de lui, je le remis à Vaillant qui vous l'adressa. Je vous jure que j'ignorais même que cet article fut sujet à caution.

La campagne de presse continue par un article du Semeur de l'Ouest du 7 décembre 1912.

Les attaques deviennent de plus en plus virulentes et personnelles :

"Nous espérons (...) qu'il voudra (M. Chupin) répondre aux questions :

Est-ce vrai Chupin, que lorsque vous étiez soldat (...) vous avez été cassé de votre grade de brigadier pour avoir tenté de tuer un maréchal-des-logis à coups de barre de fer ?

Est-il vrai (...) que vous avez tenté d'arracher à votre aumônier les secrets des malheureux confiés sous le sceau de la confession... ?

Est-il vrai que (...) parlant à un industriel, vous avez dit : "Je ne crains pas l'inspecteur du travail (...). Un accident est si vite arrivé ?

Est-il vrai que les enfants sont martyrisés dans votre usine, battus, brûlés volontairement (...)?

Est-il vrai que le 4 décembre 1910 vos ouvriers aient entouré l'inspecteur du travail, M. Grillet, parce qu'il s'était emparé d'un enfant de 10 ans (...)?

Etc.

Repondet Chupin ? Est-ce vrai ? (...) nous demandons à M. Bourgeois, à M. le Préfet, à M. le sous-Préfet, (...) si tous ces faits sont vrais - est-ce de l'industrie ou du banditisme ?

La plainte en diffamation est déposée par M. Chupin, ce que n'empêche pas le Semeur de l'Ouest du 21 décembre 1912 de continuer sur un ton sarcastique :

"Enfin Chupin bouge ! Nos camarades Lesieur, Feuvrier, Chereau, Commereuc, Ménardais, le journal l'Humanité et le Semeur de l'Ouest sont poursuivis pour diffamation par Chupin, l'honnête homme, le bon patron, le brave soldat, l'austère Chrétien, le bien-aimé directeur, le philanthrope, le protecteur des petits enfants, le "Jésus" de ses ouvriers".

Le même journal du 15 février 1913 : "Chupin aux abois. Il appelle Dieu à son secours. Le rôle de la "Bonne Presse". Cette Sainte Presse accourt émue : "Nouveliste de Bretagne et Journal de Fougrères viennent à l'appui de Chupin".

Tous ces gniefs, cette verve, devaient tout naturellement entraîner plusieurs plaintes en justice.

Principales personnes en présence, ainsi que le nom des journaux pour lesquels plaintes ont été déposées.



Portrait d'Henri Chupin, maître des Verrières.

Dates : fin 1912 début 1913.  
Journaux : Le Semeur de l'Ouest décembre 1912, l'Humanité du 24 octobre 1912.

Personnes : Pierre Renaudet rédacteur de l'Humanité pour l'article du 24 octobre 1912, signe de : Feuvrier et Lesueur militants fougrais. Léon et Maurice Bonnel de Paris, auteurs d'articles et ouvrages concernant la classe ouvrière. M. Henri Chupin directeur de la verrerie.

Julien Vaillant un des responsables du syndicat général de la chaussure, un des candidats socialistes lors des différentes élections.

Charles Lesueur secrétaire à l'époque de la Bourse du Travail, Ernest Feuvrier militants, tous les deux appartenant au syndicat de la chaussure.

Ernest Chereau, Honoré Commereuc, Ménardais secrétaires de la Bourse du Travail de Rennes pour les articles du Semeur de l'Ouest.

Avocats : Maître Ducot Delahalle, pour l'Humanité, Maître Malapert pour le Semeur de l'Ouest, Maître Poulain pour Feuvrier, Maître Pierre Laval pour Charles Lesueur, Maître Leboigne pour M. Chupin.

La Chronique de Fougrères du 1<sup>er</sup> mars 1913 nous rapporte les faits suivants :

Tribunal correctionnel de Fougrères, Audience du 25 février.  
L'affaire de la Verrerie.

"L'affaire qui a eu son dénouement mardi en correctionnelle n'est qu'un chapitre à l'histoire des multiples incidents qui se sont produits aux Verrières de Laignelet. C'est en effet mardi 4 mars que se déroula le début du procès en diffamation intenté par M. Chupin aux journaux l'Humanité, la Guerre Sociale et le Semeur de l'Ouest.

Il s'agit de six sur les bancs des accusés : M. Chupin, M. Pamelard, MM. Chabot, Sured et Yvet. (Il nous en manque un). Un demi-douzaine de jeunes garçons (...) sont venus dire que M. Chupin les avait embauchés en personne

avant l'âge de 13 ans en leur recommandant de s'esquiver au domicile du contremaître Pamelard quant ils apercevaient l'inspecteur. Ces jeunes garçons quittèrent la verrerie après l'âge normal, il changèrent de maison, ce qui suggère cette réflexion au Président : "qu'on va aux Verrières de Laignelet en attendant 13 ans"...

Enfin, la parole est à M. Lisbonne, procureur de la République. Dans un ordre parfait, le ministère public énumère les démêlés de M. Chupin avec l'inspection du Travail et ce depuis plus de 10 ans, qu'il a toujours fait preuve d'hostilité envers les fonctionnaires du Ministère du travail. On rappelle les faits du 5 septembre dernier, les boîtes de cidre, les verres de vins servis le soir comme récompense. M. le Procureur, qui voit dans M. Chupin l'âme de la manifestation, réclame contre lui une peine sévère avec affichage et insertions dans les journaux. Il demande au tribunal de se montrer inflexible pour le contremaître Pamelard. Maître Chevallier présente la défense, en prétendant que M. Chupin n'était pas dans un bureau à ce moment-là, que M. Saubestre a des manières qui ne sont pas en harmonie avec la fonction qu'il exerce : il pénètre dans une usine aussi bien par la porte, que par la fenêtre...

Le tribunal se retire et prononce les condamnations suivantes :

M. Chupin 1000 F. d'amende pour délit d'outrages et obstacle aux fonctions de l'inspecteur du Travail.

12 amendes à 16 F. pour récidive d'emploi d'enfants de moins de 13 ans.

13 amendes à 16 F. pour récidive de non-inscription sur le registre des enfants mineurs.

13 amendes à 16 F. pour récidive de défaut de livrets des enfants.

M. Pamelard acquitté pour outrage, mais 100 F. d'amende pour obstacle à l'inspection.

M. Chabot pour violence 16 F. d'amende.

M. Sured 16 F. d'amende pour outrage à l'inspecteur.

M. Yvet acquitté.

Le tribunal ordonne en outre l'insertion sommaire du jugement dans la Chronique de Fougrères et le Journal de Fougrères.

Il est du reste assez curieux de lire le Journal de Fougrères du 1<sup>er</sup> mars 1913 relater les mêmes faits :

"Le crime de M. Chupin est d'avoir voulu soustraire des ouvriers au joug de la Bourse du Travail et d'y avoir réussi. Ce crime là on ne lui pardonnara jamais. Aucune association ouvrière ne doit vivre à côté ou en dehors de la Bourse du Travail. Ainsi le veut la Liberté et les Droits de l'Homme.

Tout cela ne veut pas dire qu'à nos yeux l'administrateur de la Verrerie soit exempt de tous reproches, lorsqu'il emploie des enfants au-dessous de 13 ans, il viole l'une des lois de son pays, loi critiquable sans doute, mais enfin existante.

Il vaut mieux que les enfants de 12 ans prennent des habitudes de Travail que des habitudes de vagabondage.

L'industrie française, surchargée d'impôts, lutte péniblement, elle est cependant la poule aux œufs d'or qui fait vivre l'ouvrier.

M. Saubestre ne connaît qu'une manière de remplir ce qu'il appelle son devoir. Son attitude toujours brutale, arrogante et maladroite, vis à vis des industriels, laisse trop voir le plaisir qu'il éprouve à saigner le patron. Si la Bourse du Travail a trouvé un agent zélé, elle a trouvé un auxiliaire puissant et violent en la personne de l'accusateur public.

Maître Chevallier (avocat de M. Chupin) dans une plaidoirie très documentée et très probante à notre avis, a démontré que la preuve juridique des délits d'outrages et d'entraves reprochés à M. Chupin n'était point juridiquement établie. Le Tribunal en a jugé autrement".

A la fin de cet article nous retrouvons les mêmes condamnations.

Le troisième procès - celui intenté par M. Chupin aux journaux : l'Humanité, et le Semeur de l'Ouest et aux auteurs des articles considérés comme diffamatoires - passe au Tribunal Correctionnel le 4 mars 1913.

La Chronique de Fougrères, Tribunal Correctionnel de Fougrères

Procès en diffamation du 4 mars 1913.

"Deux audiences furent consacrées à la première partie, où les passions se heurtaient dans de difficiles débats, dirigés avec autorité et impartialité par le Président Caillière. Au début de l'audience Maître Malapert demanda le renvoi au 15 avril du procès intenté au Semeur, satisfaction lui fut donnée. Restaient en cause l'Humanité défendue par Maître Ducous-Delahalle du barreau de Paris ; MM. Feuvrier et Lesieur défendus par Maître Poulain, M. Bonnel rédacteur à l'Humanité, assisté de Maître Laval.

Les plaidoiries sont renvoyées au vendredi 18 avril".

La Chronique de Fougrères du 26 avril 1913. Tribunal correctionnel de Fougrères

Audience du 22 avril 1913.

"Au début de l'audience, le Tribunal rend son jugement aux procès en diffamation intentés par M. Chupin.

Dans la première affaire, M. Chupin contre M.M. Bernard, gérant de l'Humanité, Feuvrier, secrétaire de la Bourse du Travail, le Tribunal acquitte les trois prévenus.

Dans la seconde affaire, M. Bernard et M. Bonnel, rédacteur de l'Humanité, le Tribunal prononce l'acquiescement.

Dans l'affaire, contre le Semeur de l'Ouest (gérant Ménardais) pour l'un des articles du mois de décembre 1912, (certainement le n° 62 du 7 décembre 1912), contre M. Commereuc, directeur de l'imprimerie nouvelle, et M. Chereau secrétaire de la Bourse du Travail de

L'HUMANITÉ  
**UN ENFER BRETON**  
**LA VERRERIE DE LAIGNELET**  
**Qu'on voit un agisseur-patron exploiter des enfants en sous-âge, les priver de nourriture, rétablir les économes et recevoir à coups de pierre l'inspecteur du Travail.**

l'Humanité du 24 octobre 1912

Rennes. M. Commereuc est mis hors de cause ; le Semeur de l'Ouest condamné à 50 F. d'amende, 100 F. de dommages-intérêts et deux insertions sommaires dans la Chronique et le Semeur de l'Ouest. La Bourse du Travail de Rennes est déclarée civilement responsable des condamnations prononcées contre le Semeur de l'Ouest".

En appel à Rennes au mois de novembre, M. Chupin obtient un alourdissement des peines prononcées contre le Semeur de l'Ouest, la condamnation sera portée de 100 à 2000 F. plus environ 1000 F. d'insertion et de frais. Ces nouvelles peines s'ajoutant à d'autres le journal disparaîtra ; dès le mois de décembre 1913 le relais sera pris par des militants malouins sous le titre : Le Reveil d'Ille-et-Vilaine.

Pour finir, une nouvelle audience aura lieu le 5 mai 1913 au Tribunal correctionnel de Fougrères.

Cette fois-ci, c'est M. Chupin ainsi que M. Pamelard et un employé qui sont poursuivis, sous l'inculpation d'avoir exercé à maintes reprises des services sur le personnel, et plus particulièrement sur des enfants. Après l'audition de plusieurs témoins, et la défense de Maître Chevallier, qui a fait ressortir maintes contradictions aux dires de la presse (Chronique du 10 mai 1913), le Tribunal prononcera l'acquiescement des accusés.

Il est facile pour revenir à notre cahier des comptes-rendus de la Verrerie de comprendre le silence pendant l'année 1912 et 1913, après viendra l'affreuse lutte fratricide - la première guerre mondiale - comme l'appellera Lyatzeu.

Il faut attendre le 16 octobre 1919 pour retrouver une trace des délibérations, pour la première fois les ouvriers demandent des augmentations de salaires. A ce sujet M. Chupin - toujours maître de séance - les sollicite de ne pas exagérer leur demande, il leur fait entrevoir la lutte commerciale que devra soutenir les verreries françaises contre la concurrence étrangère quand la liberté du commerce sera rendue dans quelques mois. De nouveau, le 24 octobre de la même année le président expose aux ouvriers chargés de la fabrication des goblets

les difficultés économiques liées à la concurrence très active. Il leur conseille d'être raisonnables afin de conserver cet article à l'usine.

Le 27 décembre 1919 les syndicats rappellent au président sa promesse d'augmentation à M. Guilloff, soit 1 F. par jour. Les flétrusques (2) sont convoqués pour une majorité de 2 F. par jour de présence ou une augmentation du tarif de 20 à 25%.

Pour l'avant-dernier compte-rendu en date du mercredi 7 janvier 1920, la catégorie des flétrusques est convoquée, le président leur demande d'être ponctuelles, car leurs absences trop souvent répétées ont pour conséquence l'encombrement des couloirs et une casse énorme de la marchandise dans les paniers en attente. Le dernier en date du 10 février reprendra le commentaire : "trop de retard constaté".

NOTES :

(1) Flétrage : pour liaser le bord des verres.

(2) SOURCES : Claude Geslin. Le syndicalisme ouvrier en Bretagne jusqu'à la première guerre mondiale, thèse d'état, 1990, Espaces Ecrits novembre 1990.

Claude Geslin, professeur à l'université de Rennes 2, Moi, Jules Coussault syndicaliste de Fougrères, Editions Apogée 1995.

Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'arrondissement de Fougrères, t. 23 année 1984.

Le Petit Fougréais 2 M 101. Le Journal de Fougrères 2 M 62. La Chronique de Fougrères 2 M 27, archives municipales de Fougrères.

15 2 14, Comptes rendus des séances du conseil d'usine et du syndicat de l'industrie verrerie de la verrerie de Laignelet de 1898 à 1919. Archives municipales de Fougrères.

20 B 09, Cecile Blanchet, la Verrerie de Laignelet, 1993.

Jacky Hamard, Revue Le Pays de Fougrères n° 59, 1996.

ADV 1 PER 1761. Le Semeur de l'Ouest, ADV 1 PER 1750. La Tribune Ouvrière, Archives du journal l'Humanité.

ADV 4 M 74 R21. L'Ouest Ecrit, 9699 périodiques, Bibliothèque Municipale de Rennes.

Remerciements à : M. Claude Geslin, Jean-Yves Lefèvre, A Louis Pré pour les illustrations.

# Les Chemins Bretons

Les chemins bretons sont des fantaisistes  
Ils vont de travers au lieu d'aller droit.  
Ils seront toujours aimés des artistes.

Pour avoir l'ombrage et l'abri d'un toit,  
Les chemins bretons font, avec les branches,  
Entre deux talus, un tunnel étroit.

Lorsqu'en les jardins, s'ouvrent les pervenches,  
Ils sont, aussi, beaux les chemins bretons,  
Avec leurs fleurs d'or, avec leurs fleurs blanches.

Les chemins bretons ont des hannetons,  
Bourdonnant, le soir, comme des abeilles,  
Et des chants d'oiseaux, dits sur tous les tons.

Tout en se signant, nous disent les vieilles,  
Les chemins bretons peuplés de Lutins,  
Lorsque vient la nuit, sont pleins de merveilles.

Les chemins bretons ne sont pas certains  
De bien savoir où, le Bon Dieu les mène.  
Qu'importe...? Ils s'en vont vers de gais lointains.

N'est-ce pas ainsi qu'est la vie humaine...?

Jos. Parker.

Après avoir parlé des vieux chemins de Romagné,  
je propose aux lecteurs du "Pays",  
ce petit poème signé Jos. Parker.

G. Le Pays du Tailleul.

## Le pays hier et aujourd'hui :

# Le Loroux

Situé à l'est du pays de Fougères, le Loroux est limitrophe de la Mayenne. La commune s'étend sur 1113 hectares. En 1836, elle regroupait 1074 habitants et en 1990, 517 personnes déclaraient y résider.

par Jean-Yves LEFÈVRE



1



1 bis

En venant de Fougères, la départementale 800 permet d'accéder au Loroux. Le bourg descend en pente douce vers la petite vallée formée par la Glaine.

En 1867, mademoiselle Clémentine Bazin lègue à la communauté enseignante de Rillé une maison pour ouvrir une "école libre de jeunes filles". Au début du siècle, de nouvelles classes sont construites. Aujourd'hui, la maison a retrouvé sa fonction initiale d'habitation. Dans cette partie du bourg, la route a été nommée rue des Portes de Bretagne.



2

En 1868-69, un projet de Mairie-École de garçons voit le jour. Il n'est pas accepté et, en 1878, monsieur Prioul, architecte, en propose un nouveau qui sera réalisé. La mairie était située au rez-de-chaussée, à gauche, et le logement des instituteurs à droite et à l'étage. Les classes étaient en arrière. En 1930, la Municipalité souhaite déménager l'école, jugée insalubre et avec une cour trop petite, dans l'ancienne école laïque de filles, alors inoccupée. Les garçons ont depuis longtemps quitté ces locaux, désormais utilisés par la Mairie.



2 bis



En 1893, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts oblige la Commune à ouvrir une école laïque de filles. Elle renâcle, pourtant elle doit s'acquiescer de cette obligation. Les locaux sont construits en 1903 et accueillent les premières élèves en septembre 1904. Dans les années trente, l'école étant fermée, est louée à un cantonnier. Elle a été réaménagée en logements par la Commune.



Des quatre écoles du Loroux, l'école privée de garçons Sainte-Thérèse est la seule qui subsiste. La diminution du nombre d'élèves et les accords passés avec les collectivités expliquent cette situation. Ouverte par les sœurs de Rillé, elle est aujourd'hui mixte et regroupe une quarantaine d'élèves en deux classes. Ils sont pour la plupart, originaires du Loroux. Toutes ces écoles sont situées dans le voisinage les unes des autres.



L'église est placée sous le patronage de Saint Martin. Elle a été construite pour l'essentiel, au XVI<sup>e</sup> siècle. Les collatéraux sont constitués par une série de pignons. Le clocher a été réédifié dans les années 1850. Elle renferme un retable à miroir. Les vitraux ont été offerts par des familles de la paroisse. La place Saint-Martin s'étend devant l'édifice.



Le centre du bourg. La boulangerie, à gauche, était tenue au début du siècle, par la famille Godard-Simon. Un café lui faisait face. Cette route de Larchamp est désormais connue sous le vocable de rue des Lavandières. La boulangerie et une boucherie, sur la place du Commerce, ont résisté à la fermeture de nombreux commerces ruraux. Le relatif éloignement de Fougères (12 kilomètres) peut expliquer ce fait.



Une autre vue du bourg.



Après la seconde maison, à gauche, coule la Glaine. Cette modeste rivière marque une limite entre l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne. Elle prend sa source dans le terroir de Saint-Ellier-du-Maine, rejoint l'Airon, vers Louvigné-du-Désert, qui elle-même vient grossir la Sélune à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Cette dernière se jette dans la Manche au Sud d'Avranches.



9 et 9 bis



10

10 bis

Le Loroux vu des cotéaux de la Mayenne.

Photographies anciennes :  
collections Archives d'Ille-et-Vilaine  
et Louis Pré.

Sources : A.D.I.V. : séries T, E dépôt Le Loroux  
École privée Le Loroux.

J.Y. Lefèvre

# RENCONTRES D'UN AUTRE TYPE

par Jean-François HELLEUX

Paysage vert sur lequel le granit laisse ses empreintes gris-bleu. Chemins de terre bordés par le jaune des ajoncs et le muraille des bruyères. Maisons de pierre, enfilées autour d'un clocher, au fond d'une vallée verdoyante. Décor de rêve, calme et fragile, d'un pays fougérais du début du siècle. Depuis, le bitume a balaféré, d'une pluie noirâtre, la verte vallée. Les tracteurs, crachant et toussant une fumée noire, ont remplacé les chevaux majestueux. Les voitures ont réduit les distances. La télévision a étouffé la parole. L'homme a tué le temps.

De cette période, nous n'avons plus guère de traces. Nous nous sommes empressés de les enfouir au plus profond de notre être. Seuls, quelques anciens gardent en mémoire le souvenir de ce "bon vieux temps". Ils sont "La mémoire vivante" du pays. Chacun d'eux a, en lui, sa petite histoire, petite pierre qui, ajoutée à une autre, finit par construire l'édifice de l'histoire avec un grand "H" ; celle prisée par les professionnels. Il faut les voir, ces hommes et ces femmes, la main tremblante, la voix chevrotante, raconter leur enfance. Qui aura le courage de réveiller cette mémoire ? Qui aura la patience de les écouter pendant des heures, raconter, en se perdant dans les détails, une jeunesse si riche d'anecdotes ?

Une équipe de 27 jeunes (26 filles et seulement 1 garçon) a relevé le défi. Élèves en B.T.A. 1, avec comme spécialisation professionnelle "Assistances aux personnes", au Lycée Edmond Michelet à Fougères, ils sont allés à la rencontre de personnes âgées, pensionnaires de



La classe de B.T.A.

maisons de retraite du Pays de Fougères. Pendant leurs deux années de formation, accompagnés dans leur démarche par Madame Françoise Milin, leur professeur, ils ont collecté des histoires racontées par les anciens, les ont mises en forme et, les ont écrites pour en composer de petites nouvelles. C'est ainsi qu'est né un livre, enfant merveilleux d'une gestation collective de deux années, fruit d'un long travail de patience et d'amour. Mais par delà le résultat, attachons nous à la démarche qui a permis la rencontre de deux générations.

1 - B.T.A. : Brevet de Technicien Agricole

Tout a commencé à la rentrée de septembre 1996. Les 27 élèves de B.T.A. "Assistances aux personnes" devaient choisir un projet d'actions englobant leurs deux années de formation. Pour

utiliser le jargon de l'établissement, elles devaient réaliser un M.I.L. (Module d'Initiative Locale). Ce projet, cher au Lycée Edmond Michelet, a la particularité d'être entièrement réalisé par les élèves, tant pour sa conception, que pour sa mise en œuvre. L'encadrement pédagogique n'intervient que pour aider, si besoin, avec, ou sans, participation d'intervenants extérieurs choisis par les élèves. Cette méthode de formation a pour objectifs de mettre les élèves en position de prendre des responsabilités, leur donner le goût du travail en équipe, les familiariser au contact des autres et, enfin, leur faire acquérir des connaissances et les préparer à la vie active par l'accomplissement de stages.

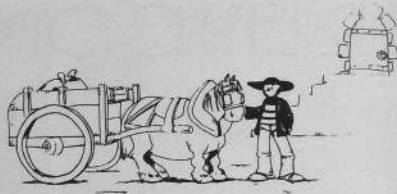
Un débat s'est instauré dans la classe afin de définir un projet fédérant toutes les énergies. Madame Milin leur a proposé

se quelques thèmes. Après un vote à mains levées, le choix s'est porté sur : "La découverte du Pays Fougerais par nos anciens", sujet qui apparaissait comme étant le plus en adéquation avec la formation choisie. Au bout de quelques après-midis d'échanges, le plan vit le jour. Dans un premier temps, les élèves devaient collecter des histoires près des personnes âgées, puis elles devaient les écrire et enfin en tirer un livre qu'elles pourraient commercialiser.

## La Collecte

Cette phase fut la plus longue. Au début, la classe s'était divisée en équipes : collecte, réécriture, coordination et informatique. Avant toutes prises de contact avec les anciens, les élèves s'étaient fixés des thèmes de discussion afin d'éviter de se disperser : le mariage, l'école, l'agriculture, la guerre, les métiers. La collecte prenant beaucoup de temps, très tôt, il devint nécessaire que toute la classe s'y consacre.

Aussi, des groupes de 3 ou 4 élèves se mirent à écumer les maisons de retraite du Pays de Fougères. La méthode était simple : les élèves profitaient de leur venue dans l'établissement pour organiser un goûter auquel étaient conviés tous les résidents. A cette occasion, ils proposaient des interviews aux personnes présentes. Du fait de leur inexpérience, les débuts furent difficiles pour nos jeunes journalistes. Certaines personnes voulaient bien parler, mais ne pas être enregistrées, d'autres, ne voulaient surtout pas que l'on cite leur nom. Pour plus de facilité, des élèves allèrent interviewer des personnes âgées dans l'établissement où elles avaient effectué leur stage, ce qui les mettait en pays de connaissance. Après un moment d'étonnement, les personnes âgées se mirent à parler, raconter leurs souvenirs d'école, leur mariage, les dures périodes de guerre. Quelques-unes se mirent à sortir les albums de photos, heureuses de montrer le mari, les enfants ou les bons moments d'une existence passée, figés sur la pellicule. Parfois, elles en devenaient émouvantes. Écoutons Elisabeth et Séverine, deux protagonistes de cette aventure : "Ça se passait à la maison de retraite de la Chesnardière. La dame a commencé par nous parler de son mariage et de sa



Les travaux des champs  
Dessin de Samuel BURET

vie à l'époque puis, d'un seul coup, elle s'est mise à pleurer quand elle a parlé de son fils. On s'est regardé. On ne savait plus quoi dire... Ça a été dur... Ça nous a toutes marquées". A d'autres moments, les personnes âgées, trop heureuses d'avoir quelqu'un à qui parler, retenaient les jeunes jusqu'au dernier instant, regrettant que le moment de la séparation fut déjà arrivé. "Ça leur faisait plaisir et, surtout, ça leur faisait de la compagnie et, ...les souvenirs c'est toujours bon à raconter", nous précise Elisabeth.

## L'écriture

La difficulté la plus importante fut l'écriture. Les élèves durent trier les bandes magnétiques, trier les notes et, surtout, ordonner les idées. Très difficiles pour ces jeunes, pas habitués à ce genre d'exercice. Tout était en vrac. Les personnes âgées, dans leur précipitation, passaient d'un événement à un autre. Parfois, il était difficile de les comprendre. Soit elles ne parlaient pas assez fort ou, le naturel revenant au galop,



Le mariage  
Dessin de Samuel BURET

comme dit le proverbe, elles utilisaient le patois, incompréhensible pour nos jeunes oreilles. Les élèves, hésitants au début, n'osaient pas leur poser des questions ou leur demander des explications. Handicap qui les surmontèrent au fur et à mesure des échanges.

Par groupe, tout le monde se mit à concevoir et écrire les histoires tirées des interviews et des notes. Marc Baron, invité dans la classe, anima un atelier d'écriture, ce qui permit aux élèves de se familiariser avec l'écrit. "Sans cesse sur le métier, remettez votre ouvrage" dit le poète. Les élèves en firent la dure expérience. Les textes, écrits une première fois, furent lus, réécrits, recorrectés jusqu'à ce que la mouture soit bonne. L'important était de rectifier la forme mais non le fond qui, sauvegardé, devait rester l'expression naturelle des élèves. "L'écriture, j'ai trouvé ça très dur" nous dit Séverine. Les élèves ont pu comprendre ce que pouvait dire J. Guéhenno : "Il n'est pas si simple d'entrer dans l'âme et dans la vie des autres".<sup>2</sup>

2 J. Guéhenno : "Changer la vie" Ed. Grasset, p. 244

Enfin, les efforts étant payants, les textes ont pris corps, le travail est devenu plus facile et, une série d'histoires a pu voir le jour. Le dernier après-midi, pressée par l'éditeur, la classe entière, devant une dizaine d'ordinateurs, s'est muée en une équipe de journalistes qui, dans l'atmosphère enfumée d'une salle de rédaction, boucle le dernier numéro du journal. Tous les textes devaient être prêts pour 17 heures. Motivées par l'aboutissement de leur projet, des élèves écrivirent, tapèrent, pendant que d'autres mettaient en page.

Effervescence naturelle face à l'échéance impérative de l'heure. "La grosse panique. On s'énervait à corriger des fautes de frappe", disent Séverine et Elisabeth.

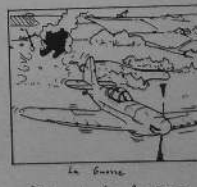
## Édition - Promotion

Tout en écrivant les textes, un groupe de quatre élèves a étudié la maquette du livre. Le frère d'une élève fut mis à contribution pour dessiner quelques illustrations. Après avoir contacté des imprimeurs, les élèves retinrent "Artisa'Imprim". Avec lui, elles définirent un format et une organisation globale des textes.

Quinze jours après la remise des feuilles dactylographiées, 300 exemplaires du livre furent livrés à l'école. Moment d'intense émotion. La première personne à les voir fut Mme Muiin - il faut dire qu'elle avait hâte de voir le résultat - Elle se précipita dans la classe : "Venez voir le livre !... Il est génial". Toute la classe se précipita à sa suite pour goûter ce moment de bonheur. La concrétisation de deux années de travail. Les élèves se réunirent pour définir un prix de vente permettant d'amortir les frais. Le Conseil régional ayant apporté une aide substantielle, ils décidèrent de fixer le prix de l'ouvrage à 30 F., se réservant la possibilité de reverser les bénéfices à une œuvre caritative. Allant jusqu'au bout de leur démarche, elles commencèrent à vendre leur livre dans l'établissement, d'abord, puis dans leur entourage. Enfin elles contactèrent la librairie Mary à Fougères qui accepta d'en prendre quelques-uns en dépôt.

## Réflexions sur la démarche

Cette démarche permet de garder une trace indélébile du souvenir de nos



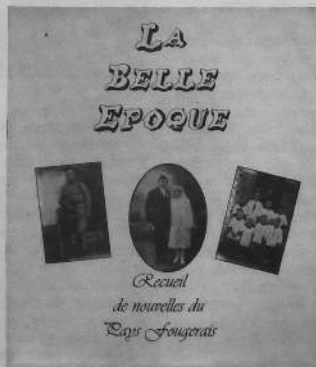
La ferme  
Dessin de Samuel BURET

anciens. Elle permet aux lecteurs de se plonger dans une époque révolue : une époque, où le pas du cheval rythmait le travail des champs. Souvenirs d'un temps où la nature, ses couleurs et ses odeurs définissaient le paysage de l'homme. Un monde fait de joies et de douleurs dans lequel les hommes grandissaient, élevaient leurs enfants en symbiose avec la nature, mais aussi souffraient pendant les années de guerre.

Cette démarche, inscrite dans la formation des élèves, les a aidés à s'accomplir. Elle leur a permis de se responsabiliser, de s'investir entièrement pour atteindre cet objectif, si utopique au départ, qu'était la réalisation d'un livre. Enfin, pour leur futur métier d'"Assistances aux personnes", quelle belle expérience d'écoute et de compréhension des personnes âgées. Écoutons Elisabeth : "C'était très intéressant de les écouter... On voit bien qu'elles ont besoin de parler, de raconter leur histoire". Et Séverine : "Nous étions très bien accueillies. C'était une joie pour elles d'accueillir des jeunes". Et puis n'y a-t-il pas là une magnifique démarche pédagogique ? Ces jeunes, qui ont choisi un métier spécifique, sont des jeunes de leur époque. Ils vont en "boîte", aiment le rap et la musique techno, roulent en "meule", fréquentent les "meufs". Et pourtant, ils ont pris le temps d'écouter leurs anciens. Eux, les enfants du bruit et de la vitesse, les adolescents de l'ère du multimédia ont accepté d'écouter des mots, des phrases, d'un autre temps. Ils ont aimé ces histoires. Ils les ont tellement aimées qu'ils les ont réécrites afin qu'elles ne se perdent pas et qu'elles puissent être lues par d'autres. Écouter, transmettre : deux mots clés nécessaires à tout principe de communication. Écouter, comprendre... n'est-ce pas là le début du verbe aimer ?

Enfin, n'en déplaise à certains adultes irascibles, cet exemple peut nous permettre d'affirmer que "la jeunesse n'est pas perdue". Elle sait encore être attentive aux autres ; elle sait écouter les anciens ; elle sait transmettre le savoir ; en un mot, elle sait encore se passionner pour une cause ou "l'Autre" est le personnage principal. L'important est peut-être de lui faire confiance...

Jean-François Helleux.



## LA BELLE ÉPOQUE

Recueil de nouvelles du Pays Fougerais  
disponible au lycée Edmond Michelet ou à la Librairie Mary à Fougères  
30 F.



## LES PREMIÈRES GRÈVES DE L'USINE

# ROLLIN-MOREL

par Yves CHEVREL

Le premier mouvement ouvrier dont nous entendons parler dans l'usine remonte à l'année 1888. A l'époque, dix usines de chaussures, dont ROLLIN-MOREL, sont en grève. Les patrons, après s'être concertés, avaient annoncé à leurs ouvriers, le premier décembre 1888, leur décision de réduire les salaires de vingt centimes par paire de chaussures. Cette décision fait suite à la diminution rapide du travail à effectuer ainsi qu'à une hausse croissante de la population locale entraînant un accroissement des demandes d'emploi. Suite au mécontentement des ouvriers, un mouvement de grève s'organise dès le 3 décembre même s'il n'est pas encore officiellement déclaré. Des pourparlers ont lieu entre les patrons et les ouvriers mais ne donnent rien. C'est ainsi qu'une manifestation a lieu rue de Nantes à Fougères, le 6 décembre, et qu'un détachement de six cavaliers, appartenant au dixième escadron du train des équipages, intervient.

Les usines sont gardées militairement mais le lendemain, l'entente a lieu entre les ouvriers et les patrons. Deux seuls patrons résistent : ROLLIN et MOREL, qui ne veulent pas reprendre leurs ouvriers à l'ancien tarif. Après quelques heures pourtant, ces deux patrons cèdent et le travail reprend dès le 6 décembre 1888.

Les ouvriers ont donc réussi à résister au groupe patronal, dès lors, il semble que ces premiers prennent conscience de leur force et ils passent alors à l'offensive : une grève éclate chez ROLLIN-MOREL le premier septembre 1889 suite à un refus des deux associés de donner satisfaction à leurs quatre-vingts ouvriers grévistes qui demandent une augmentation de 0,10 francs par paire

*L'histoire de la chaussure fougèraise a souvent été ponctuée de crises, de grèves opposant les syndicats ouvriers (dont entre autre le syndicat général de la chaussure et des parties similaires dont nous avons parlé dans l'article concernant la Maison du Peuple du n° 100 du Pays de Fougères) et les patrons regroupés dans la Chambre syndicale des fabricants de chaussures de Fougères créée en 1900.*

*Le Pays de Fougères a déjà publié quelques travaux, dont ceux de MM. Claude Geslin et Daniel Bouffort ; mais comme l'histoire est une "éternelle quête", nous aborderons donc aujourd'hui un nouvel aspect des grèves en nous attachant principalement aux événements qui se sont déroulés entre 1888 et 1914 dans l'usine ROLLIN & MOREL.*



22

de chaussures. Cette grève est la sixième de ce type sévissant depuis le mois d'août de l'année 1889 dans les usines de la place (il y en aura neuf). A partir du 5 septembre, cent dix hommes viennent se joindre aux femmes piqueuses grévistes. Dès lors, MM. ROLLIN et MOREL font rentrer à domicile, ferment les ateliers et s'en vont "en villégiature". Le 9 septembre, une réunion de mille à "environ 3000 personnes" se forme devant la propriété de M. HOUSSAY, un des fabricants, mais voyant les deux brigades présentes mettre "le sabre à la main", une partie des personnes se retourne vers l'usine ROLLIN-MOREL. Cette dernière subit des dégradations : barrière d'entrée enfoncée et vitres brisées à coup de pierres. Après quoi, vers six heures, suite à l'intervention du maire M. BOULAIS, MM. ROLLIN et MOREL cèdent aux exigences de leurs ouvriers.

Ce ne sont pas les dégâts subis à l'usine qui décident les deux associés à céder, c'est l'intervention de "l'autorité administrative". En effet, les deux industriels n'ont rien à craindre pour leurs biens puisque d'après l'article n° 106 de la loi municipale de 1884, "les communes sont civilement responsables des dégâts et dommages résultant des crimes ou délits commis à force ouverte ou par violence sur leur personne, soit contre les propriétés publiques ou privées (...)" . Un autre article vient tempérer le précédent : l'article n° 108 qui stipule que "les dispositions des articles 106 et 107 ne sont pas applicables : 1) lorsque la commune peut prouver que toutes les mesures qui étaient en son pouvoir ont été prises à l'effet de prévenir les attroupements ou rassemblements, et d'en faire connaître les auteurs (...)" . C'est cet article qui amène monsieur HOUSSAY à consentir de recevoir une délégation ouvrière. On peut émettre l'hypothèse que cet article a joué aussi un rôle dans la décision de messieurs ROLLIN et MOREL.

Le maire, M. BOULAIS, fait observer "l'abandon annoncé de la Maison ROLLIN et MOREL" par les deux associés et refuse donc la demande de ces derniers visant à se faire rembourser les dégâts causés à leur fabrique et à leur maison personnelle lors de la grève.

Suite à cela, la ville de Fougères est citée à comparaître par MM. ROLLIN et MOREL, le vendredi 29 novembre 1889, devant le juge de paix du canton sud de Fougères. Le 13 décembre 1889, le ver-

dict tombe : la ville de Fougères est condamnée à verser à MM. ROLLIN et MOREL les 104,10 francs (francs courants) correspondant au montant des dégâts avec intérêts en plus.

Après une période de calme relatif, où les grèves à Fougères se font plus rares à cause de la perte d'influence du syndicat ouvrier, les mouvements recommencent à partir de 1900 chez ROLLIN-MOREL avec la remontée du prestige du Syndicat des Cordonniers depuis 1897. A partir de 1900, les patrons se sont aussi constitués en syndicat. Deux forces organisées sont donc en présence. Mais la tristement célèbre grève de l'usine DOUSSIN, en juillet 1900, vient briser l'élan du syndicat ouvrier qui voit alors ses effectifs fondre comme neige au soleil.

Les grèves de ROLLIN-MOREL sont alors surtout dues à des questions de principe : demande à ce que l'apprenti soit payé à la semaine et non à la pièce, demande de sortie à dix heures du matin et seize heures suite à une absence de travail laissant les ouvriers inactifs dans l'usine.

Mais le grand retour de la grève a véritablement lieu avec le lock-out patronal de 1906 qui dura cent trois jours et qui débuta par la fermeture des vingt-deux établissements syndiqués (à la chambre patronale) de Fougères dont ROLLIN-MOREL.

Ce lock-out fut rythmé de novembre 1906 à février 1907 par de nombreuses manifestations démontrant la volonté de chacune des forces (ouvrières et patronales) de rester ferme sur ses positions et de ne pas céder. On nous dit même qu'Ange MOREL se trouve alors derrière la porte de son usine, armé d'une hache ! On peut penser que la victoire ouvrière est minime à la sortie du conflit ; néanmoins, il n'y a pas eu de pillages d'usine et les patrons se trouvent dorénavant obligés de reconnaître le syndicat ouvrier "trouge" comme interlocuteur.

Après ce long et dur conflit, les nouvelles grèves qui ont lieu opposent le plus souvent le syndicat ouvrier de la Bourse du Travail et le syndicat patronal de la C.S.F.C.F.\* Il y a une volonté des patrons syndiqués de créer un mécontentement général pouvant déboucher sur des violences qui déconsidéreraient le syndicat ouvrier. Prenons un seul exemple mais significatif : la convention de 1908 visant à payer à l'heure les contremaîtres et employés payés au mois "qui créerait presque certainement une catégorie de mécontents". Celle-ci n'est pas appliquée, l'entente se faisant seulement entre MM. CORDIER, ROLLIN, MOREL et COCHET.

D'autres grèves auront lieu, mais il serait trop long de les citer toutes ; nous pouvons toutefois parler de la grève qui mobilisa l'ensemble des ouvriers de



23

l'usine du 12 au 14 décembre 1911, suite à l'introduction du machinisme qui entraîna le renvoi de six ouvrières et d'un ouvrier monteur qu'Ange MOREL ne conservait depuis juin que "par simple humanité n'ayant plus besoin de leurs services". Le travail reprend avec la réintégration partielle des sept personnes jusqu'à ce qu'elles aient trouvé du travail ailleurs.

Mais l'époque où nous rencontrons le plus souvent les grèves, c'est au moment du renouvellement des tarifs : ainsi, suite à une grève des opérateurs BOSTON de l'usine MOREL, le 23 avril 1913, demandant une augmentation des tarifs pour le montage d'un nouveau genre de chaussure, la C.S.F.C.F. en profite pour demander de fixer définitivement les tarifs pour toutes les fabriques au lieu d'attendre le mois prévu de novembre. Mais les pourparlers n'avancent pas ; ainsi, le 21 mai 1913, les patrons syndiqués, "par 19 voix sur 20 (décident) de fermer toutes leurs fabriques". C'est alors que M. PACORY, ami d'Ange MOREL, lui démontre le bien fondé d'abandonner le syndicat patronal et de composer seul avec ses ouvriers. Ange MOREL reçoit donc, le soir du 21 mai, une délégation de son personnel avec qui il s'accorde pour signer le procès-verbal de fin de conflit le 22 mai au matin. Apprenant cela, Gaston CORDIER, président du syndicat patronal, en fureur, va trouver Ange MOREL et "en termes véhéments" lui "arracha la promesse de ne pas céder à ses ouvriers". De fait, le lendemain matin, les ouvriers se heurtent au refus d'Ange MOREL "soutenu et poussé" par Gaston CORDIER d'ailleurs présent. La C.S.F.C.F. veut, en faisant bloc, casser le syndicat ouvrier : "M. CORDIER et plusieurs de ses collègues déclarent ouvertement qu'ils sont las de la tyrannie des ouvriers et qu'ils veulent secouer le joug". Mais le travail reprend le 26 mai 1913. Les ouvriers monteuses de l'usine MOREL ont obtenu un tarif de 31 francs les cent paires contre 30,50 francs auparavant (francs courants).

L'épreuve de force recommence dès l'année suivante : les ouvriers craignent de voir les pourparlers engagés depuis le premier novembre 1913, visant au renouvellement des tarifs, durer jusqu'à la morte-saison, les patrons pouvant alors facilement les contraindre à accepter leur volonté par un lock-out. La menace de congédiement de quatre ouvriers coupeurs de l'usine CORDIER

met le feu aux poudres. Ainsi l'ensemble des huit mille ouvriers des usines syndiquées de la place (dont MOREL) se solidarise avec les quatre coupeurs de chez CORDIER et se mettent en grève, le 26 janvier 1914. Cette grève durera jusqu'au 19 mars 1914. Mais le syndicat ouvrier affilié à la Fédération des Cuirs et Peaux C.G.T., a compris la nécessité de rester calme. Ainsi, les délégués de la C.G.T. incitent au calme les grévistes qui nomment d'ailleurs des militants de plus de trente ans pour parcourir la ville sans cesse afin d'empêcher le désordre. Ceci d'autant plus que le sous-préfet a divisé la ville en secteurs "surveillés par un peloton de gendarmes commandé par un sous-officier". Tout se passe dans le calme et le travail reprend "aussitôt après la signature du nouveau contrat de travail", le 19 mars 1914. Les opérateurs, les monteuses, les coupeurs et les finisseurs ont une augmentation de salaire mais les piqueuses retrouvent le même salaire qu'auparavant.

On peut donc observer l'ambiance tendue qui règne à Fougères à l'époque. Le fait que l'usine MOREL soit une usine syndiquée (appartenance à la chambre patronale) entraîne une dureté supplémentaire des conflits, les autres patrons syndiqués se groupant derrière Ange MOREL. D'autres grèves auront lieu, mais nous nous arrêtons l'année où commence la première guerre mondiale.

Yves Chevrel, 1997.

\*CSFCF : Chambre Syndicale des Fabricants en Chaussure de Fougères.

Sources :  
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine,  
- Archives Municipales de Fougères.

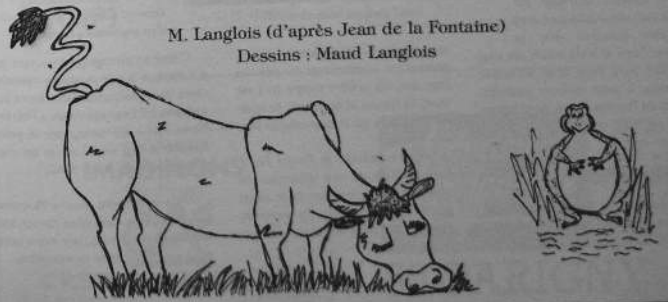
Bibliographie :  
- Geslin (C.), *Provocations patronales et violences ouvrières : Fougères (1887-1907)*, in *Bretagne aujourd'hui, Vivre au Pays*, n° spécial, juin 1976.  
- Chevrel (Y.), *Etude d'une manufacture de chaussures à Fougères : MOREL & GATÉ (1886-1976)*, U.H.B. Rennes 2, 1995.

## GALLO La guèrnette è l'torè

Une guèrnette qui patouillè dans l'iaou d'un russè vèyi un torè  
gros coume une toune de 6 barriques. Lè è te pas pu enfiè  
qu'un béruchè, mé èl avè d'la goule, et è s'bousinè :  
"Dis monc ta l'gros vispi, je se ventié bin aussi quèru qu'ta"  
"Ah ma fa ! è supi d'l'air, è n'avali, (Uup, Uup, Uup)  
"Astour j'dai me n'appèrchè, crè tu pas" ?  
"Nouna tu n'é cor bé lin"  
(Uup, Uup, Uup) "J'dai pas n'èt lin bé sur" !  
"Je n'cré point" répondi l'torè  
Ah dame vaïre ! mé è te tétue coume une veuille bourrique.  
Elle enfiè, elle enfiè... Si ben qu'è n'en pèti.  
Sa coti par tous lé bouts, è la bouyotée s'ègayi  
juchque su lé conn au torè  
"Te v'la ben avancée astour maoudi villinn saouicisse"  
que s'moqui l'torè

Bé sûr boungens ! mé, i n'é du monde coum dé guèrnettes  
i n'a tourjou queuq zun qui vieulent n'ava pu qui n'on cé yeu,  
mé i yèra tourjou dé torè pour mouchè lé guèrnettes  
à coup d'queue.

M. Langlois (d'après Jean de la Fontaine)  
Dessins : Maud Langlois



# Une leçon de courage

Le jeudi 20 novembre 1997, pendant un peu plus d'une heure, le lycée St-Joseph a accueilli un résistant de la Seconde Guerre Mondiale, dans le cadre du cours de Connaissance du monde contemporain. Cet homme de 88 ans, **Monsieur Delanoé**, est venu répondre aux questions des secondes Metseco (métiers du secrétariat et de la comptabilité). Il a donné un témoignage, à la fois émouvant et humoristique.

## Témoignage d'un résistant

1941

Alors que la France est sous le choc de la capitulation, que les sentiments de tristesse et d'abandon sont grands, des personnes se mettent à organiser des groupes de résistants. Parmi ceux-ci, Farard qui, malheureusement, sera emmené dans un camp de concentration, et Thérèse Pierre, une grande résistante et d'autres qui demandent à monsieur Delanoé, tîlier, d'accueillir un résistant.



André Delanoé, novembre 1997.

A côté d'une vie tout à fait normale, car personne ne devait savoir que telle ou telle personne était dans la résistance, André Delanoé imprimait des tracts avec une ronéo qu'il avait dû aller chercher avec sa femme. Même si la vie n'était pas tous les jours facile, pour lui et les autres résistants, il passe de bons moments auprès de Thérèse Pierre, de sa femme et de ses beaux-parents.

### Thérèse Pierre

Seulement ces beaux moments se terminent quand Thérèse Pierre est arrêtée, torturée pour quelques ren-

seignements qu'elle ne donnera jamais, puisque par souffrance et par peur de tout dire, elle préfère mettre fin à ses jours. Sa femme et lui durent se séparer de tout ce qui était en relation avec elle.

*"Avant l'arrestation de Thérèse Pierre, elle nous a dit de nous débarrasser de tous les éléments essentiels et de toutes preuves de la résistance, j'ai seulement gardé un fusil belge que je n'ai d'ailleurs jamais retrouvé".*

### "Voiture très importante"

Même s'il était résistant contre les Allemands, il lui est arrivé de leur parler. Il nous raconte qu'arrivé un jour dans son atelier, il trouva une voiture en panne. Seulement André Delanoé avait une certaine rébellion contre eux. Il les fit patienter, s'occupa auparavant d'une petite remorque qu'il devait finir. Ils lui dirent "Voiture importante, voiture très importante". Il fallut trois jours avant de réparer la voiture des Allemands qui venaient voir régulièrement où il en était dans son travail. Ils lui proposèrent de partir en Allemagne en échange d'un bon salaire, mais il n'en avait rien à faire.

C'était un témoignage émouvant qui a contribué à une meilleure connaissance de la Résistance. Nous avons été sensibles à l'hommage rendu à Thérèse Pierre "qui a été arrêtée par la police française à l'âge de 33 ans et qui s'est dévouée pour moi et ma famille".

Nous remercions encore Monsieur Delanoé d'être venu nous conter son histoire et espérons qu'une expérience aussi enrichissante se renouvellera.

Séverine COUDRAY - Pascale SIMON - Mélanie JENYRIN - Céline POMMEREU - Vanessa TRIHAN - Anne-Hélène BUFFERAND  
Marguerite GARDAHAUT - Cindy GIEUX - Céline DELAUNAY - Sophie MICHEL et Damien PRODHOMME.

## Laiterie NAZART

Fabriqués selon les méthodes traditionnelles

Nombre de producteurs : 601  
Volume de la collecte de lait : 90.012.954 litres  
Productions : Beurre de baratte : 4.573.490 kilos  
Camemberts : 283.140 pièces  
Cheddar et spécialités from. : 363.256 kilos  
Caséines et caséinates : 1.912.135 kilos  
Laits concentrés : 3.065.000 kilos

1996



En vente chez tous les bons commerçants  
2, rue du Naçon - B.P. 103 - 35301 FOUGÈRES - Tél. 02 99 99 25 99

## La Taverner Maître Kanter

HEURE DU COMMERCE — 7 jours sur 7



### BAUDOIN

avec dégustation de ses spécialités  
CHOUROUTE - FRUITS DE MER  
Plateau de fruits de mer à emporter

Place de l'Europe ☎ 02 99 94 40 40 FOUGÈRES

## EDF GDF SERVICES ILLE-ET-VILAINE

EDF GDF

Accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leur développement.  
Offrir à tous des services de plus en plus personnalisés.

AGENCE DU PAYS DE FOUGÈRES  
1 rue de La Mousais - B.P. 532  
35306 FOUGÈRES Cedex ☎ 02 99 94 33 33

**FACE À LA DÉPENDANCE, VOUS NE SEREZ PLUS SEUL**  
Pour financer les activités d'une assistance à domicile, d'une installation dans une maison de retraite...

**EGARD :**  
■ une seule enquête ou votre accordé  
■ sur mesure  
■ garantie des 3 adhésions  
■ exonération d'impôt  
**AGIPI**

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation sur EGARD proposée par l'AGIPI.

Nom \_\_\_\_\_

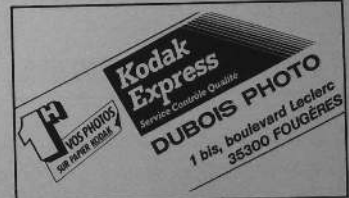
Prenom \_\_\_\_\_

Age \_\_\_\_\_ Tel. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Votre correspondant AGIPI

Agence **Gerard PONTIS**  
19 rue Nationale - 35300 Fougères  
Tel. 02 99 94 08 85



## ENSEMBLE IMAGINONS Vos Projets



**CRÉDIT AGRICOLE**

28 rue Jules Ferry 10 Bd Leclerc  
Tél. 02 99 99 44 01 35300 FOUGÈRES Tél. 02 99 94 45 00



**50 PARIGNY**

☎ 02 33 49 02 53 télécopie 02 33 49 53 18

dépôt, brochures, affiches, tracts, livres, carnets, enveloppes, faire-part, naissance, mariage, deuil, menus, cartes de visite et de commerce

# MAJUSCULE.

Librairie Papeterie

FOURNITURES  
SCOLAIRES

## MARY

FOURNITURES  
DE BUREAU

10, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 35304 FOGÈRES CEDEX

Tél. 02 99 99 56 28

## ACHAT - VENTE

**CARTES POSTALES**

JOUETS ANCIENS

BIBELOTS - MEUBLES

FÈVES - LIURES - PIÈCES

## "GÉO TROUVE TOUT"

49 Bd Jean Jaurès 35300 FOGÈRES

Tél. 02 99 99 32 01 - 02 99 99 97 12

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 13 H.30 À 19 H.

Réussissez la décoration, l'aménagement  
et l'entretien de votre maison

**Avec "le coup de main"**  
+ STORES *2 SERVICES*

### 1 - L'ENTREPRISE

Peinture - Décoration - Vitrierie - Revêtements sols  
Revêtements muraux - Traitement façades - Isolation  
Tâpissierie - Sellerie

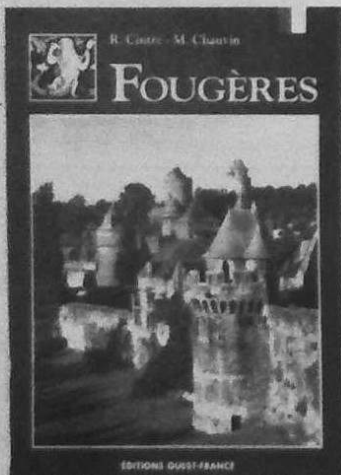
### 2 - "LE COUP DE MAIN"

Réalisation de travaux difficiles  
Prêt ou location de matériel  
Ventes : au magasin ou à domicile



**PINTO et Fils**

20 rue des Français-Libres  
Z.A.C. de la Guénaudière  
35300 FOGÈRES ☎ 02 99 99 23 74



## MAISON DE LA PRESSE

librairie - papeterie

D. DUNEUFGERMAIN

14/16 place A. Briand 35300 FOGÈRES

**RELAIS FRANCE LOISIRS**

*Est paru aux éditions Ouest-France*

**LE NOUVEAU GUIDE DE FOGÈRES**

*des origines à nos jours par R. CINTRÉ - Également publié en anglais*

Téléphone 02 99 99 38 81

Télécopie 02 99 99 95 98